L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements pour hommes et garçons
Agent FASHION-CRAFT
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

M. André Bouchard.

La Voix de l'Est

30e ANNEE – No 181 GRANBY, MARDI, LE 10 AOUT 1965 SEPT CENTS

La météo
PLUS FRAIS
Averses
Minimum: 55
Maximum: 75

avec Coke y a d'la Joie!

Une vaste campagne pour embellir la province de Québec

QUEBEC PC .- Pour astiquer le Québec. Mettez-y l'outil qu'il faut. Tel est le thème de la vaste campagne d'embellissement que le gouvernement a lancée hier, thème qui apparaît sur le symbole de la campagne; un manche au bout duquel il manque l'outil.

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy, qui s'est fait le porte-parole du secrétaire de la province, M. Bona Arsenault, a déclaré au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, que cette campagne, en prévision de l'Exposition Mondiale de 1967, concerne tous les citoyens de la province.

Soulignant que le succès d'une telle campagne dépend non seulement du gouvernement et des corps intermédiaires, mais également des municipalités et de tous les citoyens québécois, le ministre a donné un bref aperçu des efforts que le gouvernement par le truchement de ses ministères, a déjà faits. Il a mentionné entre autres, le plan vert du ministère de la Voirie et le concours d'urbanisme du ministère des Affaires municipales.

Il a rappelé que la Voirie consacre près de $5 millions à l'embellissement des routes du Québec en 1965 M. Courcy a dit que la Transcanadienne, entre Québec et Montréal, serait pratiquement transformée en parc, que des milliers d'arbres et de haies seront plantés, et que les surfaces de terre - pleins centraux et latéraux seront ensemencées de gazon.

La grève des postiers de Montréal

Le règlement serait temporaire

LA COMMISSION INDUSTRIELLE de Farnham a procédé à l'élection de son nouvel exécutif. Sur la photo, on voit de gauche à droite, sur la première rangée: MM. Arthur Audette, maire de Farnham; F. A. Pouliot, président de la commission; Paul Boulanger, secrétaire; Gérard Arbec; échevin. Sur la deuxième rangée, dans le même ordre: MM. Gérard Martin, Gérard Pion, H. Rutledge, Pierre Lafontaine, Jean Valley, tous membres de la commission. Deux membres n'apparaissent pas sur la photo: MM. Jimmy Dempster et Jos Lamoureux.

MONTREAL PC- William Houle, président de l'Association des employés des postes de Montréal, a déclaré lundi que le règlement de la grève des employés des postes de Montréal, qui durait depuis 17 jours, peut être considéré comme un règlement temporaire.

Les 4,100 grévistes sont retournés au travail lundi, et doivent faire face aux monceaux de courrier qui se sont accumulés depuis les débuts de la grève. Ils sont retournés à l'ouvrage après avoir reçu des augmentations de salaire allant de $510 pour les facteurs jusqu'à $550 pour les employés qui travaillent à l'intérieur, ce qui porte leur salaire annuel à des maximum allant de $4,470 à $4,590.

Les facteurs bénéficient de plus d'une augmentation de $22 sur le montant de $38 qui leur est accordé chaque année pour leurs souliers.

M. Houle a déclaré dans une interview lundi que dès que la loi autorisant les fonctionnaires à négocier des conventions collectives serait en vigueur, son association cherchera à négocier une telle convention.

Samedi, au cours d'une émission télévisée, le premier ministre Pearson avait déclaré que le projet de loi de convention collective pour les fonctionnaires était prêt à être étudié par le Parlement.

Retour au travail

Quelques heures après le vote qui décidait de leur retour au travail, les préposés au tri étaient à l'ouvrage. Ils ont travaillé toute la fin de semaine pour trier les quelque 7,500,000 lettres, colis et enveloppes qui s'étaient accumulés durant la grève.

Plus de 6,000,000 de ces enveloppes ont été distribuées lundi, a déclaré un porte-parole du bureau de poste. Le reste sera livré aujourd'hui.

Ce porte-parole a révélé que les facteurs de Montréal distribuent chaque jour environ 1,600,000 lettres.

Il a ajouté qu'il était impossible de prédire à quel moment le service postal retournerait à la normale, et que tout dépendait de la quantité de courrier retenue dans les autres villes durant la grève des employés de Montréal, et de la quantité de courrier mises à la poste lundi.

On estime à 20,000,000 le nombre des lettres qui arriveront dans la métropole à la suite de la levée de l'embargo sur le courrier à destination de Montréal.

Le porte-parole a ajouté qu'on n'avait enregistré aucune augmentation importante de la quantité de courrier mise à la poste à Montréal, mais qu'il était fort possible que ce chiffre augmente à la fin de la journée, quand toutes les maisons d'affaires mettent leur courrier à la poste.

M. Houle, pour sa part, a annoncé que le retour au travail s'était fait sans incident.

"Il ne s'est rien passé du tout entre le personnel et les membres des cadres administratifs, a-t-il dit. Les administrateurs ont admis que nous avions combattu proprement et les membres de l'association étaient heureux de retourner au travail".

Contre un psychanaliste

Accusations d'indécence

MONTREAL (PC) — André Larivière, 47 ans, a été traduit en Cour Criminelle lundi sous 12 accusations d'indécence. Il a été relâché sous cautionnement de $10,000 sur propriété jusqu'à son enquête préliminaire, le 12 août.

D'après la police, Larivière se faisait passer pour un psychanaliste et recevait parmi ses patients des femmes et des jeunes filles.

Les accusations résultent d'une enquête menée sur ses méthodes de traitement et de consultation. Il a été arrêté samedi.

L'enquête a été établie à la suite du suicide d'une jeune canadienne à Paris, cette année. Quelques unes des accusations datent de 13 ans.

Près de 50 agents de police ont participé à l'arrestation de Larivière et aux raids qui ont suivis. Larivière avait des bureaux à Notre-Dame de Grâce, en banlieue de Montréal, et demeure à Westmount, autre banlieue de Montréal.

Des paquets de dossiers et de documents divers ont été saisis lors de l'arrestation. Les agents de police ont fouillé la résidence du psychanalyste, son bureau, sa maison d'été à Ste-Adèle, dans les Laurentides, et une imprimerie dont Larivière est propriétaire à Berthierville.

Le directeur de la police de Montréal, M. J. Adrien Robert, s'est occupé personnellement de cette enquête.

Benson ne sera pas traduit en justice

OTTAWA (PC) — Le ministre du Revenu national, M. E. J. Benson ne saurait être traduit en justice pour avoir dit que le chef de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker a fait une fausse déclaration au cours de la grève des postiers, lit-on dans une déclaration émanant du bureau de ce dernier.

Samedi dernier, M. Benson avait mis M. Diefenbaker au défi de le traduire en justice pour avoir dit que le chef de l'opposition "avait tout simplement menti" lorsqu'il avait déclaré que le bureau de recherches sur les traitements dans la fonction publique avait recommandé une hausse de salaire de l'ordre de $660 par année à l'intention des postiers.

Dans une déclaration transmise par un porte-parole autorisé, M. Diefenbaker déclare qu'il n'existe aucun recours légal contre une personne qui porte une telle accusation.

Qualifiant d'écran de fumée le défi lancé par M. Benson, le leader conservateur demande à nouveau que les recommandations faites par le bureau de recherches à la commission de la fonction publique soient rendues publiques.

Le gouvernement nie l'existence de telles recommandations. Il précise d'autre part que le bureau a fourni des données comparatives que la commission utilise pour faire des recommandations au gouvernement.

Pour son attitude à l'égard du Vietnam

La Russie veut avoir l'appui du Canada

MOSCOU (PC) — L'Union Soviétique a lancé une campagne en vue de se concilier l'appui et la sympathie du Canada à l'endroit de son attitude à l'égard du Vietnam et de discréditer la politique américaine envers ce pays du Sud-Est asiatique.

La récente mission canadienne a pu s'en rendre compte au cours de sa visite de onze jours en Russie.

Les Canadiens, rentrés chez eux en fin de semaine dernière, avaient été priés par le ministère des Affaires extérieures de ne point discuter de la question du Vietnam avec leurs hôtes.

Une des raisons c'est que cinq partis politiques étaient représentés dans la mission et que chacun a ses opinions à ce propos.

Mais les Russes n'ont cessé de revenir à la charge sur ce point et il en est résulté que de fait il fut beaucoup question du Vietnam au cours du dialogue.

Ce fut particulièrement le cas à une réception donnée par M. Gordon Brown, chargé d'affaires de l'ambassade canadienne. Un groupe de Russes ayant à sa tête M. Michel Zamyanin, sous-ministre des Affaires étrangères, a harangué le président des Communes, M. Alan Macnaughton, pendant près d'une heure au sujet de la question des affaires étrangères, particulièrement au sujet du Vietnam.

Règlement politique

Leur principal argument consistait en ceci que les Américains n'avaient aucun droit d'intervenir au Vietnam et que leurs bombardements du Nord Vietnam constituaient un outrage profondément ressenti par le gouvernement soviétique.

M. Macnaughton fit de son mieux, lorsqu'il pouvait glisser un mot, d'exposer la politique du gouvernement canadien favorable à un règlement politique du problème tout en reconnaissant la nécessité de résister à l'agression communiste.

Les Russes, évidemment, tentaient d'ignorer le gouvernement canadien et de s'adresser directement au peuple canadien par le truchement de ses parlementaires dans le but de tirer profit de ce que les Russes estiment être la vaste opposition des masses canadiennes à l'égard de la politique américaine.

Les observateurs croient aussi que la campagne est le fruit du dilemme que pose le Vietnam au gouvernement soviétique.

D'une part, Moscou est embarrassé du fait qu'il ne peut offrir d'assistance réelle à la partie communiste. De l'autre, toute assistance risque de provoquer un conflit avec les Etats-Unis dans un territoire où il ne compte aucun effectif militaire.

Le tapis rouge

Les Russes espèrent sans doute qu'au moins quelques députés canadiens, pour lesquels fut tendu le tapis rouge partout où ils se sont trouvés en Union Soviétique, seront quelque peu plus favorablement disposés à l'endroit de la Russie et un peu plus en état de réceptivité vis-à-vis des opinions de Moscou au sujet de la politique américaine dans le Sud-est asiatique.

Crise dominicaine

Washington suspend le paiement des salaires

WASHINGTON (AFP) — Après de longues semaines de tentatives diverses et vaines entreprises par les Etats-Unis et l'Organisation des Etats américains pour résoudre la crise dominicaine, le gouvernement de Washington a finalement employé un moyen radical: celui de suspendre le paiement des salaires et soldes de fonctionnaires et militaires du "gouvernement de reconstruction nationale" présidé par le général Antonio Imbert.

"Toute aide financière devra dorénavant être négociée avec un gouvernement provisoire dûment constitué", a déclaré hier le porte-parole du département d'Etat.

Il est significatif que cette mesure ait coincidé avec la publication par l'Organisation des Etats américains de propositions concrètes de solution définitive de la crise. Les textes d'un "acte institutionnel" qui est en fait la constitution d'un gouvernement provisoire et d'un "acte de réconciliation dominicaine" ont été publiés à Saint-Domingue et à Washington en même temps qu'un appel lancé par les trois membres de la commission de médiation de l'OEA, demandant au peuple dominicain d'appuyer ces initiatives.

Les propositions sont en partie les mêmes que celles contenues dans la première formule de solution soumise aux deux factions en présence par la commission de médiation de l'OEA le 18 juin dernier. La différence essentielle entre les deux formules réside dans le fait que les mesures envisagées (amnistie générale, retour des militaires à leurs casernements, remise des armes par la population civile etc...) seront appliquées et contrôlées par le gouvernement provisoire dominicain, et non pas par l'OEA.

CES REACTES F-5 BS sont actuellement produits en série par la compagnie Northrop, dans les ateliers d'assemblage que cette dernière possède à Hawthorne, Californie. Ce genre d'avions est une version de l'appareil de combat supersonique, à deux sièges F-5. Il peut-être utilisé comme appareil d'entraînement ou pour les combats tactiques dans le dernier cas, il peut transporter 6,200 livres de munitions. L'Aviation Royale du Canada a fait l'acquisition de semblables appareils.

La crise grecque

La situation se complique

ATHENES (AFP) — Vingt-cinq jours après son déclenchement, la crise grecque a franchi une nouvelle étape qui complique encore la situation et rend la solution de plus en plus difficile.

La cause est maintenant entendue: M. Georges Papandréou conserve son autorité sur son parti, l'Union du centre ne se scindera pas, le projet d'un grand parti centre-droit doit être abandonné. Il faut rechercher la solution dans d'autres directions.

Ces jeux parlementaires classiques — qui deviennent pourtant de plus en plus dangereux — auraient en eux-mêmes une importance relative s'il ne s'y mêlait, dans l'opinion grecque, un élément passionnel qui se traduit par une désaffection progressive à l'égard de la monarchie.

La démission de M. Papandréou, présentée par l'ancien premier ministre comme un congédiement, a soulevé dans toutes les classes sociales un vif ressentiment contre le roi. Dans ce sentiment se mêlent à la fois le fait qu'un jeune homme de 25 ans retire le gouvernement à un vieillard de 77 ans, qui, à surplus, a été porté au pouvoir par 53 pour cent des Grecs, les "intrigues" de l'entourage du roi, de vieux souvenirs antimonarchiques qui reviennent aujourd'hui.

Loin de s'apaiser, ce courant contre la royauté paraît s'être développée ces jours derniers. C'est peut-être moins, d'ailleurs, la personne même du roi qui est attaquée que son entourage, ses conseillers civils et militaires, la reine Frédérika. Les journaux papandréistes et la presse de gauche notent chacun des déplacements de celle-ci et du souverain et, chaque fois qu'ils se rencontrent, titrent: "Constantin est allé consulter Frédérika", "Constantin part pour Corfou pour rencontrer Frédérika" etc. . . .

Ce qui est plus grave, on entend même dans les milieux les plus "bourgeois" et jadis les plus attachés au trône, des propos qui ne laissent pas de doute sur le développement du sentiment républicain en Grèce. Dans les rues, le cri de "référendum" est aussi fréquemment entendu que celui de "vive Papandreou". Tel est, pour le moment, le résultat le plus immédiatement sensible de la crise.

Le régime en cause

Cet état d'esprit pourrait-il mettre le trône en danger? Tant qu'une occasion n'est pas donnée à l'opinion publique de le manifester de façon concrète, le péril est théorique. Ce n'est que si un référendum était organisé — il ne le sera évidemment — ou si des événements exceptionnels amenaient à poser la question du régime que celui-ci pourrait se trouver menacé.

Nations unies

Martin demande aux membres de mettre fin à la querelle qui a restreint les travaux

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, a demandé hier aux membres des Nations unies de mettre un terme à la querelle qui a restreint les travaux de l'Assemblée générale et de s'occuper des importants problèmes internationaux au cours de la prochaine session.

"Il serait insensé de reprendre les positions inflexibles des quelques années précédentes, a-t-il affirmé au cours d'une conférence de presse, faisant allusion à la dispute financière concernant le refus de payer leurs cotisations par des pays membres tels que l'Union soviétique et la France.

Le ministre a déclaré que le Canada craint que la prochaine réunion de l'Assemblée générale, fixée au 21 septembre, ne soit encore la scène de débats sur la même querelle qui a empêché la discussion des problèmes mondiaux lors des deux dernières sessions.

A ce sujet, M. Martin a demandé à l'ambassadeur spécial du Canada à l'ONU, M. Paul Tremblay, d'étudier l'ordre du jour de la session et de voir s'il y a possibilité que l'Assemblée se mette au travail.

Le ministre a fait remarquer qu'au cours des derniers mois, on avait critiqué publiquement M. Tremblay. Il a déclaré qu'il voulait qu'on sache qu'il avait la plus grande confiance en ce dernier comme représentant permanent du Canada à l'ONU.

"Je veux que l'on comprenne bien que je n'ai aucune réserve à ce sujet", a-t-il ajouté.

M. Martin a fait savoir que M. Tremblay avait été critiqué par M. Wilson Woodside, président de l'Association des Nations unies du Canada, ainsi que par les journaux "The Gazette" de Montréal et "The Toronto Globe and Mail" de Toronto.

Le chef de la diplomatie canadienne a exprimé l'espoir que d'autres pays suivront l'exemple du Canada, de la Grande-Bretagne, du Danemark et de la Finlande qui ont fourni $18 millions pour aider à compenser le défaut de paiements de certains membres de l'ONU.

63 morts au Canada

Au moins 63 personnes ont péri accidentellement à travers le Canada au cours du dernier week-end. De ce nombre, quatre ont été frappées par la foudre.

Un relevé de la Presse Canadienne effectué à partir de 6 heures vendredi soir à minuit dimanche (heures locales) démontre que 33 personnes ont été victimes d'accidents de la route, 20 ont été victimes de l'onde, deux ont péri dans des incendies et huit dans des accidents divers.

Quatre personnes ont été tuées par la foudre en Ontario. Un jeune homme a également été électrocuté alors qu'il était en train de réparer sa voiture.

Les accidents de la route ont fait sept victimes dans cette province. D'autre part, il y a eu huit noyades et une personne a péri dans un incendie.

Le Québec signale 16 morts dans des accidents de la route, neuf noyades et deux morts attribuables à des accidents divers.

SOMMAIRE

Editorial ..... P. 2
Granby 3-6
Régionale 4
St-Hyacinthe 5
Féminine 12
St-Jean 7-13
Sports 9-10-11
Annonces classées .. 14
Comiques, Télévision . 15

Fin de la grève des manutentionnaires de grain du port de Mtl

MONTREAL (PC) — Les manutentionnaires de grain du port de Montréal, en grève depuis près de huit semaines, ont décidé de retourner à l'ouvrage.

La décision fut adoptée par une majorité écrasante à un scrutin secret tenu lundi par le Syndicat des employés du port. Elle met fin à un arrêt de travail qui donna lieu à plusieurs reprises à des défilés et donna martel en tête aux agriculteurs aussi bien qu'aux armateurs.

La raison majeure de ce retour au travail est un contrat de deux ans accordé aux grévistes par la Commission des ports nationaux.

Celle-ci offrait une augmentation de salaire horaire de 50 cents, dont 30 cents seront rétroactifs au 1er janvier dernier, cinq cents exécutoires au moment de la signature du contrat et 15 cents à partir du 1er janvier prochain.

Les manutentionnaires quittèrent le travail le 16 juin. Ils exigeaient une augmentation de salaire de 58 cents. Leur salaire horaire était alors de $1.68.

Le syndicat est formé d'employés d'entrepôts et du service du matériel ainsi que des manutentionnaires.

Aucune sanction

Le président du syndicat, M. Hervé Dubé, a déclaré avant le scrutin de lundi tenu à une assemblée générale qu'une proposition de contrat acceptable avait été élaborée au cours d'une séance de négociation qui avait duré de 1 heure de l'après-midi dimanche à 9 heures du matin, lundi.

Les négociations antérieures avaient été laborieuses. Une rupture des pourparlers notamment donna lieu à trois défilés de protestation. Au cours de l'une de ces marches un policier municipal fut légèrement blessé.

M. Dubé a annoncé que le patron avait promis qu'aucune mesure disciplinaire ne serait prise contre les employés et qu'il ne serait exercé aucune discrimination ou sanction.

Il fut également convenu qu'aucune poursuite ne serait intenté de côté ou d'autre.

L'annonce de l'accord fut accueillie par les acclamations de l'assistance.

M. MacEachen est heureux du règlement

OTTAWA (PC) — Le ministre du Travail, M. Alan MacEachen s'est dit heureux de constater le règlement de la grève des 1,000 manutentionnaires de céréales dans le port de Montréal.

Le ministre, qui avait interrompu ses vacances à sa résidence d'Inverness, en Nouvelle-Ecosse la semaine dernière en vue de prendre charge des efforts visant à mettre fin à la grève a déclaré que la poursuite de la grève aurait eu de graves répercussions sur les exportations de céréales.

Au cours du week - end, M. MacEachen et le ministre des Transports, M. J. W. Pichersgill ont eu une série de conversations téléphoniques avec les dirigeants du port de Montréal dans l'espoir de trouver une formule de compromis.

Un porte - parole du premier ministre Pearson a déclaré que ce dernier "avait été très heureux" d'apprendre le règlement de cette grève.

EDITORIAL DE

La Voix de l'Est

MARDI, LE 10 AOUT 1965

Les grèves:une véritable plaie au Québec

Les grèves se multiplient dans notre province. Depuis quelques mois, elles sont une véritable plaie. L'abandon du travail est peut-être justifié dans certains cas, mais non dans tous les cas. Certains différends pourraient certes se régler autrement. Or le premier à subir les conséquences de ces grèves est toujours le public. Il en est, d'une façon ou d'une autre, la première victime. S'il ne perd pas des sommes rondelettes à cause des arrêts de travail, il doit par la suite payer davantage pour les mêmes services. En somme, à peu près toutes les grèves se règlent finalement sur le dos du public.

Il y a certes lieu de se demander où nous allons. On ne peut continuer ainsi sans qu'un jour il soit nécessaire de faire le point. Le coût de la vie augmente rapidement, et il s'ensuit un déséquilibre dangereux pour les petits salariés et aussi pour la petite entreprise qui ne saurait, dans de telles conditions, affronter très longtemps la concurrence.

Le public ne comprend pas, et avec raison, que tous les différends doivent nécessairement conduire à la grève et se régler sur son dos. Il s'interroge sur les raisons d'une telle situation. Il se demande s'il n'y a pas mauvaise foi, si l'on ne devrait pas, de part et d'autre part, tenir compte de l'injustice que l'on commet envers lui, en déclenchant des grèves à tout propos et en ne trouvant jamais d'autre solution que celle d'accroître le coût des marchandises et des services. Le public, se dit-il, n'est pas là simplement pour payer les pots cassés. Il a des droits, tout comme le travailleur, le patronat qui, dans les négociations, devraient en tenir compte.

Les grèves sont-elles d'ailleurs aussi payantes qu'on le croit pour les parties en cause? Lorsqu'elles se prolongent, les avantages obtenus lors de leur règlement suffisent-ils à absorber toutes les pertes qu'elles ont entraînées? Si l'on étudiait de plus près cet aspect des grèves, sans doute hésiterait-on davantage à y avoir recours. Sans doute également, ne les prolongerait-on pas inutilement.

Dans le cas des postiers, par exemple, il n'y avait aucune raison qui les empêchait de retourner au travail, après avoir pris connaissance de la dernière offre gouvernementale. Le gouvernement leur garantissait une augmentation qui, sans être celle qu'ils avaient réclamée, était très raisonnable. Le juge Anderson s'engageait, d'un autre côté, à reviser leurs conditions de travail et à recommander les changements nécessaires. Ils ne pouvaient tout de même attendre la fin de cette étude pour rétablir le service de la poste. Leurs chefs assumaient une lourde responsabilité en ne leur recommandant pas de mettre fin à la grève sans délai. L'arrêt du service, faisait subir des pertes considérables à des milliers de citoyens qui étaient en droit d'exiger que ce conflit se règle autrement qu'à leurs dépens.

En d'autres termes, les postiers de Montréal auraient dû, comme leurs confrères des autres centres du pays, reprendre immédiatement le travail, afin de ne pas accroître davantage les pertes des contribuables. Si la décision de la commission du service civil les justifiait de déclencher la grève, l'offre gouvernementale, faite sur la recommandation du juge Anderson, les engageait à retourner à leur sens des responsabilités, en ne paralysant pas davantage un service aussi essentiel.

A notre sens, il y aura lieu, semble-t-il, pour plusieurs chefs ouvriers de reviser leur attitude à l'égard des syndiqués et du public. Ce dernier en a plein le dos des grèves. Il en a marre de payer et de payer toujours davantage, parce qu'au lieu de rechercher d'autres solutions, on lui fait payer les hausses de salaires. La grève ne doit pas être la première mesure prise pour régler les différends industriels, mais la dernière, lorsque tous les autres moyens de persuasion ont été épuisés. Le public est convaincu que si l'on agissait de cette façon, il y aurait beaucoup moins de grèves à travers notre province.

83,000 étudiants ignorent encore le résultat de leurs examens

Au début de la deuxième semaine d'août, plus de 83,000 étudiants du secondaire public n'ont pas encore obtenu leurs résultats d'examen. Les raisons de cet état de chose sont les suivantes: a) la grève des postiers, b) la mécanographie utilisée pour la compilation des résultats à l'échelle du Québec, c) les erreurs commises dans les questionnaires.

Or les conséquences de ce retard sont faciles à déterminer. Les étudiants ne peuvent préparer convenablement leurs reprises. Il leur est impossible de suivre des cours de rattrapage. Enfin, ceux qui terminent leurs études secondaires doivent attendre pour s'orienter et s'inscrire dans les écoles supérieures.

Une telle situation se justifie difficilement. La première cause du retard semble les nombreuses erreurs commises dans la préparation des questionnaires. Bien avant la fin de l'année scolaire, on ne savait trop comment procéder dans les écoles pour permettre aux étudiants de répondre adéquatement aux examens. Plusieurs risquaient pour cette raison de perdre leurs notes. Le ministère de l'Education a évidemment remédié par la suite à cet état de chose, mais en retardant inévitablement l'envoi des rapports des examens.

Quant au nouveau système de compilation utilisé par le ministère, les préposés n'étaient pas prêts à assumer une tâche aussi délicate. Aussi eut-il été préférable d'en retarder l'utilisation à une date ultérieure. Quelque 275,000 étudiants ont dû, à cause de l'inexpérience des fonctionnaires et des erreurs commises dans les textes des questionnaires, attendre le résultat de leurs examens.

Une telle situation est inacceptable et le ministère devrait, dans l'avenir, agir avec plus de prudence dans ses réformes, en vue d'en empêcher la répétition. Les étudiants doivent connaître, dans le plus bref délai, le résultat de leurs examens pour être en mesure de prendre les dispositions nécessaires à la poursuite de leurs études.

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935 — Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136 Principale, Granby
Aimé Laurion, Président J. Charles D'Amour, Gérant Général

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Par camelot	Par jour $0.07	Samedi $0.10	Semaine $0.45
Par la poste	1 m.	3 m.	6 m.	1 an
Canada	$1.50	$4.00	$6.00	$10.00
Etats-Unis		$6.00	$10.00	$18.00
Autres pays			$12.00	$20.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

Les habitants de Hambourg sont fiers de leur ville et particulièrement de l'Alster, dont les eaux forment au coeur de la ville une sorte de lac bordé d'arbres de pelouses et de beaux édifices. Mais d'ici quelques années une gare souterraine de 5 étages atteignant 22 m de profondeur va se trouver sous ce lac. C'est là que se croiseront toutes les lignes de métro et de rapides de banlieue. Les voyageurs pourront traverser la ville directement sans changer de station. Les différents quais seront réunis par des étages intermédiaires, des escaliers et des escalators. Des magasins, boutiques et kiosques permettront aux voyageurs de faire leurs emplettes quotidiennes. 19 acres seront aménagés aux guichets et étages intermédiaires

On étudie les problèmes des régions canadiennes où il n'y a pas d'eau

Par MICHAEL BLAIR

MONTREAL (PC)—Une étude des ressources hydrauliques du Canada sera la première tâche importante qu'entreprendra le Conseil canadien des ministres des Ressources naturelles, créé il y a deux ans avec l'appui des gouvernements fédéral et provinciaux.

Le conseil, qui reçoit une somme de $150,000 par année des 11 gouvernements pour couvrir les frais d'opération de son secrétariat et de son département de recherche, a reçu l'ordre d'entreprendre cette étude lors d'une récente réunion des ministres des Ressources naturelles tenue à Victoria.

Au cours de ses deux premières années, le conseil a existé sans autres tâches spécifiques que quelques études préliminaires sur les différentes ressources et, dans les propres mots de M. René Lévesque, ministre des Ressources naturelles du Québec, a servi de centre de diffusion des informations sur les ressources naturelles.

L'étude des ressources hydrauliques comprendra une analyse des possibilités de détourner certains cours d'eau du Nord du Canada vers des régions souffrant d'une disette d'eau, comme celle des Grands Lacs, par exemple.

M. Christian de Laet, d'origine belge, secrétaire général du conseil, croit que l'étude des ressources hydrauliques constituera un bon départ.

Il a déclaré que les Canadiens devaient s'intéresser à la question parce que "des yeux envieux" se tournent vers le nord, faisant allusion ainsi à des projets élaborés des Etats-Unis qui voudraient que les cours d'eau qui se jettent dans les baies d'Hudson et James et dans l'océan Arctique, soient détournés vers les Grands Lacs et d'autres régions des Etats-Unis afin de remédier à la disette d'eau dans ce pays.

Les provinces doivent agir

"La réunion de Victoria a été le premier pas dans l'étude du développement et de l'usage futurs des ressources hydrauliques du Canada," a-t-il dit, "une étape qui conduira, nous espérons, à l'établissement d'une politique nationale et régionale sur les cours d'eau du Canada."

M. Walter Gray, directeur de l'information du secrétariat formé de quatre membres, a déclaré dans une interview: "C'est la première tentative faite par tous les gouvernements d'examiner le statut des ressources naturelles."

"Le conseil offre ceci d'unique: le gouvernement fédéral possède au chapitre une voix égale à celles des provinces et il reconnait que les ressources appartiennent aux provinces et que c'est à elles qu'incombe la responsabilité de jeter les bases de la planification."

Le secrétariat a été établi à la suite de conférences sur l'avenir des ressources naturelles, tenues à Montréal et à Toronto en 1962 et en 1963 respectivement. Il a comme but principal de maintenir les communications avec les ministères des Ressources des différentes provinces, et avec les organisations non-gouvernementales concernées dans le développement des ressources naturelles.

"Nous sommes en train d'ordonner ce développement sur des bases régionales et nationales," a dit M. Gray.

Il a révélé que chacun des gouvernements concernés avait manifesté de l'intérêt envers le conseil et son secrétariat, y compris M. Lévesque, un des leaders du mouvement québécois pour l'indépendance économique.

Pollution

Le ministre des Ressources naturelles du Québec n'a pas assisté aux deux dernières réunions du conseil mais a dit que cela ne signifiait pas qu'il n'était pas intéressé dans son travail. Il a exprimé ainsi son opinion sur le sujet:

"Le secrétariat est ni plus ni moins qu'un centre de diffusion . . . et en tant que tel, il est utile. Cependant, avec les problèmes actuels de juridiction (entre les droits provinciaux et fédéraux), je ne crois pas que le conseil puisse remplacer le manque d'une politique sur la question."

En plus des ressources hydrauliques, la conférence de Victoria a discuté de la pollution de l'eau, de l'air et du sol et d'un programme national de la faune et de la flore.

En ce qui a trait à la pollution, le conseil aimerait coordonner les nombreuses agences s'occupant de la question, ce qui pose des problèmes de juridiction et d'administration. La question sera étudiée lors d'une conférence intitulée "la pollution et notre ambiance" qui aura lieu ici l'an prochain.

Le programme de la faune et de la flore, auquel le gouvernement fédéral a proposé de consacrer $5,100,000 par année durant 10 ans pour la préservation des habitats des oiseaux migrateurs, a été proposé par M. Arthur Laing, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales.

"L'atmosphère est unique," a déclaré M. Gray. "Nous ne traçons pas de ligne de conduite, mais nous faisons simplement des suggestions, de cette façon aucun des gouvernements n'aura l'impression que nous tentons d'outrepasser ses pouvoirs."

$55,000 en prix à l'expo de Québec

L'Exposition provinciale de Québec, qui sera inaugurée au début de septembre, offre plus de $55,000 en prix dans les divers concours de son secteur agricole.

Un montant de $46,360 est prévu pour les participants des concours d'élevage comprenant les chevaux, les bovins, les bovins de synthèse, les moutons et les porcs ainsi qu'un concours de tenue des étables et de régisseurs de troupeau.

D'autre part, $3,000.00 seront consacrés aux concours de petits animaux; $4,000 aux concours organisés pour les Jeunes Agriculteurs; $2,000, aux concours d'artisanat, comprenant le concours des arts domestiques et celui des Cercles des Fermières ainsi que $1,000 aux concours horticoles, soit pour les produits de la ruche et ceux de l'érable.

Ces concours se dérouleront, pour la plupart au Palais de l'Agriculture de l'Exposition, entre les 2 et 12 septembre prochains.

Jeaneau Prudent dit: "Apprenez à bien nager avant de faire du canoë. Ne vous levez jamais. Si le canoë chavire, cramponnez-vous et attendez de l'aide."

Le Conseil des Arts accorde pour plus de $2 millions de bourses

Ottawa, le 21 juillet - Le Conseil des Arts du Canada accordera pour l'année 1966-1967, un total d'environ 700 bourses, auxquelles il consacrera plus de 2 millions de dollars, comparativement à $1,200,000 l'an dernier. Les bourses de la plupart des catégories seront plus généreuses et plus nombreuses que par les années passées.

Le nouveau programme de bourses du Conseil, revisé et simplifié, prévoit cinq catégories. Trois sont conçues principalement pour les universitaires qui se livrent à des études ou à des travaux de recherche dans les domaines des humanités et des sciences sociales, et deux sont réservées aux artistes créateurs et interprètes. Les bourses les plus généreuses, dont la valeur peut atteindre $5,500 sans compter les indemnités de déplacement, sont destinées aux universitaires et artistes de réputation établie.

Le programme prévoit:

425 bourses de doctorat dont la valeur maximum s'échelonne entre $2,000 et $3,000 ($500 de plus que l'an dernier) pour les personnes ayant complété au moins une année d'études universitaires supérieures dans le domaine des humanités, des sciences sociales ou des arts au moment de l'entrées en vigueur de la bourse. Cette catégorie vise principalement à favoriser la formation de professeurs d'université. Quelques-uns des meilleurs candidats bénéficieront d'un supplément de $1,000.

45 bourses de travail libre pour universitaires, d'une valeur maximum de $5,500 ($1,000 de plus que l'an dernier) pour les spécialistes reconnus et les professeurs d'université qui font de la recherche indépendante ou d'autres travaux propres à faire avancer leur spécialité, dans les domaines des humanités, des sciences sociales ou des arts.

100 bourses de recherche de courte durée, d'une valeur de $1,500 (comparativement à $1,200 l'an dernier) pour les spécialistes reconnus dans les domaines des humanités, des sciences sociales ou des arts, qui désirent faire des recherches ne conduisant pas à un diplôme.

100 bourses de perfectionnement pour artistes, d'une valeur maximum s'échelonnant entre $2,000 et $3,000 ($500 de plus que l'an dernier); ces bourses sont destinées à ceux qui en sont aux premiers échelons de la carrière artistique.

25 bourses de travail libre pour artistes, d'une valeur maximum de $5,500 ($1,000 de plus que l'an dernier) pour les artistes de grande distinction et de réputation solidement établie.

En principe, le Conseil des Arts attribue toutes ses bourses aux plus méritants par voie de concours, et ce n'est que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles qu'il déroge à cette règle. Les concours sont accessibles aux ressortissants canadiens et aux personnes établies au Canada comme immigrants depuis au moins douze mois au moment de la date limite d'inscription. Les bourses qui ne sont pas imposables, peuvent être utilisées au Canada ou à l'étranger, sauf les bourses de perfectionnement pour artistes, qui ne sont utilisables, en général, qu'au Canada. Les concours sont jugés par des groupes d'experts recrutés à travers le pays.

Cette année, les dates limites d'inscription demeurent les mêmes que l'an dernier, et l'étude des candidatures aura lieu au cours de l'automne et de l'hiver.

74,900,000 travailleurs aux E. Unis

WASHINGTON (AFP) — Le nombre des travailleurs américains a atteint 74,900,000 au mois de juillet, établissant un nouveau record, annonce le ministère du Travail. Ce chiffre est en augmentation de 1,100,000 sur juin.

Simultanément, le nombre des chômeurs est tombé au niveau le plus bas depuis huit ans, soit 3,600,000, en diminution de 700,000 par rapport au mois de juin.

Cette augmentation est due principalement aux écoliers et étudiants qui prennent des emplois temporaires pendant les vacances.

Les statistiques du ministère du Travail font ressortir que le nombre des chômeurs noirs et "non-blancs" a encore augmenté au mois de juillet, comme au mois de juin.

Une chanson de Vigneault, premier prix

VARSOVIE (PA) — Une chanson canadienne a remporté le premier prix au festival international annuel de Sopot, sur la côte de la Baltique, annonce aujourd'hui l'agence de presse polonaise.

La chanson intitulée "Mon pays" de Gilles Vigneault était interprétée par Monique Leyrac.

LISEZ ET

FAITES LIRE

LA VOIX DE L'EST

DU NOUVEAU

pour les finissants du cours secondaire

GARÇONS ET FILLES,

un cours intensif de métiers d'une durée d'un an vous est offert

40 spécialités dans les domaines suivants:

construction, vêtement, services de l'électricité, industrie du téléphone, entretien des machines et des moteurs, coiffure, dessin industriel et cartographique, secrétariat.

INSCRIPTION du 9 au 20 août à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus rapproché de votre domicile.

EXAMENS D'ADMISSION lundi, le 23 août

ÉTUDES REQUISES avoir réussi la 11e générale ou l'équivalent

avoir réussi la 10e année et avoir démontré, lors de l'examen d'admission, les aptitudes pour s'inscrire à ce cours.

PROSPECTUS ET LISTE DES SPÉCIALITÉS SUR DEMANDE

Adressez-vous à l'une des écoles suivantes:

Institut de technologie de Sherbrooke
École de métiers de Granby
École de métiers de Magog
École de métiers de Waterloo
École de métiers de Victoriaville
École de métiers de Drummondville
École de métiers d'Asbestos
École de métiers de Thetford-Mines

COURS GRATUIT

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

EN ONDES
CHEF
SEIZE HEURES PAR JOUR
1000 Watts
La Voix de l'Est
1450 Kcs

La Voix de Granby

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

MARDI, LE 10 AOUT 1965

M. Emile Dorais est décédé à l'âge de 81 ans

GRANBY.- M. Emile Dorais, époux en premières noces de feu Marie-Louise Renaud, et en secondes noces de feu Achélia Casavant, demeurant au 600 rue Duvernay, à Granby est décédé hier à l'âge de 81 ans.

Le défunt laisse dans le deuil sa fille: Mme Alfred Pomerleau, de Granby; un gendre: M. Alfred Pomerleau, de Granby; deux frères: MM. Jean-Baptiste et Rosario Dorais, tous deux de Sainte-Anne de La Rochelle; une soeur: la Révérende soeur Marie-Stanislas (Yvonne), de la Congrégation des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus; de Coolbrook, N.H.; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Wilfrid Casavant, de Granby; M. Edouard Casavant, de Sainte-Anne de La Rochelle; M. et Mme Alfred Casavant, de Bonsecours; Mme Nolasse Provost, de Granby, Mme Elzéar Breault de Granby également; Mme Jean-Marie Lagrandeur, de St-Anne de La Rochelle; et M. et Mme Josaphat Therrien, de Ste-Germaine, comté de Dorchester.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 août.

Le convoi funèbre partira des Salons Girardot et Ménard Ltée, sis au 223 rue Principale, pour se rendre à l'église paroissiale de Sainte-Anne de La Rochelle, où le service sera célébré à neuf heures 30.

L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière de l'endroit.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

M. R. Lamothe, gérant à la B de M de Granby est nommé à Sherbrooke

GRANBY -- Le bureau principal de la banque de Montréal à Granby perdra prochainement un homme de grande compétence en la personne de son gérant, M. Roland Lamothe. Ce dernier agira sous peu à titre de gérant du bureau principal de la B de M à Sherbrooke.

L'importante nomination qui l'affecte laissera sous sa direction un personnel composé de 34 membres. La ville de Sherbrooke compte cinq succursales de la B de M et la principale de celles-ci située sur la rue Wellington sera sous la gérance de M. Lamothe.

M. Lamothe était bien connu de plusieurs hommes d'affaires de notre ville puisqu'il détenait son poste de gérant à Granby depuis septembre 1955, soit tout près de 10 ans.

Le remplaçant de M. Lamothe n'est pas encore connu de façon officielle mais on s'attend à recevoir sous peu confirmation des bureaux chefs de la B de M avec le nom de celui qui prendra la place de M. Lamothe.

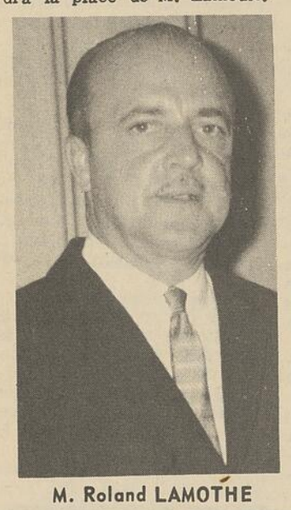

M. Roland LAMOTHE

Fillette blessée par une auto

GRANBY -Une fillette de quatre ans a été légèrement blessée alors qu'elle a été frappée par une automobile vers 7 heures 05 hier soir en face du 158 de la rue Saint-Urbain, à Granby.

La victime est la jeune Céline Boucher, fille de M. et Mme Dollard Boucher, résidant au 154, de la rue Saint-Urbain.

Les parents ont conduit leur fillette à l'hôpital Saint-Joseph de Granby. Elle ne souffre toutefois que d'une coupure à la tête et son état n'inspire aucune crainte selon le porte-parole de l'hôpital.

L'automobiliste en cause était M. Gilles Meunier, du 177, rue Court à Granby. Il était au volant d'une plymouth 1959 qui a été endommagée pour environ une dizaine de dollars.

Les constatations d'usage ont été faites par le constable Jean-Guy Bruneau, de la Sûreté municipale.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MEILLEUR occupe le nouvel édifice de son siège social depuis hier. Cette ancienne résidence des RR.FF. Maristes, qui enseignaient autrefois à l'Ecole Notre-Dame-de-Fatima, compte 20 pièces qui ont été réaménagées à peu de frais pour devenir très fonctionnelles et loger tous les services de la Régionale. Au rez-de-chaussée se trouve le service de la pédagogie; au premier, tous les services administratifs de même que les bureaux du président et des commissaires; au deuxième; logent les services de l'orientation et de l'information scolaire et professionnelle.

Edifice fonctionnel de 3 étages

La Régionale Meilleur habite son nouveau siège social, rue Laurier

GRANBY.- L'aménagement des bureaux et services administratifs et pédagogiques de la Commission scolaire régionale Meilleur en son nouveau siège social, 261 rue Laurier, devrait être complété ce soir et le travail de ce quartier général de l'enseignement secondaire dans notre région sera repris demain, après un arrêt de deux semaines pour les vacances du personnel et de deux jours additionnels pour le déménagement.

C'est ce que nous communiquait, hier soir, M. Jacques Dubois, secrétaire-trésorier et administrateur général de la Régionale.

Le nouvel édifice de trois étages qu'occupe le siège social de l'organisme était autrefois la résidence des RR. FF. Maristes qui enseignaient à l'Ecole Notre-Dame-de-Fatima.

Le bâtiment n'a pas eu à subir d'importantes transformations et ses quelques 20 pièces sont des plus fonctionnelles pour tous les services de la Régionale. Au rez-de-chaussée se trouveront tous les bureaux reliés directement à la pédagogie, dont ceux de MM. Lucien Lambert, directeur général des Ecoles; et Charles-Emile Charbonneau, nouveau conseiller pédagogique auprès des commissions scolaires affiliées à la Régionale, à l'exception de celle de Granby.

Au premier étage sont installés les bureaux du président, Me Bernard Légaré, avocat de notre ville; les bureaux de M. Dubois et la salle de travail et de délibération des commissaires. Enfin, au deuxième étage, logeront tous les services de l'orientation et de l'information scolaire et professionnelle, sous la direction de M. Roger Chamard.

Quant aux délégués des commissions scolaires affiliées, ils seront convoqués en la grande salle de l'école Notre-Dame-Fatima, 294, rue Déragon, rue voisine et parallèle à la rue Laurier, pour les assemblées publiques mensuelles.

La Régionale Meilleur demeurera en ces lieux environ trois ans, c'est-à-dire jusqu'à ce que soient construits les édifices du campus scolaire prévus pour 1967, selon les recommandations du Comité régional de planification.

L'ancien siège social de la Régionale, 140 Dufferin, est actuellement transformé en locaux qui serviront de salles de couture et d'enseignement ménager pour les filles de l'Ecole Christ-Roi. M. Dubois a profité de l'entretien pour nous apprendre que les travaux étaient rondement menés au Mont Sacré-Coeur, au Collège Mgr Prince et à l'Ecole secondaire Immaculée-Conception. Tous sera terminé longtemps avant la rentrée des classes, le 7 septembre prochain.

Dorénavant, il faudra se rappeler que les numéros de téléphone de la régionale Meilleur ont aussi été changés. On obtiendra ainsi la communication: administration: 378-8491; services pédagogiques et M. Lambert: 378-8492; M. Charbonneau: 378-8493; M. Chamard et services d'orientation: 378-8494. Tous ces numéros de téléphone seront en vigueur dès demain.

Président des professeurs protestants

M. W. M. MUNROE, DU "HIGH" DE GRANBY, PARTICIPE À D'IMPORTANTS ENTRETIENS

GRANBY - M. William Munroe M.A., principal de l'école protestante anglaise de notre ville, était élu, le printemps dernier président de l'Association des professeurs protestants du Québec, organisme qui groupe au-delà de 6,000 éducateurs. Ces fonctions obligent M. Munroe à voyager beaucoup. Il rentre justement d'un voyage à Terre-Neuve où, en compagnie de madame Munroe, il participait au congrès annuel de la Fédération canadienne des instituteurs. Dans cette fédération sont réunies toutes les associations de professeurs catholiques et protestants du pays, tous ceux de langue française comme de langue anglaise, à l'exception toutefois de la Corporation des Instituteurs catholiques du Québec. Cette dernière avait d'ailleurs délégué des observateurs et, selon M. Munroe, il s'agit d'une question de temps, seulement, avant que la corporation quebecoise ne se joigne à la fédération.

M. et madame Munroe sont revenus enchantés de l'hospitalité des Terre-Neuviens, durant leur séjour à St-Jean, capitale de la dixième province du pays. Au banquet de clôture du congrès, le conférencier d'honneur était M. Joey Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve. M. Smallwood était entouré de la plupart des membres de son cabinet.

M. Munroe n'a pas déboucle ses valises. Demain, jeudi et vendredi, il participera à une réunion de tous les professeurs protestants de la province et de tous les instituteurs catholiques de langue anglaise du Québec, également. La rencontre aura lieu dans les Laurentides et son ordre du jour se limitera à une discussion des modalités de la nouvelle loi relative au fonds de retraite du personnel enseignant.

On se souvient que La Voix de l'Est, dans son édition de vendredi dernier, reproduisait la teneur d'un télégramme de l'Association des Professeurs catholiques de Granby Inc., adressé au premier ministre Lesage et réclamant un amendement au bill 57 qui place l'administration du fonds de pension des instituteurs sous la juridiction exclusive de fonctionnaires. Ce projet de loi a été adopté, aux dernières heures de la session de l'Assemblée législative.

Aux entretiens auxquels participera M. Munroe cette semaine seront présents des professeurs protestants et catholiques de langue anglaise du Québec et probablement quelques experts des ministères provinciaux du Revenu et de l'Education qui fourniront les explications et les précisions dont les congressistes pourront avoir besoin pour savoir exactement à quoi s'en tenir sur la signification de la nouvelle loi des pensions.

Une simple question de nettoyage

Il en coûtera $150 au Canton de Granby au lieu de $1,500

GRANBY -La municipalité du Canton de Granby devra défrayer une partie du coût des travaux de nettoyage qui se poursuivent actuellement à proximité de la traverse à niveau de la voie ferrée sur l'Avenue des Pins. La participation financière du Canton de Granby sera de $150.

Ces travaux de nettoyage consistent en la coupe d'arbres sur une certaine distance le long de la voie ferrée, à proximité du passage à niveau, afin d'améliorer le champ de visibilité.

Si le conseil de la municipalité du Canton n'avait pas permis l'exécution de ces travaux, il aurait fallu procéder à l'installation de signaux lumineux, ce qui aurait coûté environ $15,000.

Le Canton de Granby se serait alors trouvé dans l'obligation de débourser $1,500 puisque le coût de l'installation de signaux lumineux est payable dans une proportion de 80 pour cent par la Commission des transports. La compagnie de chemin de fer et la municipalité doivent payer chacun 10 pour cent. L'installation de signaux lumineux aurait aussi obligé la municipalité à une dépense annuelle égale à 50 pour cent du coût d'entretien.

SUR L'EAU-
DANS
L'EAU
A-T-T-E-N-T-I-O-N

Le niveau de l'eau monte de 14 pouces

GRANBY - Les pluies abondantes de la fin de semaine ont fait monter le niveau du lac qui approvisionne Granby en eau potable de 14 pouces.

Hier, le niveau était de 20 pouces inférieur à la normale, alors qu'il était de 34 pouces en bas du barrage vendredi.

La situation va donc en s'améliorant depuis vendredi, alors qu'elle empirait de façon alarmante depuis la mi-juillet.

Le 14 juillet, le niveau était de 19 pouces inférieur à la normale. Cinq jours plus tard, il descendait à 22 pouces pour ensuite continuer à s'abaisser, et cela à tel point que les autorités municipales, craignant le pire, adoptaient des mesures d'urgence telles que la fermeture des fontaines et l'interdiction d'arroser les parterres en tout temps.

Le 2 août, le niveau était descendu à 33 pouces en bas de la normale et l'on craignait alors que des usines se trouvent éventuellement dans l'obligation de cesser leurs opérations.

Quoique la situation ne soit pas revenue complètement à la normale, elle est toutefois plus rassurante étant donné qu'au cours d'une seule fin de semaine le niveau de l'eau s'est élevé d'autant qu'il s'était abaissé en 15 jours.

Au surplus, la cité de Granby est maintenant assurée de recevoir 7,000,000 de gallons d'eau par jour de Waterloo pendant 24 jours, ce qui est supérieur à sa consommation quotidienne, laquelle atteint 5,-500,000 gallons. Granby doit également bénéficier des 40,-000,000 de gallons d'eau que retient un petit lac que Waterloo doit vider en prévision de certains travaux.

Travail sérieux poursuivi par la Commission industrielle

Granby possède déjà quelques candidatures pour le poste de commissaire industriel

GRANBY -La Commission industrielle municipale à titre consultatif de notre cité a déjà reçu 7 ou 8 réponses à son invitation aux candidats compétents pour le poste de commissaire industriel.

C'est ce que nous apprenait, Me Gérard Southière, notaire, président de la commission. M. Southière soulignait même que, parmi des postulants, trois hommes de valeur exceptionnelle étaient venus le rencontrer pour se soumettre à une entrevue personnelle.

Le choix définitif de ce haut fonctionnaire sera probablement retardé de quelques semaines à cause de l'arrêt de travail des employés des postes de Montréal. En effet, comme les demandes de candidatures faites par la commission industrielle ont été publiées dans des journaux de Montréal, au cours de deux fins de semaine consécutives, Me Southière nous a dit que d'autres réponses dignes d'attention pouvaient se trouver dans le courrier bloqué.

Une fois le débloquage des postes complété, le président de la commission se propose, quelques jours plus tard, de convoquer une première assemblée spéciale de son organisme pour procéder à une première élimination parmi les candidatures reçues. Une seconde assemblée suivrait au cours de laquelle les deux ou trois candidats jugés les plus aptes pour la fonction seraient appelés à se présenter devant les commissaires. Ceux-ci, par après, feraient leur recommandation définitive au conseil municipal.

"En somme, c'est le conseil municipal qui est l'autorité reconnue pour choisir le commissaire et fixer ses émoluments. La Commission que je préside fera ses recommandations et chacun, par la suite, devra prendre ses responsabilités pour compléter cette nomination. Notre travail de sélection et de recommandation sera accompli le plus sérieusement possible. Si rien ne s'ensuit, la commission industrielle consultative n'en sera nullement responsable."

Vandalisme et vols dans les maisons

GRANBY - Trois vols avec effraction dans des maisons privées ont été signalés au service de la police municipale. Ces vols ont été commis évidemment en l'absence des propriétaires.

Vers 10 heures 30 p.m. samedi soir, les constables R. Inkel et G. Gladu se sont rendus à la résidence de M. Adrien Sévigny au 73, rue Cyr à Granby pour constater une première plainte. Les agents ont noté la disparition d'un tourne-disque "stéréo" portatif d'une valeur de $120 et une paire de boutons de manchettes de $15. Par ailleurs, ils ont trouvé sur les lieux une paire de gants de femmes et un stylo, objets, qui, selon le propriétaire, ne lui appartiendraient pas.

Au moment où les constables faisaient les constatations, une personne demeurant dans le voisinage, soit M. Dorilas Fortin, du 49, rue Cyr, s'est présenté chez M. Sévigny et a lui-même porté plainte pour une effraction du même genre.

A la différence du premier cas cependant, des actes de vandalisme ont été commis à la résidence de M. Fortin. En effet, un porte-manteau avait été coupé et une couverture avait été déchirée. D'autre part, M. Fortin a déploré la disparition de deux paires de boutons de manchettes totalisant une valeur de $20. une montre en or de $100 et un manteau en imitation de fourrure qui correspondrait à une somme de $60.

Enfin, un autre vol par effraction a été perpétré à la résidence de M. Lucien Lambert, située au 360 de la rue Cartier.

Toutefois, les dommages causés n'ont pu être évalués en raison de l'absence du propriétaire. Néanmoins, nous avons appris que des actes de pillage ont été faits et probablement que des articles ont été volés.

Terrain de moins de 10,000 p.c.

M. R. Robitaille ne peut creuser de fosse septique

GRANBY -M. Reynald Robitaille devra porter la superficie totale du terrain qu'il occupe le long de la route de West Shefford, dans la municipalité du Canton de Granby, à 10,000 pieds carrés s'il ne veut pas qu'on l'oblige à déménager ailleurs la roulotte qu'il y a installée.

M. Robitaille s'est présenté lui-même devant les membres du conseil du Canton afin de soumettre son problème et tenter d'obtenir l'autorisation de creuser une fausse septique même si la superficie de son terrain n'est pas conforme aux règlements provinciaux d'hygiène.

Ce citoyen a expliqué qu'il a acquis un terrain de 75 pieds par 75 pieds de M. Olivier Brodeur, terrain sur lequel il a installé une roulotte de 8 pieds par 40 pieds. Il a dépensé quelques centaines de dollars pour l'aménagement du terrain en plus du coût d'achat.

Alors qu'il était à creuser une fosse septique, M. Robitaille a reçu la visite de M. René Bernard, officier municipal du Canton qui l'a avisé que les règlements provinciaux d'hygiène ne permettaient pas l'existence d'une fosse septique sur une propriété de moins de 10,000 pieds carrés.

M. Robitaille aurait par la suite tenté d'acquérir une bande de terrain suffisante pour satisfaire aux exigences des règlements provinciaux d'hygiène, mais il ne serait pas parvenu à s'entendre sur le prix avec M. Olivier Brodeur, citoyen de qui il a fait l'acquisition du terrain qu'il occupe déjà.

Les membres du conseil municipal du Canton ont laissé entendre à M. Robitaille qu'ils ne pouvaient se rendre à sa demande.

La Jeune chambre s'en prend aux maringouins

GRANBY -- Les dirigeants de la Jeune chambre de Granby, le président le premier, en auraient assez des maringouins, ces moustiques qui les visitent en soirée, sur leur parterre, pour leur voler une demi-goutte de bon sang.

Irrités par cette présence indésirable, les dirigeants de la Jeune chambre se proposent de considérer la possibilité de demander aux autorités municipales de prendre les moyens nécessaires pour exterminer ces bestioles de Granby.

La question fut soulevée au cours d'une réunion de l'exécutif de la Jeune chambre. Une étude sera faite et s'il y a lieu, de dire Me Bernard Trudel, le président, un rapport sera soumis à l'hôtel de ville.

Et s'il faut analyser tous les propos du président, les dirigeants ne seraient pas tellement importunés par les maringouins puisqu'ils se proposent de tenir leur prochaine réunion, lundi le 16 août, au camp d'été de M. André Hamel, l'un des directeurs.

L'aquacade aura lieu ce soir

GRANBY -- C'est ce soir que doit avoir lieu la 17ème aquacade annuelle des Loisirs de Granby. Ce spectacle, que la population granbyenne a coutume d'apprécier à sa juste valeur, débutera à 8 heures 30 à la piscine du parc Miner.

Le numéro le plus sensationnel au programme est sans contredit le plongeon de 75 pieds qu'exécutera M. Gérard Poirier. Ce plongeur professionnel se laissera en effet tomber du haut de l'échelle aérienne du service des incendies de Granby, pour plonger dans une nappe de feu. M. Poirier est champion canadien du haut vol et il est membre de la troupe "Hippocampes" de Montréal.

Des plongeons classiques et d'autres à caractère plus comique sont également au programme. De même, la foule pourra assister à des compétitions de natation et de plongeons se livreront des talents locaux.

La représentation sera de plus précédé d'un court spectacle présenté par des vedettes locales.

Le responsable de la programmation, M. Gérald Brasseur, nous faisait remarquer qu'en cas de pluie, la représentation sera remise au 11 août, soit le lendemain à 8 heures 30 p.m.

Assemblée du bureau directeur de la Légion

GRANBY -- L'assemblée de l'exécutif de la Légion canadienne aura lieu à la salle de cet organisme, sur la rue Court, mercredi soir, le 11 août, la 8 heures.

Autres nouvelles de Granby en page six

Le Canton s'informe

Une taxe d'amusement sur les entrées au Granby Speedway ?

GRANBY -Le conseil de la municipalité du Canton de Granby s'adressera au ministère du Revenu afin de savoir s'il peut percevoir une taxe d'amusement sur les billets d'entrée du Granby Speedway, site des courses de stock cars.

La municipalité a déjà perçu une taxe d'amusement à cet endroit mais elle fut invitée à cesser cette pratique.

Le conseil a décidé de prendre information auprès des autorités compétentes après avoir pris connaissance d'une lettre du ministere du Revenu de la province de Québec indiquant que la surtaxe de deux et demi pour cent était abolie et que le produit de la taxe d'amusement de 10 pour cent appartiendrait dorénavant aux municipalités.

Dans le Canton comme dans toutes les autres municipalités d'ailleurs, la surveillance de la taxe d'amusement relèvera d'un officier désigné par le conseil, lequel devra également étudier les demandes d'exemption de la taxe d'amusement.

Deux accidents sont signalés

GRANBY - Deux accidents de la circulation sont survenus au cours de l'avant-midi d'hier, ne faisant toutefois aucun blessé.

Néanmoins, le premier d'entre eux, survenu à 9 heures 10 a.m. à l'angle des rue Robinson et Breton, est particulièrement inusité de par les véhicules qu'il implique: un autobus et un camion. Ce dernier était conduit par M. Gaston Ballard, du 279 rue St-Antoine Nord à Granby. Des dommages évalués à $600 ont été causés à ce camion de marque International 1964, qui est la propriété de la Laiterie Leclerc Ltée.

D'autre part, M. Gilles Brodeur, du 391, rue York à Granby conduisait l'autobus, propriété de la firme Verreault Transport Ltée. Dans le cas de ce véhicule de marque Fitz 1952, les dommages matériels se limitent à $125.

C'est l'agent Camille Messier qui a fait les constatations d'usage pour cet accident.

Le second accident s'est produit vers les 11 heures 20 a.m. Un des deux automobilistes en cause, M. Tony Wong, du 190, rue Principale à Granby, a vu sa Ford 1965 endommagée pour une centaine de dollars.

Par ailleurs, des dommages estimés à $30 environ ont été causés à la Buick 1962 de M. André Lacoste, du 612, rue Sainte-Catherine à Granby.

Les constatations d'usage ont été faites par l'agent Marcel Larocque.

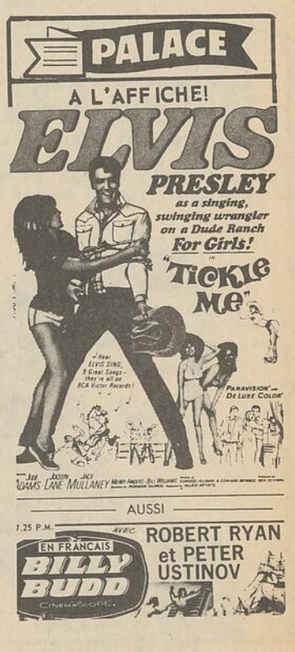

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

Une clinique de la Croix-Rouge jeudi à Bedford

BEDFORD -Une clinique de donneurs de sang organisée par la section de la Croix Rouge de Bedford aura lieu dans cette localité, le jeudi, 12 août en la salle de l'Aréna de Bedford. Il s'agit d'une clinique annuelle.

Les périodes où les donneurs de sang pourront se présenter sont de 2h.30 à 5h. 30 p.m. et de 7 heures à 9h. 30 p.m..

La population de toute la région de Bedford y compris Stanbridge-Est et Frelighsburg est cordialement invitée. Les organisateurs de la clinique comptent sur tous les anciens donneurs et espèrent pouvoir attribuer de nombreux nouveaux donneurs.

Un porte-parole de la Croix-Rouge a signalé que ces derniers pourront constater combien il est facile de donner son sang.

Les parents et amis de M. et Mme Marcel Chaurette, de Marieville, les fêtaient samedi soir au Club Nautique de Chambly à l'occasion de la nomination de M. Chaurette au poste d'assistant du gérant général de la Banque Canadienne Nationale à Montréal. Notre photo fait voir dans l'ordre habituel: Mme Roger Grondin qui a présenté des fleurs à Mme Chaurette; M. Marcel Chaurette, tenant une enveloppe contenant la bourse qui lui a été offerte par ses amis et clients; Mme Marcel Chaurette et M. Roger Grondin, comptable à la Banque Canadienne Nationale de Marieville et le principal organisateur de la Fête. A l'issue du repas, M. Claude Trudel, qui agissait comme maitre de cérémonies, a demandé à M. Ephrem Robidoux, ex-maire de Marieville de porter le vin d'honneur. C'est ensuite M. Fernand Perrault qui a lu l'adresse. M. Chaurette en a alors profité pour remercier les organisateurs et tous ceux qui étaient là pour l'honorer. Il a demandé aux clients de la banque de continuer à faire confiance à la BCN. et à ses employés et son souhait ultime a été pour un nouveau et moderne local pour la Banque Canadienne Nationale, succursale de Marieville.

Mme D. Bessette, de Knowlton, est décédée à 73 ans

KNOWLTON -- Mme Damase Bessette, née Valentine Ledoux de Knowlton est décédée dimanche, le 8 août, à l'Hôpital Général de Montréal, à l'âge de 73 ans.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses fils et belles-filles: M. et Mme Omer Bessette, de Cowansville; M. et Mme Roméo Bessette, de Granby; M. et Mme Jean-Paul Bessette, de Foster; M. et Mme Gaston Bessette, de Magog; M. et Mme Léonard Bessette, de Swanton, Vermont; M. et Mme Normand Bessette, de Knowlton; ses filles et beaux-fils; M. et Mme René Alix (Gertrude), de Saint-Sébastien; M. et Mme Alphonse Thiboutot (Gabrielle), de Waterloo; M. et Mme Marcel Forand, (Réjeanne), de Granby; M. et Mme Martial Roberge (Lucille), de Bedford; M. et Mme Emilien Henry (Huguette), de Saint-Jean et 56 petits-enfants ainsi que trois arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 août.

Le convoi funèbre partira du Salon funéraire C. E. Wilson et Fils, à Knowlton, pour se rendre à l'église Saint-Edouard de Knowlton, où le service sera célébré à dix heures.

L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière de Knowlton.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Réparations exigées

FARNHAM (DNC) -- Au cours d'une assemblée du conseil municipal, il a été résolu de demander à M. C.C. McCorkill de bien vouloir réparer sa maison située sur la rue Bérard.

C'est une demande stricte puisqu'autrement la cité devra l'aviser d'avoir à la démolir.

Bromont apparaît pour la première fois sur le marché des obligations

BROMONT -- Un événement important survient dans la vie économique de la jeune ville de Bromont, fondée il y a un peu plus d'un an aux portes de Granby. En effet, les autorités municipales viennent de décider de présenter sur le marché des valeurs les premières obligations de la cité, pour un montant de $290,000.

C'est ce que nous apprend la dernière livraison de la 'Gazette Officielle de Québec' qui précise que les soumissions pour l'achat de ces obligations seront reçues jusqu'à 8h. du soir, le 16 août prochain. L'avis officiel mentionne que les obligations seront datées du 1er septembre 1965 et remboursables par séries du 1er septembre 1966 au 1er septembre 1985 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 5% l'an, ni supérieur à 5 3/4 % l'an, payable semi - annuellement les 1er mars et 1er septembre de chaque année.

L'emprunt est lancé en vertu de deux règlements municipaux l'un prévoyant une dépense de $250,000 pour l'achat de terrains, l'autre autorisant un déboursé de $40,000 pour l'aménagement de rues et de parc ainsi qu'un autre achat de terrain.

Les soumissions reçues à la suite de ce premier appel seront ouvertes par le conseil municipal de Bromont, en l'hôtel de ville de la cité, le 16 août. L'avis de demande de soumissions est signé par madame Gisèle Racicot, secrétaire - trésoriere de la municipalité.

Nouvelles responsabilités municipales à Richelieu

RICHELIEU - A la suite de l'assermentation du nouveau maire de Richelieu, M. J. André Gaudreau, celui-ci a fait savoir aux citoyens de cet endroit que la responsabilité de l'administration municipale sera à l'avenir répartie comme suit:

M. Roméo Poulin s'est vu attribué la responsabilité du Service de l'Urbaniste; M. Jean-Paul Dion aura la responsabilité du Service des Finances et de l'Hygiène; M. Maurice Barrière celle de la Protection Civile et tout particulièrement de l'organisation du Service de la Police et des Pompiers; M. Roland Seguin assumera la responsabilité du Service de la Voirie et de l'Eclairage; M. Mark Ward celle de l'Aqueduc et des Egouts; le contrôle des permis de construction et du code des bâtiments sera sous la responsabilité de M. Robert Cayer. Le secrétariat et les services intermunicipaux demeureront toutefois sous la responsabilité directe du Maire.

Le Conseil a également laissé entendre qu'il procèdera bientôt à la rénovation de l'édifice de l'hôtel de ville, et qu'il y sera aménagé un cabinet pour le Maire, cette pièce devant également servir de salle des caucus.

Il fut de plus décidé que le conseiller Roméo Poulin tente les démarches nécessaires à l'engagement d'un urbaniste et qu'il obtienne tous les détails requis à la préparation d'un plan d'ensemble.

Deux jeunes filles de 14 ans n'ont pas donné signe de vie depuis vendredi soir dernier

FARNHAM - Les parents de deux jeunes filles sont sans nouvelles de ces dernières depuis vendredi soir dernier. Toute personne pouvant fournir des renseignements sur les allées et venues des deux jeunes disparues est priée de s'adresser au plus proche bureau de la Sûreté provinciale.

Il s'agit de Claire Rémillard, 14 ans, fille de M. et Mme Adrien Rémillard, de Farnham, ainsi que sa compagne France Mercier, 14 ans, fille de M. et Mme Henri Mercier, 72 rue St-Joseph, Farnham.

Les deux filles ont quitté leur domicile respectif vendredi soir dernier après 8 heures pour ne plus donner de nouvelles à leurs parents depuis ce moment. Au moment de leur disparition, Claire Rémillard et France Mercier étaient ensemble.

Claire Rémillard a les cheveux blonds, mesure 5 pieds et 8 pouces et fait osciller la balance à 115 livres. Elle portait une robe bleue, au moment de son départ.

France Mercier, a les cheveux châtains courts et les yeux bleux. Elle mesure 5 pied et 3 pouces et pèse 110 livres. Au moment de sa disparition elle était vêtue de culottes "shorts" noires, et portait un gilet blanc et rose. Les deux jeunes filles fréquentaient des institutions scolaires de Farnham.

A GRANBY?

Il semble que les deux aient déserté leur domicile familial. Il n'est pas question pour l'instant de parler d'enlèvement. En effet, leur présence à Granby a déjà été signalée à la Sûreté provinciale, par des témoins. La fille d'un certain M. Lamarche de Farnham a reçu un appel téléphonique de ces dernières, en provenance de Granby. D'autres personnes les auraient aperçues sur la rue St-Charles, à Granby.

Ce sont les agents des postes de la Sûreté provinciale de Granby et Cowansville qui enquêtent actuellement sur cette disparition.

France MERCIER

Claire REMILLARD

Un accident a fait $375 de dommages

COWANSVILLE - Un accrochage a fait $375 de dommages, hier soir à 6h. 45, à l'intersection des rues Brock et Principale, à Cowansville.

Le véhicule de marque Chevrolet 1963, appartenant à M. Jacques Boucher, RR no 3, Dunham a subi des avaries de l'ordre de $300. La voiture de marque Chevrolet 1957 conduite par M. Carl McKelvey, 255 rue St-Charles, Cowansville, a été endommagée pour un montant de $75.

Les occupants des 2 voitures se sont tirés indemnes de la collision. Ce sont des agents de la Sûreté municipale de Cowansville qui ont fait les constatations d'usage.

Notes paroissiales

CHAMBLY (J.M. de L.) Cette semaine marquera le début de la visite paroissiale dans la paroisse St-Joseph de Chambly, Monsieur le Curé Poirier visitera au cours des prochains jours les paroissiens de l'Ile Goyer, du Chemin Beloeil et du Haut de la Petite Rivière.

Pèlerinage

Le pèlerinage annuel de la paroisse au sanctuaire de Notre-Dame du Cap aura lieu cette année le 29 août prochain, pour y inscrire leur participation, les intéressés sont priés de téléphoner à 658-5847 ou 658-2170.

In Memoriam

Mademoiselle Marie-Rose Bessette, résidente de la rue Martel à Chambly, dont le service eu lieu en l'église St-Joseph de Chambly et l'inhumation au cimetière paroissial au cours de la semaine dernière.

L'arrosage est défendu à Chambly

CHAMBLY (J.M. de L). Depuis le 15 juillet dernier, un amendement au règlement régissant l'administration de l'aqueduc est en vigueur et il stipule qu'il est défendu d'arroser les gazons et les jardins entre le lever et le coucher du soleil.

Cet amendement a été rendu nécessaire à cause de la diseste d'eau qui sévit dans la ville de Chambly et c'est le devoir civique de tous les citoyens de s'y soumettre pour le bien-être général.

Malheureusement il semble que pour certains le civisme est une chose inconnue et le règlement on s'en foute, on arrose en tout temps.

Le mauvais temps a tout gâché mais on se reprendra

CHAMBLY (J.M. de L.) Chambly devait connaître une fin de semaine remplie d'activités, mais dame température en avait décidé autrement et est venue tout gâcher.

Le grand festival organisé en faveur du Cercle Musical de Chambly pour la formation d'une fanfare n'a pu avoir lieu et au lieu d'un concert de fanfare la population a dû se contenter d'un feu d'artifice et d'une fanfare céleste, ce qui ne fut pas d'un grand secours pour l'organisation.

Tout ne fut cependant pas perdu et les jeunes ont eu leur danse et s'en sont donnés à coeur joie au son d'un ensemble bien dans le vent, Les Megatones.

En fin de semaine prochaine tous pourront se reprendre, car le festival aura lieu les vendredis et samedis, 13 et 14. En plus des nombreux kiosques où il sera possible de gagner des prix magnifiques, il y aura des attractions de qualité et l'entrée est gratuite.

Une école de $635,000 érigée à Chambly-Ouest

CHAMBLY (J. M. de L.) -Les membres de la Commisssion scolaire de la ville de Chambly tenaient une session au sujet de la construction d'une nouvelle école devant être érigée dans le secteur Chambly-Ouest et ils ont adopté unanimement la résolution #2.

Cette résolution pourvoit à l'exécution des travaux de construction d'une école de 18 classes et 2 maternelles, et à cette fin, à la négociation d'un emprunt à long terme n'excédant pas $635,000.00, par obligations remboursables en 20 ans.

Cette nouvelle école, approuvée en principe par le ministère de l'Education, comprendra en plus des classes, un bureau pour le directeur, un bureau médical- une salle à dîner des professeurs et autres salles nécessaires, elle sera érigée sur un terrain d'une superficie d'environ 127,568 pieds carrés.

Actuellement l'achat du terrain, les plans et devis des architectes ont été approuvés par le ministère de l'éducation, tout comme d'ailleurs l'adjudication du contrat de construction à l'entrepreneur-général Boulais & Frères au montant de $473, 202.00.

Pour se procurer ce montant, la Commission Scolaire de Chambly empruntera par obligations un montant total de $635, 000.00, et à moins d'avis contraire les obligations seront datées du 1er septembre 1965 et seront faites payables au porteur à tous les bureaux de la Banque Canadienne Impériale de Commerce dans la Province de Québec, ces obligations porteront un taux d'intérêt n'excédant pas 6% l'an et elles ne seront pas remboursables par anticipation.

Détails des dépenses.

Coût: $473,202,00 - Aménagement extérieur: $17,800.00 - Casiers métalliques: $5,900.00 - Terrain: $5,275.00 - Frais de notaire: $98.00 - Sondage $450.00 - Architecte: $28,392. 12 - Ingénieurs en mécanique: $6,250.00 - Ingénieur en béton: $7,150.00 - Aménagement intérieur: $55,340.00 - Imprévus: $23,046.28 - Totalité des frais de financement: $35,796.28 le tout formant un total de $635, 000.00.

Afin de pourvoir au remboursement annuel du capital de l'emprunt et au paiement des intérêts, la Commission Scolaire imposera une taxe spéciale annuelle pour toute la durée de l'emprunt sur tous les biens imposables compris dans la Municipalité scolaire de Chambly.

Cette taxe spéciale, dont le montant n'est pas fixé, sera perçue en même temps que la taxe générale et sera fixée en fonction du rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Des jeunes gens sont condamnés à un total de 9 mois de prison

COWANSVILLE -Deux jeunes gens ont été condamnés respectivement à 3 mois et à 6 mois de prison par le juge Patrick-E. Delaney, de la Cour des sessions de la paix, à Cowansville.

Il s'agit de Jacques Dubuc qui a reçu une condamnation de trois mois de prison pour avoir saisi de force un jeune homme nommé Claude Verreault et l'entraîner à l'écart et lui avoir causé des lésions corporelles, le 10 juillet. Il a commis ce délit en compagnie de Yves Desroches, 19 ans, lequel a été condamné à 6 mois de prison.

Desroches avait déjà comparu en février 1965 pour vol qualifié, possession d'arme offensive, intimidation et voies de fait graves. Le magistrat lui a décerné une semaine de prison préventive et Desroches devait visiter le poste de police de sa localité à tous les quinze jours pour rendre compte de sa bonne conduite. Il devait revenir devant le juge ce lundi 9 août. Sa comparution en cour a coincidé avec 5 nouvelles plaintes dont l'une avec deux chefs d'accusation portés contre lui. Le juge a donc condamné Desroches à 6 mois de prison donnés concurremment sur chaque chef.

Yves Desroches qui avait tout d'abord enregistré un plaidoyé de non culpabilité s'est ravisé le jour fixé pour l'enquête préliminaire et a décidé de plaider coupable.

Jacques Leduc de son côté a déjà été condamné à 2 mois de prison à St-Hyacinthe, et à 4 mois d'emprisonnement à Sweetsburg à la suite d'une série de vols. Il a donc été condamné à faire 3 mois de prison.

A Frelighsburg

Un incendie cause $25,000 de dégâts

FRELIGHSBURG -Un incendie a détruit une grange et un entrepôt situés sur la ferme Pinacle, hier matin, à Frelighsburg, causant des dommages évalués à $25,000. Cette ferme est la propriété de M. Gérard Boucher, de cette localité. Ce dernier est comptable pour le compte de la Coopérative des Pommiculteurs de Frelighsburg.

Les flammes se sont déclarées vers 5h. 30, hier matin. Les sapeurs-pompiers de la brigade des incendies de Frelighsburg ont combattu les flammes dans le but de maîtriser le sinistre.

Malgré tous les efforts déployés par les pompiers, l'entrepôt et la grange ont été rasés par les flammes. Toutefois, deux tracteurs ont pu être sauvés du brasier.

La ferme et l'entrepôt étaient couverts par les assurances. Les deux bâtiments sont considérés comme des pertes totales. Aucune perte de vie et aucun blessé n'est à déplorer en marge du sinistre.

La Voirie abandonne deux vieilles routes

BROME - Dans la dernière livraison de la 'Gazette Officielle de Québec', le ministre de la Voirie, l'honorable Bernard Pinard, annonce que trois sections de routes, dans le comté de Brome, ne seraient plus entretenues par les services de son ministère.

Dans la municipalité de Bolton-Est, sur l'ancienne route Bolton - Sud - Eastman ou rang VII, une section de 1,250 pieds au nord-ouest de la nouvelle route, vis-à-vis du lot No. 744; et une section de 1,160 pieds, à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis des lots Nos. 965 et 966 ne seront plus entretenues.

Egalement, dans la municipalité de St-Etienne de Bolton, sur l'ancienne route Bolton-Sud-Eastman ou rang VII, une section de 3,030 pieds au sud-est de la nouvelle route, vis-à-vis des lots Nos. 741 et 743 cessera d'être entretenue par le ministère.

Des cartes de la cité de Farnham

FARNHAM (DNC) -- Le conseil municipal a pris connaissance des soumissions en vue de l'impression de cinq mille cartes de la cité de Farnham.

Il a été résolu que la cité confie à Belgrave Press Ltd l'impression de ces cartes, pour six couleurs, au prix soumissionné, soit $775.

La livraison devra être faite au plus tard le 15 août.

LA TEMPETE qui a ravagé la région a particulièrement éprouvé les cultivateurs de Saint-Liboire. Plusieurs granges ont subi des dommages considérables. Sur la photo, on voit la grange de M. Lucien Bousquet, cultivateur de Saint-Liboire, qui s'est écroulée en partie sous les furieux assauts du vent.

La tempête a causé des dégâts à Saint-Liboire

SAINT - LIBOIRE (DNC) La tempête qui a sévi dans la région a causé de lourds dégâts à Saint-Liboire. En effet, des arbres ont été brisés par le vent, des toitures ont été arrachées et divers autres dommages ont été enregistrés ici et là.

Un foyer pour personnes âgées, propriété de M. Gérard Touchette a été particulièrement touché par la tempête; le vent a complètement arraché la toiture de la construction, coupant ainsi l'eau et l'électricité. L'immeuble, dont les trois étages ont été inondés, a subi des dommages qui se chiffrent entre $4,000 et $5,000.

Plusieurs granges ont également subi des dommages; celle de M. Lucien Bousquet a été presque complètement détruite par de violentes bourrasques de vent. La grange de M. Charles Plante est une perte totale; les dommages s'élevent à deux ou $3,000.

Le vent et la pluie ont également causé des dommages aux propriétés de MM. Jean Debonville et Adrien Girard, brisant des arbres et des vitres et occasionnant diverses autres pertes.

Le vent n'a pas épargné Acton Vale

ACTON VALE (AC) -- La ville d'Acton Vale a été la cible des vents violents qui se sont abattus sur la région.

L'exposition qui était en pleine activités à ce moment sur le terrain de l'école Labrecque semble avoir été une proie facile pour le vent et de nombreux kiosques ont subi des dommages; fort heureusement on ne rapporte aucun blessé bien que plusieurs centaines de personnes se trouvaient sur les lieux. Samedi soir, un autre orage a encore ralenti les acitivités à cet endroit mais aucun dégât n'a été enregistré.

D'autres dommages sont attribuables à cette tempête qui a pris les gens par surprise. On rapporte que de nombreux arbres et plusieurs branches ont été brisés et des débris de toutes sortes jonchaient les rues de la ville. En plus, il y a eu interruption de courant électrique durant près de trois quarts d'heure. Celà donnait un aspect de désolation à la ville.

D'autres personnes ont rapporté que leur domicile surtout le sous-sol a été inondé par l'eau des pluies abondantes qui s'abattaient durant la tempête. De ce côté toutefois, les dommages semblent minime. Certaines personnes âgées ont déclaré que c'était la première fois que le vent s'abattait sur la ville avec une telle vélocité. Il va sans dire que la joute de baseball est tombée "à l'eau" c'est le cas de le dire...

Amendes pour bric-à-brac et des rebuts

COWANSVILLE -Deux citoyens de Cowansville ont été condamnés à un total de $40 d'amendes pour avoir laissé s'accumuler sur leurs terrains des rebuts et bric-à-brac. Il s'agit de MM. Léopold Patenaude et Guy Benoit. C'est le juge Patrick-A. Delaney, de la Cour des sessions de la paix qui a condamné MM. Patenaude et Benoit à chacun une amende de $20, à Cowansville.

Chacun d'eux avait à répondre à deux chefs d'accusation. Les terrains impliqués sont situés au 105 rue Glen, pour M. Patenaude et au 106 de la rue Royale, pour M. Benoit, Les plaintes datent du 21 juillet. Tous deux ont plaidé coupables à ces accusations.

OFFREZ des FLEURS
. Remerciements
. Naissance
. Mariage
. Anniversaire
. Hôpital
. Réception
. Mortalité
. Télégraphiées
MAISON MONTCALM
E. BRETON, prop.
210 York 372-3925
Granby

REMERCIEMENTS

COTE -- Mme Ephrem Côté désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Ephrem Côté, le 19 juillet 1965, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

Nécrologie

BESSETTE - A l'hôpital Général de Montréal le 8 août 1965 à l'âge de 73 ans est décédée Mme Damase Bessette, née Valentine Ledoux demeurant à Knowlton. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 août. Le convoi funèbre partira du salon funéraire C.E. Wilson & son (Knowlton) pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Knowlton lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

DORAIS -A Granby, le 9 août 1965, à l'âge de 81 ans est décédé M. Emile Dorais, époux en premières noces de feu Marie-Louise Renaud, et en seconde, de feu Achélia Casavant, demeurant à 600 rue Duvernay. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 août.

Le convoi funèbre partira des Salons Girardot et Ménard, sis au 223 rue Principale, pour se rendre à l'église de Sainte-Anne de La Rochelle où le service sera célébré à 9-30 heures et delà au cimetière de Sainte-Anne de La Rochelle lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltee
SALONS FUNERAIRES 223 PRINCIPALE 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Bureau 225 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)

C. DAIGLE
Monuments enr.
Lettrage – sculpture
Installation-Restauration
818 Principale Granby 378-7388
Voyez notre choix imposant

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNERAIRES MODERNES
Granby, P.Q. Tél.: FR 2-3309
255 Principale — 411 Notre-Dame
Bureau : 1, rue Paré
(10-12-63)

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD, prop.
Lettrage et Reparation
vendeur autorise
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

ABONNEZ-VOUS A "LA VOIX DE L'EST"
COMPOSEZ PR 3-2510
ou encore FR 8-9065
ET SOYEZ DES MIEUX RENSEIGNES

La Voix Maskoutaine

Les Carrières de St-Dominique Limitée
Béton préparé "Ready-Mix"
St-Dominique Co. de Bagot
Tél.: PR. 3-2591

MARDI, LE 10 AOUT 1965

TOUT CE QUI reste de la ferme de M. Gilles Lagacé à St-Hyacinthe-le-Confesseur, après l'incendie déclenché par la foudre. Il ne subsiste que des bouts de madriés calcinés se confondant dans la cendre, de la ferraille tordue des machineries, et la carcasse du petit camion si utile au fermier.

LA FOUDRE DÉCLENCHE UN INCENDIE

ST-HYACINTHE-LE-CONFESSEUR- La foudre a déclenché un incendie qui a rasé au sol la ferme de M. Gilles Lagacé, de St-Hyacinthe-le-Confesseur, détruisant une récolte de foin et toute la machinerie du fermier.

Les pompiers accourus de St-Dominique sont arrivés trop tard, une heure après l'alarme lorsque tout eut été presque complètement rasé.

La foudre a frappé la grange vers 7h. 35 p.m., au moment le plus fort de l'orage. Le feu s'est propagé à une grande vitesse détruisant aussi un garage attenant à la grange dans lequel se trouvait un camion, un moulin à battre, un semoir, une charrue à neige, une herse, une scie. La récolte de foin était de 550 balles.

La machinerie à elle seule était évaluée à environ $2,500. Les pertes s'élèvent en tout à $4,500 environ. Il n'y avait pas d'animaux domestiques dans la grange. A aucun moment la maison familiale ne fut menacée par les flammes.

Vieillard molesté dans sa maison par un bandit

ST-JEAN BAPTISTE (Spéciale)- Un vieillard de 80 ans, rentier de son état, a été molesté et blessé par un bandit armé et masqué qui n'a pas réussi à avoir son argent après s'être introduit dans sa maison à la faveur de son sommeil, dans la nuit de dimanche à lundi.

M. Erménégilde Denis, de St-Jean-Baptiste, veuf depuis plusieurs années, qui vit le plus souvent seul dans sa maison, a essuyé des coups de poing au visage de celui qui l'injuriait derrière son masque et le menaçait d'une arme à feu et qui le projeta ensuite dans un escalier.

Dépité, voyant qu'il ne retirerait rien du vieil homme, le bandit n'alla pas plus loin et choisit de déguerpir laissant sa victime abasourdie par les coups qu'elle avait reçus.

M. Erménégilde Denis n'était que légèrement blessé et il reçut des soins à l'hôpital.

La Sureté provinciale de St-Hyacinthe a fait ouvrir une enquête par un de ses limiers.

Le troisième depuis sa fondation

La Coopérative de St-Simon subit le plus important cambriolage de son histoire

ST-SIMON (Spéciale) - La Coopérative Agricole de St-Simon a subi le pire cambriolage de son histoire en fin de semaine, lorsque des voleurs ont emporté 2,380 livres de beurre évaluées à près de $1,400.

Brisant trois portes pour arriver à leur fin, les malfaiteurs ont dédaigné un coffre-fort, ne tentant même pas de s'introduire dans les bureaux où il se trouvait.

Ils ont d'abord enfoncé la porte avant pour pénétrer dans l'établissement; à l'intérieur, ils durent briser deux autres portes communiquant à divers appartements.

Ce vol de beurre représente une grosse perte pour la Coopérative Agricole de St-Simon. Quelque 726 livres de ce beurre étaient déjà vendues, plus de 600 livres étaient destinées à certains consommateurs, alors que le reste était réservé à des commandes.

C'est un employé de la Coopérative qui a constaté le vol en arrivant le matin à son travail.

C'est la troisième fois depuis sa fondation, que la Coopérative Agricole de St-Simon est visitée par des cambrioleurs. Mais, ce dernier cambriolage fut de loin le plus important. Une première fois, les voleurs avaient dérobé 900 livres de beurre; ils en volèrent 1,900 livres dans un second cambriolage.

Malgré qu'elle fut si souvent l'objet des malfaiteurs, cette coopérative n'est pas encore dotée d'un système d'alarme quelconque.

Bien que la police n'ait pas fait de commentaire, il est peu probable que ce cambriolage soit relié aux nombreux vols importants commis dans diverses petites localités de la région en moins d'une semaine. Ce fut d'abord, en fin de semaine dernière, le cambriolage de la maison d'un marchand de bois de L'Ange Gardien. Vendredi dernier, il y eut le hold-up de la succursale de la banque Canadienne de St-Paul D'Abbotsford.

Le fait que les voleurs de la Coopérative de St-Simon aient surtout porté leur dévolu sur le stock de beurre indique qu'il ne s'agit pas des mêmes qui ont fait le cambriolage de l'Ange Gardien et le hold-up de St-Paul, à moins de circonstances particulières.

Quoi qu'il en soit, les limiers de la Sûreté provinciale de St-Hyacinthe cherchent la piste et il se peut fort bien que leur enquête aboutisse avant longtemps.

M. Yvon Lacoste au service des loisirs

ST-HYACINTHE -M. Yvon Lacoste entrera, dès septembre, au service de la Fédération des loisirs du diocèse comme sociologue à plein temps. Il sera particulièrement au service des paroisses du diocèse.

De leur côté, les comités se réuniront sous peu pour déterminer le programme et les services à donner.

Ce sont les comités de clinique de hockey dont M. Fernand Gagnon sera responsable avec la collaboration de MM. Maurices Charron, Charles Bousquet, Marcel Gendreau; le comité de la semaine des loisirs qui a M. Claude Larose comme responsable aidé de MM. Cyrille Beauregard et Gérard Roy et celui des animateurs de soirées récréatives animé par MM. Emmanuel Gauvin, Eugène Raymond, Serge Ménard et André Ménard.

Un pèlerinage est organisé à Saint-Denis

ST-DENIS SUR RICHELIEU (DNC) -Le laicat franciscain de la Fraternité de St-Denis organise un voyage récréatif et religieux, en l'honneur de la fête de l'Assomption, dimanche, le 15 août, au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, à Rigaud.

Les organisateurs adressent une invitation toute cordiale à toute la population de St-Denis. Le départ se fera à 6h. 15 a.m. Les personnes intéressées à obtenir des réservations s'adresseront au magasin Antoine Huard, 137, 6e ave, St-Denis ou contacteront Mlle Françoise Desrosiers, 270, 3e rue, St-Denis dont le numéro de téléphone est 787-3158.

LE PEINTRE ANDRE ROBERT présentera ses oeuvres au salon des arts de l'hôtel de ville de St-Hyacinthe, du 12 au 16 août. M. Robert qui est directeur dela section des Arts plastiques du Centre d'art maskoutain enseignera en septembre au séminaire de St-Hyacinthe. Cet artiste qui vient de terminer brillamment ses études à l'école des Beaux-Arts de Montréal en remportant plusieurs prix et en se classant avec le plus fort pourcentage de sa section est considéré comme l'un des espoirs de la jeune peinture canadienne-française.

Congrès des femmes rurales, le 11 août

ST-HYACINTHE - La Fédération catholique des femmes rurales tiendra un autre congrès, le 11 août prochain, au Centre Notre-Dame, dans l'après-midi et la soirée.

C'est la présidente diocésaine, Mme Azilda Marchand qui fera l'ouverture officielle et présentera les invités.

Il y aura poursuite de l'étude des résolutions à 2h. p.m.; message de la représentante de la confédération à 3h. 30; présentation du sujet d'étude de l'an prochain par Mlle Huguette Chagnon; présentation du cours d'éducation populaire par Mme Doris Breton, responsable à 4h. 15; à 4 h. 30, rapport de l'exposition diocésaine par Mme Léonard Ferland, responsable; 4h. 45, message de l'aumônier diocésain l'abbé Pierre Paul Beauregard; 5h. messe et homélie par Mgr Hains; 6 h. banquet, allocution des invités d'honneur.

En soirée, il y aura à 7h. 30 p.m., visite de l'exposition; à 8 h. 30 p.m., ouverture et bienvenue par Mme Marchand, présentation du conférencier invité, M. l'abbé Georges Etienne Phaneuf, aumônier général; 9 h. 45, chant du Choeur de la Joie chorale de l'Ange-Gardien dirigée par M. Lionel Fredette; 10h.15, remise des prix d'exposition.

De fortes délégations de tous les cercles du diocèse sont attendues à ce congrès.

Mme A. Marchand reste présidente de la Fédération de l'U.C.F.R.

ST-HYACINTHE - Mme Azilda Marchand a été réélue présidente diocésaine de la Fédération de l'Union catholique des femmes rurales lors du congrès de masse qui avait lieu à l'école Fadette.

Mme Arthur Borduas a été élue vice-présidente diocésaine pour remplacer Mme Léonard Ferland, démissionnaire.

Cent vingt-quatre déléguées officielles de 30 cercles de l'Union catholique des femmes rurales ont participé au congrès qui avait lieu à l'école Fadette.

Après inscription des déléguées par Mme René Boulay, secretaire diocésaine, Mme Azilda Marchand, présidente diocésaine souhaita la bienvenue. Il y eut ensuite lecture du procès- verbal du congrès précédent par la secrétaire , rapport des activités de la Fédération par Mme Azilda Marchand, rapport des activités de la secrétaire et les rapports financiers et les prévisions budgétaires par Mme René Boulay.

L'abbé Pierre-Paul Beauregard, aumônier diocésain, dans son message, a rappelé aux membres le rôle que la femme rurale est appelée à jouer dans sa famille, dans sa paroisse. Il a souligné le travail accompli durant l'année par la secrétaire, et tous les membres du conseil diocésain.

L'étude des résolutions sous la direction de Mme Arthur Borduas ne put être terminée faute de temps.

Un cambriolage suit un hold-up à St-Paul

ST-PAUL D'ABBOTSFORD - Le lendemain du vol de la Banque Canadienne de St-Paul, soit dans la nuit de samedi à dimanche, des cambrioleurs se sont introduits dans le domicile de M. Philippe Beaudry de cette localité et y ont volé des objets de valeur totalisant $335.

Il sont dérobé une étole de vison de $175, un radio transistor de $40 et deux montres.

Il est peu probable que ce cambriolage soir relié au hold-up de la succursale de la Banque Canadienne de l'endroit, mais il semblait que ceux qui sont entrés par effraction dans la maison des Beaudry, connaissaient les lieux et qu'ils savaient quoi ils y trouveraient.

Ils n'ont pas fait trop de dégats dans leurs fouilles même s'ils ont semé le désordre.

Candidat de la Plaza à l'échevinage?

ST-HYACINTHE- Il se pourrait que le Comité des Marchands de St-Hyacinthe, mieux connu sous le nom de Plaza Maskoutaine, présente un candidat à l'échevinage aux élections municipales de St-Hyacinthe, l'automne prochain.

Ce n'est rien d'officiel cependant. Ce qui est certain, c'est que les dirigeants de la Plaza songent sérieusement à s'affirmer aux élections d'octobre.

A la mairie, le Comité des Marchands aurait simplement décidé d'appuyer le maire Lafontaine.

Lors de l'assemblée de jeudi soir, on y a surtout discuté de questions de régie interne, telles que tirage d'automobile, renouvellement de cartes de membres.

Les marchands prévoient que les élections au sein de leur organisme auront lieu vers le 12 septembre.

Délit de fuite

OTTERBURN PARK - La police provinciale est à la recherche d'un automobiliste qui a commis un délit de fuite dimanche, dans la soirée, après avoir endommagé une autre voiture, sur la route 21, à Otterburn Park.

L'individu a pris la fuite à pleine puissance après que son auto eut accroché le véhicule de M. Pierre Turcotte, 5565 Petit Clerc, St-Hyacinthe.

La voiture que conduisait M. Pierre Turcotte appartenait à G. L. Auto Inc. de St-Hyacinthe et les dommages seraient assez importants.

Cinq blessés dans une violente embardée

ST-CESAIRE -Cinq personnes ont été blessées dans une très violente embardée survenue vers 12h. 30 p.m. à St-Césaire.

Les blessés sont MM. Marcel Scott, 23 Centre Granby, Robert Gaudreau, 374 Laurier, Granby, J. G. Roy, RR 5, Granby, Mlle Denise Grenier, de St-Césaire, Mme Maurice Arseneault, de St-Césaire. Ils ont subi de multiples blessures plus ou moins graves.

Le véhicule était conduit par M. Marcel Scott. A un certain moment, le véhicule aurait dérapé, son conducteur en aurait perdu la maîtrise et la voiture aurait été projetée avec grande violence dans le fossé.

La voiture fut très lourdement endommagée. Les constatations ont été faites par les agents de la Sûreté provinciale de St-Hyacinthe.

Entre deux lignes

ST-HYACINTHE- Des vétérans de la dernière Grande Guerre, sirotant leur café dans un restaurant, on comparé les roulements de tonnerre de la nuit de dimanche à lundi, à un feu d'artillerie.

****

Les membres du conseil de ville sont seuls à parler des élections municipales de l'automne prochain.

****

Une dame a été vue sur la rue tenant en laisse...un chat domestique.

****

Si vous avez besoin de prévisions très précises sur la température, rendez-vous à la salle des Chevaliers de Colomb. Les hommes âgés qui s'y tiennent sont de vrais baromètres vivants.

L'auto lui passe sur un pied; il s'enfuit

ST-HYACINTHE - Aussi étonnant que cela puisse paraître un garçonnet s'est enfui après avoir été blessé par une automobile, dans le voisinage de l'OTJ.

Et, ce qui est encore plus étonnant, c'est que le garçonnet a pu s'enfuir après que la voiture lui eut passé sur un pied.

Des témoins oculaires ont bien vu le véhicule conduit par M. Réginald Beaulieu, 7815 Bernard, passer sur le pied de l'enfant qui grimaça de douleur.

Mais, sitôt que le conducteur de l'automobile stoppa pour le secourir, le garçonnet prit la poudre d'escampette.

On est plutôt porté à croire que la roue du véhicule rasa dangereusement le bout du pied de l'enfant, assez pour lui faire mal, mais non pour le blesser vraiment.

L'automobiliste a prévenu la police par mesure de précaution.

Contre une galerie et un borne-fontaine

ST-HYACINTHE - Personne n'a été blessé lorsqu'une automobile a percuté contre une galerie, puis une borne-fontaine, après que son conducteur en eut perdu la maîtrise, rue Dessaules.

Conduite par M. Léopold Cordeau, 1025 St-Pierre, la voiture a écrasé une partie de la galerie de la maison où demeure M. Roger Cinvent, 2000 Dessaules pour donner contre une borne-fontaine et l'endommager.

La voiture a aussi subi des dommages assez considérables. Les constatations ont été faites par les agents municipaux.

Epicerie cambriolée à Rougemont

ROUGEMONT - L'épicerie Trans-Québec a été cambriolée à Rougemont par des voleurs qui n'ont laissé aucune trace.

Les malfaiteurs ont dérobé quelque 125 cartouches de cigarettes de différentes sortes évaluées à $473.75.

Les voleurs n'ont pas causé beaucoup de dommages, malgré leurs fouilles. La Sûreté provinciale de St-Hyacinthe fait enquête.

Treize accrochages en fin de semaine

ST-HYACINTHE - Treize accidents de la circulation se sont produits à St-Hyacinthe au cours de la fin de semaine.

ST-FRANCOIS

Vers 1h. 18 a.m. dimanche, rue St-François, collision impliquant des véhicules conduits par M. C. Chagnon, 2437 Dessaules et M. C. Arpin, 287 Centre, Ste- rosalie.

SICOTTE

Collision de deux véhicules conduits par M. Jean-Claude Brabant, 1024 Delorme, et M. Gilles Flibotte, 1260 Bourdages, vers 7h. 21 p.m. samedi, à l'intersection des rues Sicotte et Bourdages.

ST-SIMON

Deux voitures conduites par M. Ovila Laporte, 2120 Bernier et M. Roland Cloutier, 2413 Dessaules impliquées dans un accrochage vers 10h. 55 a.m. samedi.

ST-SIMON

Légère collision sur la rue St-Simon, vers 8h. 20 a.m., samedi impliquant des autos conduites par M. Henri Barbeau, St-Thomas, et M. Paul H. Bérard, RR 2, Douville.

LAROCQUE

A l'intersection des rues Larocque et Dessaules, collision impliquant un scooter monté par M. André Blain, 385 Brodeur, La Providence et M. Armand Gatien, vers 4h. 56 p.m. samedi.

DES VETERINAIRES

Un camion conduit par M. Roger Laprés, 287 Centre, Ste-Rosalie, impliqué dans un accrochage avec une auto conduite par M. Henri Brodeur, St-Pie, vers 9h. 45 a.m., à l'intersection des rues des Vétérinaires et Sicotte, samedi.

ST-SIMON

Deux autos conduites par MM. Roland Debigaré, 260 Brodeur et Lauréat Bernier, 2420 Dessaules impliquées dans une collision vers 10h. p.m..

DES CASCADES

Vers 6h. 35 p.m. collision de deux autos conduites par MM. Gilles Rajotte, 975 St-Pierre, La Providence et Pierre Beauregard, St-Damase, rue des Cascades.

10h. a.m..

Vers 10h. 30 a.m., collision impliquant des autos conduites par M. Bruno Côté, 173 Laurier, Ste-Rosalie et M. Georges Ménard, 2000 Papineau.

CALIXA-LAVALLEE

Rue Calixa-Lavallée, vers 5h. 24 p.m., accrochage entre un camion conduit par M. Réal Morissette, 505 Concorde et M. Antoine Robert, 1090, Sacré-Coeur.

Les constatations ont été faites par les policiers municipaux.

LE VENT A soufflé avec fureur vendredi soir à St-Hyacinthe et dans les localités environnantes. A La Providence le vent a arraché le trois-quart d'une couverture de maison. Ci haut, on peut constater les dégats causés à la maison de M.M. Lafleur, de La Providence. Il semble que toiture ait été arrachée morceau par morceau.

LE DOCTEUR PIERRE GAGNON
LIMITERA SA PRATIQUE A L'ORTHODONTIE AU
505 rue Mondor à St-Hyacinthe à
compter du 19 août 1965.
Pour rendez-vous tél: 773-9343

VÊTEMENTS DE MATERNITÉ
EXCLUSIVEMENT
1626 DES CASCADES
ST HYACINTHE, P.Q.
TÉL : 773-8164
(SOUS-SOL, ÉDIFICE Cusson)
MME CECILE GIRARD PROP.
La cigogne

Jeunesses Musicales

Belle soirée au dernier concert des étudiants '65

MONT-ORFORD -(De notre envoyé spécial) -M. Jean Vallerand, secrétaire du Conservatoire de musique de la province et critique musical averti, écrivait, en décrivant le camp des Jeunesses Musicales du Canada, à Mont-Orford: "Voilà un idéal qui s'est épanoui en une grande réalisation". On peut paraphraser M. Vallerand et écrire aujourd'hui: les jeunes musiciens qui se sont produits comme membres de l'orchestre ou de la chorale, lors du concert marquant la fin de la dernière session d'études musicales du camp pour 1965, ont eux aussi laissé s'épanouir leur foi d'artistes en une fort belle réalisation.

Nous avons bien goûté l'Ouverture "Egmont" de Beethoven et la Symphonie en La Majeur No. 21, K-134, de Mozart. Dans ces deux oeuvres, les jeunes instrumentistes que dirigeait M. Sylvio Lacharité ont joué avec un enthousiasme qui est bien de leur âge. Cordes, bois et cuivres ont su s'entraider au lieu de s'étouffer les uns les autres.

Et il est toujours extraordinaire de constater quelle lecture excellente de la partition musicale peuvent faire d'aussi petits bouts d'hommes et de femmes. C'est probablement à la vue de leur engouement pour la musique que le directeur des programmes, ne doutant de rien, soumet des oeuvres qui présentent des difficultés à toutes les mesures comme, par exemple, la Suite No. 2 de Stravinsky. Nos jeunes ne s'en sont vraiment pas trop mal tirés. Ils n'ont pas déçu ceux qui leur avaient fait confiance jusqu'à ce sommet.

Nous croyons, toutefois, que le moment le plus agréable et le mieux réussi de ce concert fut l'exécution par la chorale du Psaume 69, pour choeur, solistes et orchestre à cordes, de G.B. Martini. M. Marcel Laurencelle a su transmettre toute sa sensibilité musicale et sa délicatesse à des étudiants par ailleurs bien doués. Ce psaume demeurera un très beau souvenir d'une saison qui, hélas, s'enfuit beaucoup trop vite.

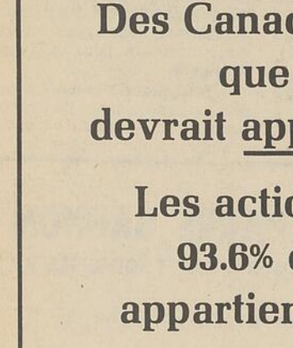

A Granby comme partout ailleurs

L'Ambulance St-Jean, un mouvement qui agit discrètement mais en aidant

GRANBY.- Parmi les mouvements d'aide bénévole qui existent, il en existe un entre autres sur lequel il est bon, de temps à autres, de rappeler la présence parmi nous. Et, nous voulons parler ici de l'Ambulance Saint-Jean. En maintes occasions, cet organisme apporte à la masse une aide bénévole, discrète et sans prétention. Les Ambulanciers St-Jean poursuivent une belle tradition qui fut instituée de longue date.

ORIGINE

La tradition de service de l'organisme Saint-Jean remonte à l'époque des Croisades. A la prise de Jérusalem par les Croisés, en l'an 1099, beaucoup de soldats chrétiens furent soignés dans un ancien hospice par un groupe d'hommes appelés les Frères de Saint-Jean de Jérusalem. Ceux-ci apportèrent à l'exécution de cette tâche un soin et un dévouement qui étaient peu communs à cette époque et qui firent l'admiration des Croisés. Or, un grand nombre de chevaliers se joignirent aux Frères pour accomplir cette mission de charité; l'Ordre grandit en nombre et en influence et sa renommée se répandit dans toute l'Europe. Aujourd'hui, des membres de la Saint-Jean poursuivent cette même belle tradition de secours aux malades et aux blessés.

L'Ordre de Saint-Jean exerce son oeuvre dans tout le Commonwealth. "Le soleil ne se couche jamais sur la croix blanche de Saint-Jean". Au Canada, l'organisme Saint-Jean poursuit son activité depuis 1883.

EFFECTIFS

Au Canada, l'Ambulance St-Jean donne des cours d'instruction en secourisme et en soins à domicile dans 800 localités disséminées par tout le pays. C'est en outre l'Ambulance Saint-Jean qui enseigne le secourisme au personnel de la Protection civile, aux forces armées, à l'industrie, aux étudiants, aux pompiers, aux policiers et plusieurs autres corps publics. Au total, 250,000 Canadiens profitent chaque année de leur enseignement.

Chaque année, au Canada, la Brigade ambulancière Saint-Jean, composée de 10,000 membres, fournit gratuitement 750,000 heures de temps et traite plus de 40,000 blessés. Des membres de la Brigade sont à l'oeuvre dans les hôpitaux, centres sanitaires, postes de premiers soins, partout où des foules s'assemblent et où se rendent des services de santé.

L'oeuvre de la Brigade est un autre des services bénévoles assurés par l'Ambulance Saint-Jean dans des centaines de collectivités partout au Canada.

CHAMPS d'ACTION

L'Ambulance Saint-Jean est un organisme bénévole qui s'occupe de donner des soins aux malades et aux blessés, puis de soulager la souffrance et la détresse. Elle a deux principaux champs d'action et la porte est grande ouverte à tous ceux qui veulent participer à l'une ou l'autre des deux initiatives qui s'offrent à eux.

D'abord dans le cadre de la formation, des cours d'instruction en secourisme et en soins à domicile, ou en d'autres matières semblables, vous sont accessibles que vous soyez dans l'industrie, les affaires, chez vous où à l'école.

Par ailleurs, du côté du service, vous pouvez vous affilier à la Brigade ambulancière St-Jean. Elle consiste en groupements d'hommes, de femmes, de jeunes garçons ou de jeunes filles qui s'exercent continûment et qui offrent volontairement leurs services d'assistance à la collectivité.

Par son programme de service et de formation, l'organisme Saint-Jean tout entier participe étroitement aux activités de la Défense civile.

PARTICIPATION

L'adhésion à la Brigade procure une forme intéressante de service bénévole... et vous prépare à assister votre localité et votre pays en période de désastre, de calamité, ou de circonstance critiques.

Un homme qui intègre le mouvement est affecté à une division ambulancière. On lui donne l'instruction supplémentaire en secourisme et ses fonctions incluent le transport des blessés et des malades. Sa présence à des compétitions sportives, à des expositions et à d'autres endroits où, à cause de grandes foules, il peut survenir des accidents ou de la maladie, sera requise. Il aura de plus maintes occasions de rendre service dans des domaines accessoires.

Une femme, pour sa part, quand elle joint l'Ambulance Saint-Jean, fait partie d'une division infirmière. En plus de recevoir l'instruction supplémentaire en secourisme, elle reçoit l'instruction supplémentaire en soins à domicile, en puériculture, et en d'autres sujets semblables. Les occasions de service sont alors très nombreuses: présence aux postes de secourisme, assistance bénévole dans les hôpitaux, les cliniques et les foyers de convalescence; aide aux vieillards, aux enfants, aux infirmes et aux malades chroniques.

Dans les rangs de l'Ambulance Saint-Jean, il y a également place pour les jeunes garçons et les jeunes filles de plus de onze ans: ceux-ci peuvent être inscrits dans la Branche cadette.

CELLULE LOCALE

Depuis cinq ans à Granby, l'Ambulance Saint-Jean maintient une cellule du mouvement. Quelques années avant de fonder un conseil dans notre ville l'Ambulance Saint-Jean s'était infiltrée à Granby en venant y donner des cours. Cette intrusion allait donner suite à la formation d'un cercle qui, depuis cinq ans, ne cesse d'élargir le cadre de ses activités.

Le président actuel de la cellule de Granby est M. Roland Pilon. M. Roland Gendron est pour sa part le surintendant de la division des hommes tandis que Mme Hector Authier est la surintendante de la division des femmes.

COURS EN SEPTEMBRE

Cette année encore, des cours de secourisme seront donnés à Granby et ils devraient débuter en septembre.

La connaissance pratique du secourisme rend un citoyen plus utile dans la collectivité et pour lui-même.

Le cours de secourisme de l'Ambulance Saint-Jean est enseigné par des instructeurs qui s'y connaissent. Le cours est d'ordre très pratique.

L'étudiant apprend comment procéder et exerce ensuite sous l'oeil de l'instructeur.

Le cours régulier comprend sept leçons de une heure et demi à deux heures. Les leçons se donnent l'après-midi ou le soir, Des classes spéciales peuvent souvent s'organiser pour des groupes ou pour des membres d'une association.

Un prix modique est demandé pour couvrir le coût du manuel de l'Ambulance et du matériel utilisé durant le cours. Il n'y a rien à payer si vous êtes dans la Protection civile.

LA PART DES AUTRES...

Voilà donc quel aspect présente l'Ambulance Saint-Jean. Son travail mérite certes d'être apprécié, encouragé et même complété par une plus grande collaboration.

A l'assemblée de l'UMQ

Le maire P.O. Trépanier n'a que proposé l'adoption de la nouvelle cartographie

GRANBY - On se souvient que les maires de la province, réunis à Québec au cours de la fin de semaine du 31 juillet et du 1er août, ont adopté une nouvelle cartographie divisant notre province en trente régions municipales.

Le Devoir a rapporté que le maire Trépanier avait "proposé de son côté une résolution touchant l'adoption d'une cartographie nouvelle, différente des nombreuses cartographies dressées par les ministères fédéraux et provinciaux".

M. Trépanier a précisé dans sa conférence de presse hebdomadaire qu'il avait simplement proposé une procédure d'adoption de la nouvelle cartographie. M. le maire voulait éviter tout équivoque voulant qu'on lui attribue la réalisation de cette cartographie. M. Trépanier a précisé que c'est là le travail d'un comité de l'UMQ, à la suite d'une résolution adoptée par cet organisme au dernier congrès.

Le maire a expliqué en outre aux journalistes qu'avec la nouvelle cartographie, chacune des régions s'élira un représentant et en retour le Conseil d'administration de l'UMQ élira un comité exécutif de huit membres dans lequel il y aura automatiquement un représentant de Montréal et un représentant de Québec.

PROPOSITION REJETEE

Le maire de Granby a proposé au congrès de l'UMQ que la contribution soit portée à deux sous par tête mais sa proposition a été battue au vote et on lui a dit qu'il était cinq ans en avant de son temps.

M. Trépanier faisait remarquer que la contribution à l'UMQ est actuellement d'un sous par tête, ce qui donne pour Granby environ $340. Le total des contributions de toutes les municipalités atteint environ cinquante à cinquante-cinq mille dollars. Alors, il estime qu'il faut donc avoir les moyens financiers pour faire face au gouvernement supérieur car il est "fatigué" de se faire dire que les municipalités n'existent qu'au bon gré du ministre des affaires municipales, ajoutant que l'Union des municipalités doit être l'organisme le plus démocratique qui soit. Considérant que "chaque municipalité est faible devant le gouvernement, ce n'est qu'en se groupant qu'on obtient une force pour parler au gouvernement d'égal à égal".

M. Trépanier a suggéré au congrès que l'Union des municipalités devait récupérer au complet les droits d'imposition des taxes foncières qui ne regardent pas les commissions scolaires, tout en laissant aller les droits des municipalités sur la taxe de vente.

M. Trépanier considérait aussi le fait que le gouvernement supérieur a recours à des experts pour élaborer des politiques de législation et ceci est normal ajouta-t-il. Mais cependant, l'organisme (UMQ) doit avoir les moyens financiers pour faire de même et c'est pourquoi il a proposé que la contribution soit haussée à deux sous par tête. Toutefois, il a laissé savoir qu'il reviendrait sur ce sujet au prochain congrès annuel.

Un nouvel ensemble canadien présente son premier récital

GRANBY.- L'ensemble à cordes qui se fera entendre en récital, demain soir, à 8.30 hres, au Village des campeurs JMC, à Mont Orford, a vu le jour précisément à cet endroit, il y a moins de deux mois. Andrew Dawes, violon Kenneth Perkins, violon, Terry Helmer, alto, et Marcel St-Cyr, violoncelle, se réunissaient dans le Parc provincial du Mont-Orford, à la fin de juin dernier, pour former un quatuor à cordes et travailler à l'élaboration d'un programme de concert.

L'idée de faire ensemble de la musique de chambre était déjà venue à l'esprit des deux violonistes; ils ont donc convaincu les deux autres instrumentistes de les joindre. Ceux-ci, Helmer et Saint-Cyr, apportent à l'ensemble l'enthousiasme qui s'était emparé d'eux lorsqu'ils étaient membres de l'Orchestre symphonique national des jeunes qui a transporté tous les mélomanes du Mont-Orford, l'été dernier.

Au camp JMC, les quatre amis peuvent profiter des leçons du maitre Lorand Fenyves, premier violon de l'Orchestre symphonique de la Suisse romande et professeur au camp depuis quelques années.

En 1964, Andrew Dawes obtenait le premier prix de virtuosité du Conservatoire de Genève. Depuis, il s'est produit en concert en Hollande, Belgique et aux Etats-Unis. C'est un ancien boursier du Conseil des Arts du Canada, tout comme Marcel Saint-Cyr, d'ailleurs.

Perkins fut déjà premier violon de l'Orchestre des Jeunesses musicales de Suisse; et Helmer a joué avec l'Orchestre national du Festival de Stratford. Saint-Cyr a étudié tout d'abord à Québec.

Le Canton ferme un bout du 10e Rang à la circulation

GRANBY -Un bout du 10e Rang de la municipalité du Canton de Granby a été fermé à la circulation par suite d'une décision du conseil.

Les terrains situés à l'extrémité de ce chemin sans issu appartiennent maintenant tous à M. Hubert Irwin. C'est ce dernier qui a demandé la fermeture du bout du chemin en question.

Aucun des citoyen de la municipalité du Canton s'est objecté à ce que le conseil donne suite à cette demande.

Les traitements des députés au Canada

Les députés à l'assemblée législative du Québec touchent maintenant $6,000 de plus que ceux de l'Ontario et $15,000 de plus que ceux de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Les députés québecois se sont voté vendredi une hausse de traitement de $3,000 qui rend leur indemnité parlementaire au même niveau que celle des députés fédéraux: $18,000 dont $6,000 considérés comme allocations de dépenses, donc exempts de l'impôt.

En Ontario, les députés provinciaux reçoivent actuellement un traitement de $8,000 par année auquel s'ajoute des allocations de dépenses de $4,000 pour les députés de l'extérieur de Toronto et de $3,000 pour ceux de la région torontoise.

Ce sont les députés de la Colombie britannique qui sont les mieux payés après ceux du Québec et de l'Ontario; ils reçoivent $6,500 par session plus un montant de $1,500 comme allocations de télégraphe, de téléphone et de pensions.

L'indemnité parlementaire des députés de Terre-Neuve est de $6,500 tandis que celles des élus en Saskatchewan est de $6,000.

Les députés de l'Alberta reçoivent $3,600 pous $1,800 comme allocations de dépenses; à ces émuluments s'ajoutent toutefois une somme de $15 par jour de session lorsque le député est obligatoirement absent de son lieu de résidence ordinaire.

Les traitements des députés manitobains sont de $3,200 pour des allocations s'élevant à $1,600.

Au Nouveau-Brunswick, l'indemnité parlementaire est de $3,400 et les députés touchent $1,700 comme frais de déplacements.

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse verse $4,000 par session à ses députés plus un dédommagement de $2,000 pour ses dépenses. Les élus de l'Ile-du-Prince-Edouard reçoivent $2,000 plus un mille dollar de dépenses; ce dernier montant est exempt d'impôt.

Bibliothèques publiques

QUEBEC (PC)—Le ministère des Affaires culturelles du Québec a annoncé ce matin la nomination du Père Edmond Desrochers, s.j., ex-président de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, ainsi que de la Canadian Library Association, au poste de président de la commission des bibliothèques publiques du Québec.

Six autres membres font également partie de cette commission. Il s'agit de MM. André Vachon, directeur-adjoint des presses de l'université Laval, vice-président; Gérard Martin, directeur adjoint des bibliothèques publiques du Québec, secrétaire; Napoléon Leblanc, doyen de la faculté des sciences sociales, de l'université Laval; Jean-Paul Légaré, directeur de l'Echo du bas Saint-Laurent; Gérard Payer, ex-secrétaire de l'Union des municipalités de la province de Québec; et Mlle Grace Hamlyn, bibliothécaire à l'hôpital Royal Edward.

Des Canadiens en vue soutiennent que la compagnie Bell devrait appartenir à des Canadiens.

Les actionnaires sont d'accord: 93.6% de la compagnie Bell appartient déjà à des Canadiens.

Ceux qui voient d'un mauvais oeil la main-mise étrangère sur des compagnies canadiennes n'ont guère de souci à se faire à propos de la compagnie Bell.
Le fait est que la très grande majorité des actions de la compagnie Bell est dans les mains de Canadiens. Sur 208,000 actionnaires, plus de 203,000 résident au Canada et détiennent 93.6% des actions.
La formule que nous plaçons au bas de chacune des annonces Bell dit exactement ce qu'elle veut dire. Et puisque nous jugeons essentiel de dire au public la simple vérité sur une des compagnies de service public les plus importantes au Canada, nous continuerons d'ajouter cette formule à chaque annonce.
Excellente occasion de le faire immédiatement.

BELL

Édifiée et dirigée par des Canadiens, et appartenant à des Canadiens

Flambée de violence à Patna

PATNA, Ihee (AFP)—Flambée de violence à Patna, capitale de l'Etat de Bihar, dans le nord de l'Inde, où la police a tiré hier sur une foule de manifestants, blessant cinq personnes au moins.

Auparavant, la police avait fait usage de gaz lacrymogène et chargé la foule à coups de matraque pour tenter — mais en vain — de disperser des manifestants de plus en plus nombreux. Aux plusieurs milliers d'étudiants qui avaient provoqué les premiers incidents, n'ont pas tardé en effet, à se joindre des ouvriers, mobilisés par des syndicats d'extrême gauche qui entendent protester contre la pénurie de vivres et la hausse du coût de la vie.

"Déclaration de paix"

WASHINGTON (AFP) — Un groupe de manifestants réunis lundi matin au monument de Washington dans la capitale fédérale a adopté un manifeste visant la guerre au Vietnam et intitulé "déclaration de paix".

Le manifeste se lit ainsi:

"Parce que nous croyons que l'escalade régulière de la guerre au Vietnam menace tous les peuples d'une mort nucléaire, nous déclarons la paix avec le peuple du Vietnam.

"Parce que des millions d'Américains avaient formé l'espoir et s'attendaient à voir les votes qu'ils avaient exprimés au cours de l'élection présidentielle de 1964 écarter leur pays de la guerre pour le rapprocher de la paix et parce que ces espoirs et cette attente ont été trahis au Vietnam, nous déclarons la paix avec le peuple du Vietnam."

Visite du pape à New York?

WASHINGTON (AFP) — Le porte-parole du département d'Etat a déclaré lundi qu'à sa connaissance, aucun contact n'avait eu lieu entre Washington et le Vatican concernant une visite éventuelle dans la capitale fédérale du pape Paul VI.

Selon certaines informations, le pape viendrait à New York à l'automne prochain pour lancer un appel à la paix aux Nations unies et profiterait de son voyage outre-atlantique pour s'entretenir avec le président Johnson.

Dimanche, le pape dans une allocution à Castelgondolfo marquant le 20e anniversaire du bombardement nucléaire d'Hiroshima, a demandé la destruction de tous les armements atomiques.

Géraldine Chaplin n'est pas fiancée

MADRID (AFP) — Geraldine Chaplin, fille du célèbre acteur, a formellement démenti les informations selon lesquelles elle serait fiancée au caméraman espagnol Manolo Velasco. "Je ne veux pas me marier avant dix ans, a-t-elle dit, cela peut paraître ridicule, mais c'est bien ce que je veux dire".

La fille de Charlie Chaplin, qui tourne actuellement "Docteur Jvago" a précisé que c'était pour les besoins du film qu'elle portait un anneau à l'annulaire de la main droite et que cela n'avait "rien à voir avec M. Velasco".

Geraldine Chaplin a annoncé d'autre part qu'elle se rendrait à Belgrade pour tourner avec Nino Castelnuevo dans le film italien "Andremo in Citta" (nous irons en ville) du metteur en scène Nelo Risi.

Congrès à Drummondville

QUEBEC (PC)—L'Union des conseils de comté de la province de Québec, qui groupe quelque 1,400 maires tiendra son congrès annuel à Drummondville, les 15, 16 et 17 août.

Selon Me André Nadeau, secrétaire-général de l'organisme, les congressistes auront à se prononcer sur une soixantaine de résolutions recommandant notamment la rémunération des maires et conseillers sans référendum, la création d'un organisme d'évaluation de comté, l'abolition de la contribution des conseils de comté à l'unité sanitaire, la taxation des lignes téléphoniques et l'uniformisation des prix de la gazoline par région. Le ministre de la Voirie et député de Drummond, M. Bernard Pinard, sera le conférencier invité lors d'un banquet qui aura lieu le lundi.

Malraux rend hommage à l'Inde

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — M. André Malraux, ministre d'Etat français chargé des Affaires culturelles, a rendu, hier soir, hommage à l'Inde, "pays où les hommes croient ce qu'ils disent et disent ce qu'ils croient".

A un diner offert par M. Mohammed Chagla, ministre indien de l'Education, M. Malraux a rappelé l'influence de Gandhi sur la pensée et la vie indiennes, et a exalté le rôle international de l'Inde en déclarant que si les Nations unies étaient ce qu'elles sont, c'est parce que l'Inde y a fait sentir sa présence.

Nouvelle assistance au Vietnam

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Martin, a donné comme raison pour laquelle le Canada ne pouvait expédier de troupes au Vietnam le fait qu'il appartient à la commission internationale de la trêve.

Il a annoncé à une conférence de presse que le gouvernement songeait à prêter une nouvelle assistance économique au Vietnam.

"Il serait indésirable que le Canada depêche des effectifs militaires en Asie," fit M. Martin.

Il énumère comme motifs le fait que le Canada fait partie de la commission, que le Canada participe à la force des Nations unies au Moyen-Orient et aux effectifs de pacification à Chypre, aussi que ses obligations à l'OTAN.

Il espère que lorsque la lettre du Président Johnson au premier ministre Pearson et la réponse de ce dernier auront été publiées, on verra si le Canada a été invité à envoyer des troupes au Vietnam.

Reconnaissance officielle

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique a reconnu officiellement l'Etat de Singapour, devenu indépendant après avoir décidé de se retirer de la Malaysia (fédération de la grande Malaisie), a annoncé hier soir un communiqué du ministère des relations avec le Commonwealth.

Cette reconnaissance officielle était attendue. En effet, comme on l'estime dans les milieux diplomatiques, la Grande-Bretagne, mise devant le fait accompli, désire maintenir les meilleures relations avec le nouvel Etat, qui abrite la puissante base navale dont dépend l'ensemble du dispositif militaire britannique dans le Sud-Est asiatique. La Grande-Bretagne souhaite s'assurer que rien ne viendra réduire la capacité de ses forces dans cette région ou règne un conflit latent entre la Malaysia et l'Indonésie.

Nouveau record d'activité

QUEBEC (PC)—Au cours du mois de juillet, le port de Québec a enregistré un nouveau record d'activité. Cela est attribuable en partie à la grève des employés des élévateurs à grain de Montréal.

La manutention du grain s'est soldée par quelque vingt millions de boisseaux pendant le dernier mois.

C'est la période durant laquelle les élévateurs de la vieille capitale ont fourni la plus grande quantité de grain d'exportation, soit sept millions 750,000 boisseaux.

48 civils manquent à l'appel

Littlerock, Arkansas (PA) — Les administrateurs de la base aérienne locale ont confirmé lundi la nouvelle suivant laquelle 48 civils manquent à l'appel et se trouveraient à l'intérieur d'un silo contenant un missile Titan 11, où un incendie a éclaté au début de la journée.

L'élection scolaire de septembre devrait intéresser davantage les contribuables

ST-JEAN -- Le 13 septembre prochain, les contribuables de Saint-Jean devront procéder à l'élection des membres de leur nouvelle Commission scolaire et ceci vient tout naturellement à la suite de la fusion de la Commission scolaire de la municipalité de Saint-Jean avec celle de Notre-Dame-Auxiliatrice.

Depuis vingt ans cette fusion était souhaitée par un grand nombre de citoyens. Seules certaines personnes et quelques intéressés, luttèrent afin de retarder au plus loin une telle éventualité, faisant dépenser aux contribuables, qui n'en pouvaient mais, des sommes inutiles et obligeant ainsi la dette à augmenter en grande partie inutilement, par une double administration.

Grâce au travail de quelques commissaires d'écoles à la compréhensive intervention de M. Philodor Ouimet, député du comté de Saint-Jean à l'Assemblée législative du Québec auprès du ministre de l'Education l'honorable Paul Gérin-Lajoie, la fusion fut enfin acceptée en haut lieu.

Effective en date du 1er septembre prochain, la fusion ordonne la création d'un nouveau bureau.

Une mise en nomination des candidats aura lieu le 7 septembre, soit un mardi, à la salle de l'Ecole Notre-Dame du Sacré-Coeur, rue Laurier, à Saint-Jean, de midi à 2h. p.m.

Les actuels Commissaires des deux anciennes commissions scolaires, soient MM. Gustave Signori, président et Arthur Jauniaux, Firmin Bernard, René Picard et Charles Vinet, commissaires pour celle de Saint-Jean et MM. J. Amédée Bélanger, président, ainsi que M. Zoel Rondeau, Robert Rainville et Yvan Roy, commissaires de Notre-Dame Auxiliatrice, semblerait ne pas vouloir briguer les suffrages de ses concitoyens.

Les élections auront lieu le 13 septembre suivant et, seulement 7 candidats devront rester en lice pour la direction de la nouvelle Commission scolaire de Saint-Jean.

Ces élections auront lieu dans les salles des écoles situées dans les quartiers définis auprès du ministère de l'Education soit celles de Notre-Dame du Sacré-Coeur, rue Laurier le Collège Notre-Dame-Auxiliatrice, sur le Boulevard Saint-Joseph, l'Ecole Sainte-Jeanne-d'Arc, boulevard du Séminaire, l'Ecole Marchand, rue McKenzie King, l'Ecole Forget boulevard Gouin, l'Ecole Sainte-Eugène, rue Jacques Cartier et l'Ecole Notre-Dame de Lourdes au Grand Bernier.

Lors de la première assemblée de ce nouveau bureau, le 20 septembre, trois actes d'importance devront être posés. Le premier et non le moins délicat, sera certes le choix de celui dans 7 qui devra présider aux destinées du nouvel organisme.

Le second sera le tirage au sort qui déterminera ceux, parmi les commissaires qui devront à nouveau affronter l'opinion publique.

Comme dans toute nouvelle, commission scolaire, il faudra en effet prévoir le remplacement des commissaires nouvellement élus, deux par deux, afin que se fasse la rotation nécessaire à l'apport d'idées et de forces nouvelles.

Le troisième acte sera de faire le choix des trois délégués de la nouvelle commission scolaire de Saint-Jean auprès de la Régionale Honoré-Mercier.

AVANTAGES DE LA FUSION

A première vue, la fusion ne semblerait qu'apporter des complications pour tous en nécessitant l'intervention de l'électorat. Il n'en est rien, à ces inconvénients, il y a la contrepartie d'avantages pour les contribuables et pour les écoles elles-mêmes.

La première est certainement que, grâce à l'admirable coopération rencontrée auprès des autorités du ministère de l'Education du Québec, financièrement, cette nouvelle organisation scolaire débutera dans les meilleures conditions possibles

En effet, la totalité des dettes contractées par les deux anciennes commissions scolaires de notre cité, sera absorbée par le ministère, soulageant ainsi l'ensemble des contribuables et permettant que le taux de la taxe scolaire soit uniformisé dans tout le territoire à $2.43 par cent dollars d'évaluation de la valeur foncière.

Il est a remarquer toutefois que le ministère a pris cet engagement avant que l'état financier au 30 juin des deux anciens organismes ne soient établis, s'engageant ainsi sans connaitre réellement les montants qu'il devra assumer le payer.

La fusion était rendue d'autre part indispensable pour ramener à travers l'ensemble du territoire de la cité, une distribution juste des taxations.

Les subventions statutaires par élèves, peuvent selon les cas et l'importance de la valeur industrielle d'un territoire être de $75 à $10. par élèves inscrits.

La situation était qu'à Saint-Jean, la valeur industrielle était évaluée à 25% apportant une subvention statutaire de $56. par élèves et qu'à Notre-Dame-Auxiliatrice elle était de 33% et la subvention de $49.

Les industries amenées à s'installer de plus en plus sur le territoire de N.D.A. à la suite des travaux d'aqueduc et de canalisation d'égouts financés par l'ensemble de la population de la cité, il devenait urgent de regrouper tous les contribuables, au scolaire comme au municipal, afin que certains ne se voient pas taxer d'une manière exhorbitante par rapport aux autres.

L'unification devrait stabiliser le pourcentage de la valeur industrielle du territoire aux environs de 30% et ramener la subvention statutaire versee par le ministère de l'Education du Québec à un montant approximatif de quelque $52,

Les annonces classées de La Voix de l'Est rapportent. Essayez-les tél. FI 7-7396

La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE

Votre quotidien local La Voix de l'Est vous renseigne chaque jour Dites-le à vos amis

MARDI, LE 10 AOUT 1965

Message diocésain de Mgr G.M. Coderre pour l'aide aux persécutés

ST-JEAN -"La souffrance de nos frères persécutés, nous afflige profondément". C'est par ces paroles que Mgr Gérard-Marie Coderre évêque du diocèse de Saint-Jean, présente à ses fidèles diocésains le message qu'il leur dédie, a l'occasion de la fête de l'Assomption de la Vierge Marie, dont la solennité est le 15 août.

"Le message"

"Vous comparaîtrez devant des gouverneurs et des rois à cause de moi, pour rendre témoignage devant eux" (Mc 13, 9).

Ces paroles du Seigneur Jésus n'ont jamais cessé d'être d'actualité dans son Eglise. Voilà pourquoi nous devons continuellement scruter le sens profond des persécutions qui, à l'heure présente comme par le passé, font partie de la vie de cette Eglise. Je vous invite donc, chers diocésains, à m'accompagner pour quelques instants de réflexion sur ce sujet.

Persécutions d'hier

Les récits du martyre des premiers chrétiens mourant pour témoigner leur foi et endurant des tortures inimaginables nous remplissement habituellement d'admiration. Nous pensons à saint Laurent attaché sur un gril, sainte Agnès soumise à la torture et tous ces chrétiens dévorés par les bêtes sous le regard des foules du forum romain.

Persécutions d'aujourd'hui

Si tous ces exemples antiques nous émerveillent, les massacres des missionnaires du Congo et les épisodes des persécutions communistes avec leurs tracasseries, leurs pressions morales et leurs brutalités font par contre monter en nous l'indignation et la stupeur.

Chacune des fausses rumeurs visant à nous faire croire que les chefs soviétiques veulent la liberté religieuse nous trouve à demi crédules tant nous avons de la peine à nous placer devant la réalité des faits: arrestations des catholiques sous n'importe quel prétexte, dénigrement systématique des chefs religieux, fermeture de maisons servant à la formation des futurs prêtres, perquisitions à domicile, guerre psychologique par les lavages de cervaux, guerre des nerfs par les surtaxes imposées sur les biens donnés à l'Eglise et par les menaces de privations de travail et d'instruction, etc. Toute cette oppression a sa source dans la haine de la religion. "Si l'on s'en tient aux faits, disait dernièrement le cardinal Koenig, on constate que ces dernières années, particulièrement en Union soviétique, les possibilités de vie et d'action de la religion sont plus restreintes que jadis". (CC, 9 fév. 1965, p. 6).

En Asie

Si nous tournons nos regards du côté de l'Asie communiste, nous rencontrons là aussi les persécutions religieuses. Des pays comme la Chine communiste, le nord Vietnam et la Corée du Nord se sont emmurés dans le grand silence et nous demeurons sans nouvelles au sujet des chrétiens de ces contrées car aucune communication n'est possible par delà le mur de bambou. Nous savons seulement qu'ils n'ont aucun droit de cité ou qu'ils souffrent pour leur foi.

En Afrique

Dans le continent africain, nous connaissons la situation instable qui sévit au Congo depuis plus d'un an. Les rebelles ont massacré de nombreux missionnaires (31 ont été assassinés à Buta le 31 mai dernier). Endoctrinés et armés par des puissances étrangères, agissant bien souvent sous l'effet de la drogue, ils sèment la panique dans plusieurs diocèses et détruisent ce qu'il a fallu de longues années pour édifier: écoles, hôpitaux, résidences des missionnaires et églises.

Bagarre de foi

Devant ces événements, célébrons l'héroisme de tous ces frères opprimés qui préfèrent perdre leurs biens et leur vie plutôt que de renier leur Seigneur. Purifions notre foi en prenant conscience qu'elle est plus précieuse que tout. Enfin adorons le Seigneur accomplissant son plan mystérieux à travers tous ces faits inacceptables et révoltants du point de vue uniquement humain.

(Suite en page 13)

Autres nouvelles de St-Jean en page 13

L'enquête préliminaire de Roch Deslauriers débutera le 11 août

A l'occasion de la Semaine joyeuse, organisée par la section juvénile de la Bibliothèque municipale de Saint-Jean, un concours de maquettes a été lancé pour tous les jeunes. La date limite pour ce concours se situe au 10 août prochain, et la remise des prix aura lieu le 20 août. Les jeunes sont invités à imiter le geste de quelque-uns de leurs compagnons, dont nous pouvons déjà admirer la réalisation de ces superbes maquettes.

ST - JEAN -- L'instruction préliminaire de Roch Deslauriers, chiropraticien de Saint-Jean, débutera mercredi le 11 août, à dix heures de l'avant-midi, au Palais de justice de Saint-Jean, sous la présidence du juge Honorius Michaud.

Le principal témoin de la couronne, lors de l'enquête préliminaire de M. Yvon Dupuis, ancien ministre d'Etat, dans le gouvernement canadien, accusé de trafic d'influence, pour l'obtention d'un permis pour l'exploitation d'un hippodrome, à Saint-Luc, dans le comté de Saint-Jean, doit répondre à une accusation d'avoir fait un faux document.

Cette dénonciation portée contre ce chiropraticien, âgé de 31 ans, a été faite par M. Réal Rousseau, important industriel de la région métropolitaine.

L'ENQUETE

On accuse M. Roch Deslauriers d'avoir fait dans la ville de Brossard-Ville, un faux document, le sachant faux, le ou vers le mois de février 1964 en le faisant signer à M. Raoul Gobeille.

Ce document mentionnait le fait que vers le 29 juin 1961, M. Raoul Gobeille aurait en présence de M. Deslauriers, vu remettre en argent comptant une somme de $10,000 à M. Yvon Dupuis, M.P. à Ottawa, dans l'intention qu'il soit employé ou qu'on y donne suite de quelque façon, comme authentique, au préjudice de l'Honorable Yvon Dupuis, le tout contrairement aux articles 309 et 310 du Code criminel.

MANDAT

Par ailleurs, la poursuite, représentée par Me Rolland Blais, avait fait part au président du tribunal, que l'un des témoins clés, M. Raoul Gobeille, avait reçu un subpoana pour se présenter devant la cour au milieu de juillet dernier.

Or, ce témoin a ignoré cet ordre du tribunal sans aucune raison majeure.

L'avocat montréalais, Me Rolland Blais, a demandé au magistrat Honorius Michaud, qu'un mandat d'amener soit émis contre le témoin Gobeille, afin de bien s'assurer qu'il sera présent au moment de l'examen en chef qui débutera mercredi le 11 août.

Le président du tribunal avait ordonné au greffe de préparer ce mandant et qu'il soit signifié à M. Raoul Gobeille dans les cinq jours avant l'enquête préliminaire.

C'est Me Henri Choinière, de Saint-Jean qui s'occupera de la défense de M. Roch Deslauriers.

PARJURE

Quand à la plainte de parjure comprenant 11 chefs, il est probable que la comparution de M. Roch Deslauriers, le principal promoteur de l'hippodrome de quelque six millions de dollars soit reportée à une date ultérieure.

Invitation à la prière le 18 août

ST-JEAN -- Les membres du Rosaire perpétuel et les fidèles de la paroisse de la Cathédrale de Saint-Jean sont invités pour mardi le 18 août, de 4h. p.m. à minuit, à visiter le Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, au Cap de la Madeleine.

Le départ s'effectuera vers les 11h. 45 a.m. en face de l'église de la Cathédrale par les autobus Boulais.

Bienvenue à toutes les personnes qui peuvent le faire.

Après maintes discussions

LE CONSEIL D'IBERVILLE ADOPTE UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE $128,000 POUR LA CONSTRUCTION DE TROTTOIRS

IBERVILLE.- La ville d'Iberville va, dans les mois qui viennent, avoir des trottoirs. Pour cela, les membres du conseil de ville ont dû passer en revue chaque rue de chaque quartier, évaluer le coût et l'urgence de chaque pied des deux côtés de chaque artère de la ville.

Toutes les rues d'Iberville ne seront pas munies de ce service connu depuis l'antiquité, cependant toutes celles où il est urgent et nécessaire de le faire se verront dotées d'allées de ciment de 4 ou 5 pieds de large.

C'est la décision qui devait motiver la motion se lisant comme suit, présentée au cours de l'assemblée d'hier soir: Règlement 328 de la ville d'Iberville, autorisant la construction de nouveaux trottoirs ainsi que la réfection et les réparations de trottoirs existants et autorisant un emprunt par émission d'obligation au montant de $128.000., pour en payer le coût."

Cette motion a été adoptée par trois voix contre deux, MM. Oscar Fontaine et Marc Lareau étant dissidents Ces derniers

(Suite en page 13)

Devant le Comité inter-municipal

Le projet "Air St-Jean '67" a été dévoilé par l'ingénieur Jacques Laporte, hier soir

ST-JEAN -- La Commission du Haut-Richelieu, organisme régional voulant promouvoir l'Exposition universelle de 1967, pour notre région, a présenté hier soir, aux membres du Comité inter-municipal, un gigantesque projet "Air St-Jean '67", dont la réalisation pourrait se faire en trois phases, au coût de $200,000. à $5,000,000. à proximité de l'Aéroport municipal de Saint-Jean.

Cette Commission du Haut-Richelieu, présidée par M. Gustave Signori, travaille ce projet depuis près de deux ans.

Son principal promoteur est M. Jacques Laporte, de St-Jean, ingénieur professionnel, en qui la Commission lui a demandé de présenter ce projet en vue de l'apport que la région du Haut-Richelieu rendrait à la Compagnie de l'Exposition universelle de 1967.

- Le Projet -

Le projet en lui-même comprendrait une tour de contrôle, un aérogare '67, bâtiments pour l'entretien et un stationnement pour les automobilistes.

Au cours de son exposé devant les membres du Comité inter-municipal, présidé par M. Fernand Roy, échevin de la cité de Saint-Jean, M. Jacques Laporte, a souligné que personne dans la région du Haut-Richelieu ne pouvait se vanter de posséder un aéroport de qualité et de la dimension de celui de Saint-Jean.

Le projet "Air St-Jean '67" pourrait se réaliser en différentes étapes, selon l'ingénieur M. Jacques Laporte.

D'abord, le projet pourrait se construire pour servir aux propriétaires d'avions exécutifs, tels que pour les monomoteurs, bimoteurs, hélicoptères, et même les quadrimoteurs à l'occasion.

Deuxièmement, le projet "Air '67" devrait se concrétiser pour la grande exposition d'aviation, que la Commission du Haut-Richelieu projette de lancer, en 1967.

On sait que cet organisme a déjà reçu plusieurs demandes favorables de lignes privées ou commerciales, pour la tenue de cette expo.

L'ingénieur local a précisé qu'en Belgique, plus d'un million de personnes ont visité une telle exposition, en deux semaines.

Toutefois, M. Jacques Laporte a affirmé que la tenue d'un tel événement de ce genre à Saint-Jean pourrait amener quelque 200,000 personnes.

Pour que la Commission du Haut-Richelieu puisse mettre en branle cette exposition, le gouvernement fédéral et la cité de Saint-Jean, devront favoriser certaines améliorations à l'aéroport actuel.

Il sera nécessaire de construire un aérogare, de procéder à l'allongement des pistes actuelles, d'installer un éclairage et aussi d'une tour de contrôle.

- Statistiques -

M. Laporte, avec l'aide de chiffres bien précis, a démontré aux délégués des deux organismes, que l'aéroport international de Dorval sera débordé lors de l'Expo 1967.

En un mois d'été ordinaire, l'aéroport de Dorval reçoit en moyenne 39,800 mouvements ce qui inclut les arrivées et les départs, ce qui représente plus de 1,000 mouvements par jour.

- Les Besoins -

De plus, une enquête menée récemment auprès des usagers de l'aéroport de Dorval indique que l'avion-exécutif est une nuisance constante pour les gros appareils, et que les visiteurs attendus à l'Expo seront très mals servis par Dorval qui ne pourra suffire aux besoins déjà existants.

Pour la région du Haut-Richelieu et la cité de Saint-Jean, il en ressort que l'apport économique sera certes amélioré, si ce projet se réalise dans un avenir rapproché.

Toujours, selon M. Jacques Laporte, la Compagnie de l'Exposition mondiale appuiera le projet local qui deviendra presque international.

Pour qu'enfin, la Commission du Haut-Richelieu poursuivre son oeuvre, il sera nécessaire que la cité de Saint-Jean, le Comité inter-municipal, et les autres organismes locaux et régionaux acceptent en principe le projet, afin que les intéressés puissent aller rencontrer les autorités gouvernementales.

Ce projet mérite certes une étude des plus sérieuses et la Commission du Haut-Richelieu formera d'ici quelques semaines, un comité d'étude pour la réalisation du projet.

Dans le cadre de l'Exposition-parc, patronnée par le Service de la récréation de la cité de Saint-Jean, du 9 au 18 août prochain, le public peut admirer les prix qui seront décernés aux différents vainqueurs, lors de la grande fête champêtre qui se tiendra au stadium municipal, le 18 août à 7h. 30 p.m. Le Service de la récréation, sous la direction de M. Maurice Bossé, expose présentement les prix dans la vitrine de la compagnie Southern Canada Power, filiale de l'Hydro-Québec, angle des rues St-Jacques et Champlain.

Les mortalités et les naissances au plus bas niveau au Canada

OTTAWA (PC) — Le taux de mortalité au Canada a atteint en 1964 le plus bas niveau jamais enregistré. D'autre part, la taux de natalité au pays a été le plus bas depuis 1942, rapporte aujourd'hui l'Office fédéral de la statistique.

Le nombre des mariages a atteint un nouveau sommet.

Dans un rapport préliminaire sur la statistique démographique, l'Office dit que 145,850 Canadiens sont morts en 1964, en comparaison de 147,367 en 1963.

Le taux de mortalité — le nombre de décès par 1,000 de population — a atteint le plus bas niveau de l'histoire du Canada, soit 7.6. Il était de 7.8 en 1963.

Presque la moitié des décès, soit 72,786, ont été attribués à des maladies cardiaques ou du système circulatoire. Le cancer est demeuré au deuxième rang comme cause de décès, avec 25,637 victimes. Au troisième rang viennent les accidents, avec 10,564 victimes.

Ces causes de décès ont été les trois principales, dans cet ordre, depuis 1951 et il n'y a eu pratiquement aucun changement dans leur importance relative de 1963 à 1964.

Mortalité infantile

Le taux de la mortalité infantile — le nombre de décès par 1,000 enfants nés vivants — est également descendu à son plus bas niveau l'an dernier. Ce taux a été de 24.7, basé sur le décès de 11,169 enfants.

Les chiffres sur la natalité démontrent que 452,915 Canadiens ont vu le jour en 1964, en comparaison de 465,767 en 1963. Ce total laisse le taux national de natalité à 23.5, prolongeant le déclin qui a commencé immédiatement après l'année record de 1959, alors que 479,275 bébés canadiens sont venus au monde. Le taux de natalité pour 1964 a été le plus bas en 22 ans.

Il y a eu 138,135 mariages en 1964, soit une augmentation par rapport aux 131,111 mariages en 1963. Le taux des mariages a atteint 7.2 par 1,000 de population, soit le plus haut sommet en quatre ans.

SITUATION AU VIETNAM

Taylor est optimiste

WASHINGTON (AFP) — Le général Maxwell Taylor s'est montré résolument optimiste, hier, à propos de la situation au Vietnam, et il a exprimé sa conviction que les Etats-Unis parviendront, à la longue, à amener le camp communiste à accepter un règlement négocié du problème.

L'ex-ambassadeur américain à Saigon venait de présenter son rapport final de la situation au président Johnson, au cours d'un entretien de deux heures. Ce dernier a annoncé de son côté qu'il avait l'intention de faire appel à M. Taylor de temps à autre pour conseiller le gouvernement américain dans les affaires diplomatiques et militaires.

Le président a nommé le général Taylor au "Foreign Intelligence Board", organisme qui groupe une douzaine de citoyens privés sous la présidence de M. Clark Clifford, et qui est consulté périodiquement par l'administration en matière de politique étrangère.

M. Johnson, qui a fait un éloge chaleureux du général Taylor, a déclaré à la presse qu'il avait eu avec lui une "discussion très fructueuse" et très complète portant sur la situation au Vietnam.

Moral raffermi

Le général a dit pour sa part qu'il était "loin d'être découragé" par la situation actuelle malgré l'existence d'un certain nombre de problèmes "très sérieux" sur les plans militaire, économique et international.

D'une façon générale, M. Taylor a reconnu que la situation s'était détériorée dans certaines régions du Sud-Vietnam, mais a souligné qu'elle s'était améliorée dans d'autres zones et a déclaré que la récente décision du président Johnson d'augmenter de 50,000 hommes les effectifs américains engagés dans le conflit avait "considérablement renforcé" le moral des Sud-Vietnamiens.

Le général a admis une fois de plus qu'il ne saurait être question d'envisager une victoire "claire et nette" dans une guerre de guerillas. Mais il a affirmé qu'à la longue les communistes se rendraient compte que leur politique n'était "pas payante" et s'acheminaient vers un règlement négocié du conflit.

M. Taylor a fait l'éloge de l'actuel gouvernement vietnamien, et a ajouté que la situation sur le plan intérieur semblait se stabiliser petit à petit. Il a recommandé à cet égard à l'administration de faire preuve de "patience et de tolérance" à l'égard d'un régime jeune dont l'expérience est relativement limitée.

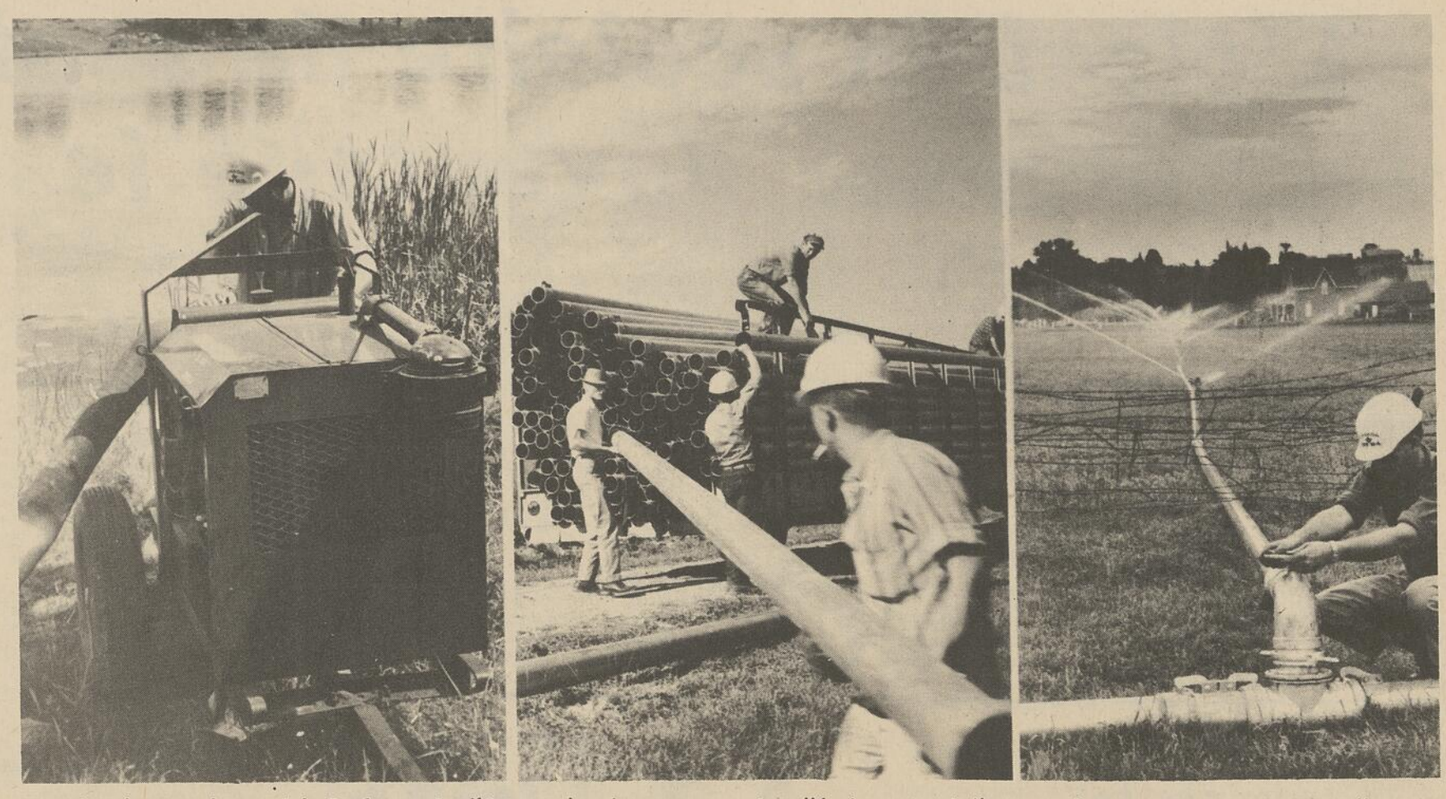

Les fermiers du comté de Renfrew, près d'Ottawa, dont les terres sont frappés par la sécheresse, ont obtenu un équipement d'irrigation de l'Ouest du Canada, ou ce matériel est habituellement utilisé dans le cadre du Programme de Réhabilitation des Fermes des Prairies. Pour irriguer la ferme, (au centre), les ingénieurs disposent de trois quarts de mille de tuyau de cinq pouces. A gauche, on voit la pompe, installée à proximité d'un petit lac, qui peut pousser 450 gallons d'eau par minute, à travers le tuyau. L'irrigation coûte au fermier $4.50 par pouce d'eau à l'acre. Après chaque arrosage, dont les effets durent deux semaines, le matériel est déplacé jusqu'à une autre ferme.

La bataille de Grande-Bretagne

"Jamais compagnie aussi gaie n'a fait le coup de feu dans la colère que celle qui a participé à la bataille de Grande-Bretagne."

Tels sont apparus aux yeux de l'historien officiel de la RAF les pilotes des Hurricanes et des Spitfires qui ont empêché le ciel de s'écrouler sur la Grande-Bretagne il y a 25 ans.

Ils étaient au nombre de 1,000 en tout, dont un solide noyau de professionnels entourés d'amateurs ou de pilotes de fin de semaine à peine âgés de 20 ans.

Ils avaient l'allant et l'esprit d'aventure de la jeunesse et un courage incroyable se nourrissant dans la conviction que "ça ne peut m'arriver à moi".

Moins de la moitié d'entre eux ont survécu à la bataille; moins de 100 étaient encore vivants à la fin de la guerre.

Sous quelque angle qu'on la considère, la bataille de Grande-Bretagne fut une épopée, même si ses protagonistes ont souvent refusé de prendre au sérieux les dangers qui les menaçaient et les prouesses qu'ils ont accomplies. Et comme toute épopée, celle-ci a donné naissance à une foule de mythes et de légendes qui en faussent la perspective soit en la minimisant soit en l'exagérant.

Menace d'invasion

Ce fut une bataille à mort.

Si la Luftwaffe nazie avait réussi à éliminer la RAF du ciel britannique, l'Allemagne aurait probablement mis en oeuvre ses plans d'invasion de l'Angleterre.

Les armées allemandes invaincues qui entouraient l'Europe lors de cet été de 1940 constituaient la force de combat la plus puissante jamais vue. Et si la Grande-Bretagne avait cédé, peut-être s'y trouveraient-elles encore. Mais, à partir de Calais, après la bataille de Grande-Bretagne, l'Allemagne devait s'engager sur la voie des défaites: Stalingrad, El-Alamein, Normandie.

Il s'agissait de la première et pratiquement de la dernière grande épreuve de force dans la courte période de conflit aérien qui avait débuté lors de la première guerre mondiale au-dessus des Flandres et a pris fin lorsque la première fusée V-2 a frappé Londres.

En un sens, l'affrontement entre la RAF et la Luftwaffe fut une charge de cavalerie dans le ciel, moment unique où les idéaux d'antan brillaient de tous leurs feux dans une guerre brutale aux moyens nouveaux.

La victoire britannique devait surprendre le monde en prouvant qu'il est possible à une démocratie chancelante, lorsqu'elle est acculée au mur, de trouver des ressources d'initiative technique et de force morale que les régimes totalitaires ne peuvent vaincre malgré leur efficacité tant vantée.

L'une des légendes de la Bataille veut que la Grande-Bretagne, non préparée à la guerre pendant les années 30, ait mis en oeuvre un programme d'urgence pour rattraper l'Allemagne nazie après la crise de Munich en 1938.

En fait, la mise au point des deux facteurs mécaniques qui ont commandé la victoire — radar et rapides monoplanes à huit canons — avait débuté dès les années 1934-35.

Une autre légende veut que le Supermarine Spitfire, et a un moindre degré le Hawker Hurricane, étaient supérieurs aux meilleurs avions de combat dont disposait la Luftwaffe à l'époque.

En fait, les avions britanniques et les avions allemands, les Messerschmitt 109E, étaient très sensiblement de force égale. Si le 109E l'emportait sur le Hurricane dans la plongée et l'ascension, le gracieux Spitfire était le plus manoeuvrable.

Mêmes vitesses limites

Le Spitfire avait une vitesse maximum de 355 milles à l'heure à une altitude de 19,000 pieds et mettait 6,2 minutes à atteindre son altitude normale d'opération qui était de 15,000 pieds.

Le Messerschmitt, dont plus de 1,000 exemplaires ont participé à la bataille, pouvait atteindre 355 milles à l'heure à 18,000 pieds, jouissait du même taux d'ascension que le Spitfire mais avait une performance supérieure au-dessus de 20,000 pieds. Ces deux appareils ne pouvaient guère dépasser 35,000 pieds d'altitude.

C'est également une erreur que de croire que la Grande-Bretagne a failli perdre la bataille parce qu'elle souffrait d'un manque chronique d'avions de combat. En fait, il y a toujours eu plus d'appareils que de pilotes pour les diriger.

Grâce au dynamisme que lord Beaverbrook a su insuffler au ministère de la production d'avions, le nombre des appareils de combat en mesure de prendre le ciel n'a jamais été inférieur à 700. Il y a toujours eu au moins 200 avions en réserve et, sauf pendant trois semaines sur les trois mois qu'a duré la bataille, le nombre d'avions fabriqués dépassait constamment le nombre d'avions perdus au combat.

Il était possible de remplacer ou de réparer les appareils, mais les pilotes étaient morts, blessés ou épuisés. Il fallait 50 fois plus de temps pour former un pilote que pour produire un Spitfire dont on lui confierait les commandes.

La mort fauchait

Les pilotes qui menaçaient de flancher à cause de la fatigue physique et nerveuse étaient détournés vers des secteurs moins mouvementés en autant que faire se pouvait, mais il n'arrivait que trop souvent que les nouveaux pilotes étaient tués dès leur première sortie. Le fardeau se faisait de plus en plus lourd sur les épaules des anciens, qui se faisaient de plus en plus rares.

L'un des mythes de cette bataille vient des exagérations auxquelles on s'est adonné de chaque côté. C'est ainsi que la RAF a prétendu avoir descendu 2,698 avions ennemis alors qu'elle n'en a abattu que 1,733. De leur coté les Allemands affirmaient avoir abattu 3,058 appareils britanniques, la réalité n'étant pourtant que de 915.

Il faut tenir compte, dans l'appréciation de ces chiffres du fait que les Allemands perdaient des équipages de quatre hommes dans les bombardiers en plus des pilotes d'avions de combat au dessus du territoire ennemi. La situation est apparue comme tellement grave aux yeux des autorités allemandes que Goering a donné ordre à partir du 15 août de ne jamais envoyer plus d'un officier dans les bombardiers allemands.

De plus, les chiffres britanniques ne comprennent que les avions de combat participant à la bataille, et non les autres avions participants à des raids. Et aux yeux de la RAF, tout ce qui pouvait prendre le ciel était considéré comme un survivant. Les nombreux appareils qui ont été endommagés et hors de service pendant des semaines ne sont pas compris dans le compte final.

En dépit des probabilités

Quoi qu'il en soit des exagérations, il ne fait pas de doute qu'elles ont joué un rôle important pour le maintien du moral de la nation à l'époque.

Les bonnes relations publiques du pays de même que le génie oratoire de Churchill ont été les meilleures armes dont disposaient les Britanniques lors de cet été catastrophique de 1940.

Ce qui n'a pas été exagéré, c'est l'inégalité des chances dont souffrait la RAF sur le plan numérique.

Lorsque la bataille a éclaté, le maréchal en chef de l'air sir Hugh Dowding, qui commandait les opérations de combat, ne pouvait lancer au plus que 720 avions de combat contre les 3,500 appareils de la Luftwaffe, dont 2,500 pouvaient prendre le ciel à tout moment.

Les appareils de combat de la RAF étaient à ce point disséminés dans leur tâche de protection sur tous les flancs de la Grande-Bretagne que des escadrilles de 12 avions devaient affronter des formations de plus de 100 appareils ennemis. Un historien estime que dans les conditions de combat la RAF était constamment en infériorité numérique dans la proportion de 1 contre 20.

Le réseau de 20 postes de radar autour de la côte a contribué à égaliser les chances.

Le radar pouvait détecter les formations d'envahisseurs à 100 milles de distances mais ne pouvait donner d'informations précises sur l'altitude et le nombre des appareils. De plus, le radar était

(suite à la page 15)

GOODYEAR

OFFRE LIMITÉE!

VENTE 4-PNEUS

QUALITÉ DE NEUF GOODYEAR
À DES PRIX VRAIMENT BAS

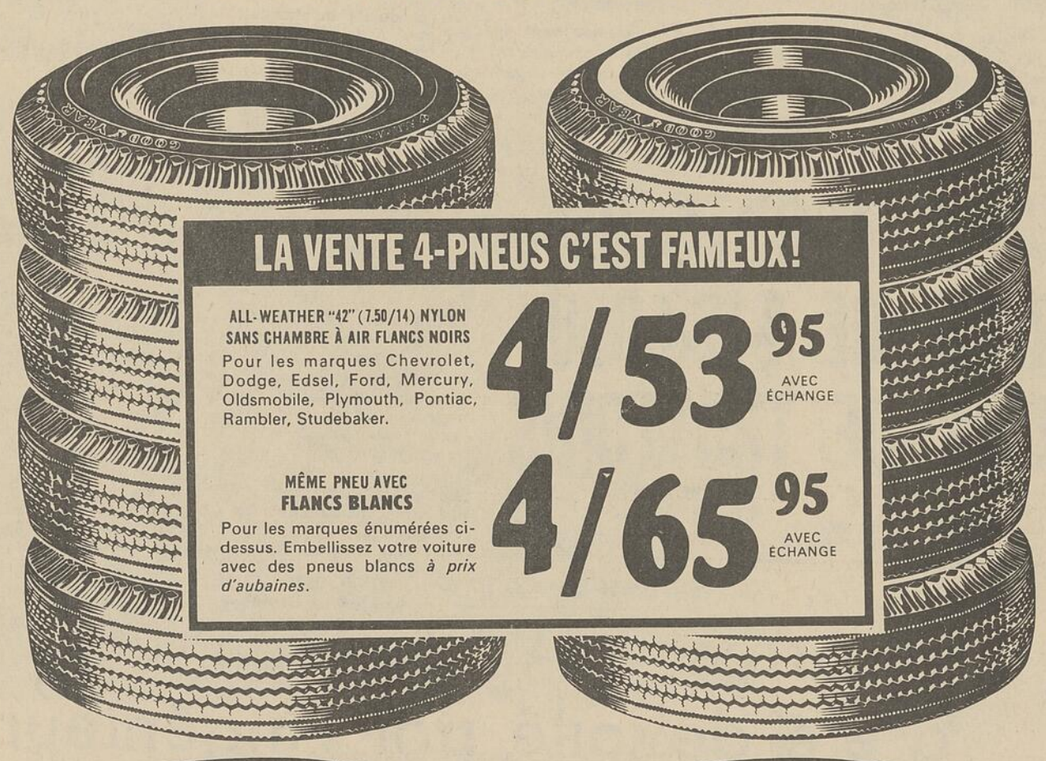

LA VENTE 4-PNEUS C'EST FAMEUX!

ALL-WEATHER "42" (7.50/14) NYLON
SANS CHAMBRE À AIR FLANCS NOIRS
Pour les marques Chevrolet, Dodge, Edsel, Ford, Mercury, Oldsmobile, Plymouth, Pontiac, Rambler, Studebaker.
4/53.95 AVEC ÉCHANGE

MÊME PNEU AVEC
FLANCS BLANCS
Pour les marques énumérées ci-dessus. Embellissez votre voiture avec des pneus blancs *à prix d'aubaines*.
4/65.95 AVEC ÉCHANGE

ET MÊME POUR DEUX C'EST AVANTAGEUX!

ALL-WEATHER "42" (7.50/14) NYLON
SANS CHAMBRE À AIR FLANCS NOIRS
Pour la plupart des marques populaires. Aubaine vraiment imbattable. La qualité Goodyear aux prix les plus bas.
2/27.95 AVEC ÉCHANGE

Économies semblables sur autres modèles et grandeurs

GARANTIE SANS LIMITE SUR TOUS LES PNEUS GOODYEAR

GUY POULIN
TEL: 293-6474
154 rue ST-PAUL FARNHAM
MONTAGE GRATUIT PAIEMENTS FACILES SERVICE RAPIDE

10-28
$53.37

MONTAGE GRATUIT!
RIEN À PAYER EN PLUS!
GRANDEURS POUR TOUTES VOITURES!

GOODYEAR
TRIPLE-RIB
FRONT RS
Le nouveau bouclier de jante de ce Goodyear protège le talon du pneu et la jante de la roue contre les coupures et les coups. Ses épaulements plus larges permettent une conduite plus facile.
500-15 $12.48
600-16 $15.53 (grandeur du pneu) avec échange

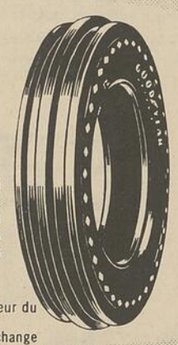

SERVICE RAPIDE "CHEZ-VOUS"
On ne perd pas de temps quand vous nous appelez à votre ferme; les méthodes de service Goodyear sont notre spécialité comme les pneus Goodyear. Appelez-nous pour avoir un service rapide et efficace.

GOODYEAR

HI-MILER
RANCH & COMMERCIAL
Un pneu de qualité pour camions à un prix inférieur à ceux de plusieurs pneus d'autos. Ce pneu est fabriqué spécialement pour les travaux de ferme ou de ranch et pour les camionnettes.
600-16 6 plis
$35.95 (grandeur du pneu) avec échange

SPORTS

Hockey...baseball..football..courses...tennis...natation... pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe... lutte... soccer... cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

HUBERT & MENARD enr.
confection pour hommes et jeunes gens
vêtements de qualité
Progress Brand - Garnett et Glentest
135 Principale Granby

Acton Vale rejoint Granby en 1ère place - Lachine vs les Cardinaux, ce soir 8 h.30

CHEF

ici et là dans les SPORTS

AVEC Bernard Brodeur

Finies les vacances; le retour au travail s'effectue avec des idées un peu rouillées, mais avec une certaine joie de retrouver confrères et amis que nous avions laissés il y a deux semaines. Sans vouloir déroger à la règle bien naturelle qui veut qu'il n'ait rien pour "battre" des vacances, je vous avouerai en toute sincérité que le retour à la besogne est accepté avec enthousiasme, car il est impossible de s'éloigner aussi longtemps du vaste monde des sports, sans s'en ennuyer un peu...même beaucoup.

Que de choses se sont déroulées durant ces deux dernières semaines. La scène locale nous intéresse tout spécialement, car Granby a été citée plusieurs fois durant cette dernière quinzaine.

Nous avons été déçus, au retour de voyage, de savoir que nos Cardinaux n'avaient pas encore décroché le championnat de la saison régulière. Ils n'ont pas failli à la tâche, mais simplement que leurs adversaires ont lutté plus farouchement dans l'espoir eux aussi de se classer.Granby a perdu cette chance en subissant des revers contre Québec et Plessisville, deux samedis de suite à Granby. Les Cards doivent encore décrocher deux victoires pour s'assurer définitivement le titre. Le seul club qui a encore des chances de décrocher le titre, avec Granby, est Acton Vale. Hier soir, les Cardinaux et les Castors s'affrontaient à Acton Vale. Si Granby a triomphé, il s'est assuré au moins une égalité en tête. Drummondville est définitivement éliminé de la course ayant perdu ses deux joutes de la fin de semaine, pendant que les autres clubs étaient tenus au repos par la pluie.

La saison régulière devait prendre fin dimanche soir; mais elle se continuera encore cette semaine afin de permettre à tous les clubs de compléter leur cédule régulière. Granby et Acton Vale ont encore trois parties à disputer ;Drummondville, Lachine, Plessisville et Québec une et Thetford Mines une. Sherbrooke et Coaticook ont complété leur cédule régulière de 48 joutes. Les six clubs qui prendront part aux séries éliminatoires sont maintenant connus. Il faut donc dire que Québec, Thetford-Mines et Coaticook sont officiellement éliminés de ces séries.

Le détail devrait commencer en fin de semaine prochaine Les champions rencontreront les détenteurs de la 4e place dans une semi-finale 5 de 9. Pendant ce temps, les 2è et 5è places ainsi que les 3e et 6e se disputeront une série 3 de 5. Les gagnants de ces deux dernières séries se rencontreront ensuite dans une semi-finale 2 de 3, et le vainqueur passera en finale contre le gagnant de la classique 5 de 9, pour une grande finale 4 de 7.

On parle ensuite d'une série provinciale entre les champions de la ligue Provinciale d'Yvon Allyson et les champions de la ligue Senior du Saguenay. Cette série serait disputée ici dans l'Est, avec un enjeu de $1,000. Les détails officiels seront confirmés plus tard.

Donc, les prochains jours seront excitants, à savoir que le championnat n'est pas encore assuré, et que nos Cards ont besoin de deux victoires pour réussir l'exploit. Même si Sherbrooke a terminé sa saison, il peut encore grimper en 3e place, si Drummondville perd sa dernière partie.

UNE AMENDE RIDICULE

Toujours dans le domaine du baseball local, nous avons appris que le gérant général des Cardinaux de Granby, Jacques Arès avait écopé d'une amende de $25 pour une déclaration qu'il aurait faite à un journaliste concernant le club Acton Vale. Ce dernier a remis la joute de dimanche le 1er août dernier, alors que le terrain était apte à présenter le match. Granby n'aurait pas prisé cette décision. Le président Allyson n'a même pas fait d'enquête auprès des personnes concernées pour savoir si vraiment les paroles qu'on impute à Jacques Arès sont véridiques, ou bien

(Suite à la page 10)

GAGNANTES DU CLUB DE GOLF ET CURLING GRANBY ST-PAUL INC. Membres Féminins. De gauche à droite: Mlle. Marthe Lacasse, gagnante du 2ième Net: 74; Mlle. A-Line Deslauriers, Gross: 93 M. Wilfrid Dussault, président du Club de Golf et Curling, Granby St-Paul Inc; Mlle. Marie-Paule Alix, Gross: 100; Mme. Germaine Brière, Gross 95; N'apparaît pas sur la photo: Mme. Ruth. Charland, Net: 72 Mme Germaine Bergeron, Gross 99.

Série-suicide entre Dr'Ville & Sherbrooke

GRANBY - Une série-suicide de 2 de 3 entre les Royaux de Drummondville et les Castors de Sherbrooke sera nécessaire pour déterminer les détenteurs de 3e position. Cette décision a été prise hier soir, après que les Braves de Plessisville eurent battu les Royaux de Drummondville 11 à 7. Ces derniers détenaient une avance d'une demi partie sur Sherbrooke qui avait terminé sa saison régulière. En perdant, les Royaux ont permis aux Alouettes de gagner une demi partie au classement, et de les rejoindre.

Cette série 2 de 3 doit commencer ce soir à Drummondville pour se continuer à Sherbrooke jeudi soir.

Hier soir, les Royaux on commis sept erreurs pour aider la cause des Braves. Drummondville a de plus cogné 3 circuits réussis par Lamoureux, Sawyer et Fandozzi. Berksteiner a été le meilleur des vainqueurs avec quatre hits. Mastin a cogné pour le circuit.

Dr'Ville	0	0	0	2	4	0	0	1	7	7
Plessisville	0	5	1	1	0	0	2	2x	11	2

Occhinero, Pleau 2e, Duguid 8e et Larrivière, Lamoureux; Bellemarre, Berksteiner 8e et Vaillancourt.

DEUX MOIS ABSENT

OTTAWA (PC)—Le secondeur de ligne Jim Conroy, qui s'est forcé des ligaments au genou lors de la partie d'ouverture vendredi dernier, sera absent de l'alignement des Rough Riders d'Ottawa pendant six à huit semaines.

Le pilote Frank Clair le remplacera par Bill Quinter lors de la visite des Alouettes de Montréal jeudi soir.

Les résultats de la ligue de fers, hier

GRANBY - Voici les résultats des ligues de fers, parties disputées au parc Dubuc, hier soir:

Léon Tétreault a tout d'abord battu l'équipe Pepsi Cola au compte de 5 à 4.

Ensuite, Seven-Up a défait le club Léon Robert, Station BP, par 6 à 3.

Et la Laiterie Authier l'a emporté sur Imperial Tobacco au compte de 7 à 2.

Les prochaines parties seront disputées mercredi soir à 8.00.

LA COUPE WIGHTMAN AUX ETATS-UNIS

CLEVELAND (PA) — Billy Jean Moffitt a vaincu sa rivale britannique en simple hier et a ainsi assuré la coupe Wightman aux Etats-Unis pour la 5e année consécutive.

Les Américains ont finalement triomphé par 5-2.

C'est la 31e fois que les Etats-Unis remportent la coupe, emblème de la suprématie féminine au tennis.

Acton triomphe 1 à 0 hier soir - Ce n'est pas encore fini..!

GRANBY.- Un but sur balles à Henri Corbeil, après un retrait au bâton de Harvey, suivi d'un sacrifice parfait de Jetté et d'un simple de John Mentis ont permis hier soir aux Castors d'Acton Vale de vaincre les Cardinaux de Granby 1 à 0, et de se hisser en première position de la ligue, sur un pied d'égalité avec Granby.

Les centaines de sportifs qui se sont déplacés pour assister à un "match de championnat" n'ont pas été déçus, au contraire. Henri Corbeil et Al Pietrewitz se sont livré le plus enlevant duel de lanceurs de la saison. Le compte final indique clairement et complètement ce que fut ce duel de "championnat". Corbeil a limité Granby à deux maigres coups sûrs, retirant huit frappeurs au bâton. Al Pietrewitz a tout aussi bien fait avec une performance de quatre simples, et aussi huit retraits au bâton. Corbeil et Pietrewitz ont donné trois buts sur balles chacun.

Le point de la victoire a été compté à la fin de la 8e manche. Mentis claqua un dur coup vers le deuxième but. Desroches effectua un bond, et réussit à toucher à la balle qui, toutefois, passa par dessus sa tête. Corbeil compta sur le coup. Ce devait être le point décisif.

Les spectateurs qui remplissaient à sa pleine capacité le stade d'Acton Vale, ont été tenus sur le qui-vive du début à la fin. Les deux équipes ont eu une occasion de compter avant cette 8e manche, mais chaque fois les lanceurs sauvaient la situation. Granby a réussi ses deux coups sûrs à la 6e manche, en plus d'un but sur balles, sans toutefois pouvoir compter. Acton Vale a été menaçant à la 3e manche, mais sans succès. Mentis, Carter, Dion et Corbeil ont cogné les coups sûrs d'Acton, tandis que Self et Alston réussissaient ceux des Cardinaux.

CE SOIR A GRANBY

Granby doit maintenant partager la première position avec Acton Vale. Ces deux grands rivaux ont encore deux parties à disputer. Ce soir, les Mets de Lachine visiteront les Cardinaux à Granby, tandis que Thetford Mines jouera à Acton Vale. Demain soir, Granby joue à Thetford Mines et Acton Vale à Québec. Si Granby et Acton gagnent ces deux parties, la saison se terminera avec une égalité en première position. Advenant un tel cas, une série 2 de 3 devra être disputée pour trouver un champion entre Granby et Acton Vale.

Inutile de dire que cette dernière partie de la saison à Granby ce soir, est d'une extrême importance, tout comme celle à Acton Vale contre Thetford.

La joute d'hier soir a été d'emblée la plus serrée de la saison. Les spectateurs comme les joueurs savaient d'avance son importance. Les joueurs ont affiché une tenue sans reproche.

Le coup de Mentis a été qualifié de "chanceux", mais il fut frappé avec force et Paul Desroches n'a vraiment pu rien faire contre ce "boulet" cogné par dessus sa tête.

Henri Corbeil, dans l'eau bouillante à la 6e manche, a constamment mystifié les Cards avec ses lancers déce-

(Suite à la page 10)

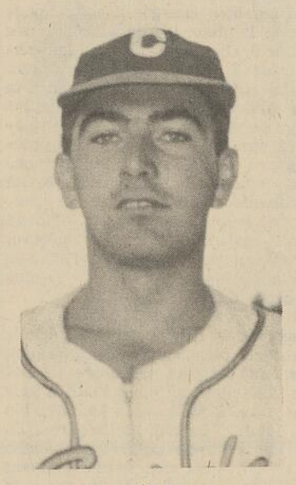

Al PIETREWITZ

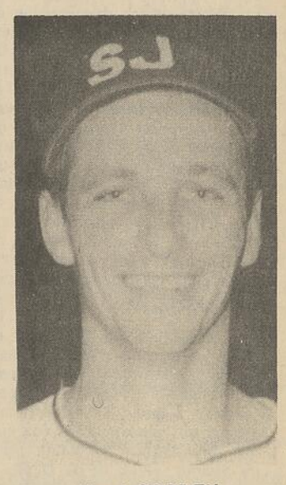

Henri CORBEIL

Le Maire Trépanier élu Gouverneur de la ligue Provinciale

GRANBY - M. Paul O. Trépanier, maire de Granby, a été élu hier Gouverneur de la ligue Provinciale du Québec. Son nom a été cité à l'assemblée avec les Maires O.Reily de Verdun, Lafontaine de St-Hyacinthe, Nadeau de Sherbrooke et Marier de Drummondville.

M. Trépanier recevra d'ici quelques jours une lettre officielle de la ligue l'avisant de cette décision, et l'invitant à accepter le vote des directeurs de la ligue Provinciale, considérée actuellement comme le plus important circuit Senior au Canada.

Il en sera de même pour les quatre autres Maires dont les noms furent proposés comme Gouverneurs du circuit. M. O'Donnell a laissé entendre qu'il souhaitait ardemment que M. Trépanier et les autres Maires acceptent ce poste, ce qui ajouterait au prestige du circuit maintenant connu à travers le monde, puisque les Castors de Sherbrooke ont remporté la coupe Allan, et se préparent pour une tournée en Europe.

La ligue Provinciale senior de hockey attend encore la réponse des Vics..?

GRANBY.- Le monde du hockey a pris la vedette hier dans la Province, alors que la ligue Provinciale senior du Québec a tenu une importante réunion à Sherbrooke. Pendant que la ligue et les Castors de Sherbrooke se préparent à leur premier voyage officiel en Europe, durant la prochaine saison, le circuit O'Donnell se pose toujours la même question, à savoir si les VICS DE GRANBY seront de retour dans la ligue l'hiver prochain. Lors du meeting d'hier, la ligue a clairement indiqué qu'elle ne pouvait se permettre de perdre l'équipe de Granby qui constitue, selon elle, l'une des attractions majeures actuellement. "Les VICS DE GRANBY ne peuvent pas nous abandonner, et nous avons confiance que la VILLE de Granby prendra les moyens pour "SAUVER" les "VICS", a déclaré M. Len O'Donnell, qui fut réélu président du circuit.

Tout est prêt pour une nouvelle saison... sauf la cédule. On attend toujours des nouvelles officielles de Granby, nouvelles qui se font attendre à cause du problème de l'aréna locale.

DEMISSION

Le problème a pris une autre tournure hier alors que les principaux dirigeants de l'an dernier, MM. Phil Richer et Gérard Morin, co-gérants généraux des Vics depuis deux saisons, ont annoncé officiellement qu'ils démissionnaient, et qu'ils laissent la "barque" à une autre organisation. Nous avons rejoint MM. Richer et Morin, et tous deux ont fait la même déclaration que voici:"Nous démissionnons, car nous croyons avoir fait notre part. Le problème actuel de l'aréna n'est pas étranger à notre décision. Nous remercions la population de son support depuis deux ans, et nous croyons qu'un autre groupe pourrait sûrement prendre la relève et faire le travail. Nous sommes toujours prêts à aider les nouveaux dirigeants. En ce qui nous concerne, nous avons fini avec les Vics", ont déclaré MM. Phil Richer et Gérard Morin.

Telle fut la déclaration faite hier par les deux principaux dirigeants de l'an dernier. Cette démission laisse le champ libre à d'autres groupements désireux de prendre la relève des Vics. Il reste toujours le problème de l'aréna, mais il semble qu'il est possible de le résoudre. Il n'est pas impossible que Granby ait à commencer sa saison à l'étranger, quitte à jouer deux ou trois parties locales, à Waterloo. On sait que la ville a décidé d'acheter et de rénover l'aréna locale; mais il reste quelques formalités à remplir qui font écouler un temps très précieux. Ces formalités réglées, on pourrait certainement commencer bientôt la rénovation, par les réparations urgentes et rendre l'aréna accessible bien avant le temps prévu. La parole est maintenant aux sportifs désireux de ressusciter les Vics, et à la VILLE désireuse de voir le hockey exister à Granby.

La ligue a procédé hier à ses élections annuelles. M. Len O'Donnell a mis fin aux nombreuses rumeurs qui circulaient au sujet de sa démission possible, en acceptant le vote de confiance de ses directeurs. M. O'Donnell reviendra à la charge pour une autre année. Il sera secondé dans son travail par trois vice-présidents, soit MM. Lucien Lefebvre de St-Hyacinthe, Jean-Maurice Bilodeau et Yvan Dugré de Sherbrooke. Soulignons ici que M. Lefebvre a démissionné comme président des Gaulois de St-Hyacinthe, ce qui fut une grande surprise pour toute la ligue. M. Normand Battry revient comme secrétaire-trésorier. Trois présidents honoraires ont été nommés; il s'agit de MM. Gaston Fausse de Granby, le Juge G. Hayes de Sherbrooke et Georges Haggerty de Sherbrooke.

Tous les clubs, sauf Drummondville, étaient représentés à l'assemblée d'hier. Les dirigeants de Drummondville croyaient que la réunion avait lieu mercredi, et non lundi. Toutefois, la ligue n'a pas hésité à accorder au club Drummondville la permission d'embaucher Gordon Hayworth, un professionnel, comme joueur-gérant des Rockets pour la prochaine saison.

La ligue a aussi discuté, en présence de M. Henri Corchetière, de la Q.A.H.A. du futur voyage des Castors de Sherbrooke en Europe. Il faut souligner ici que les Castors ne sont pas encore décidés à effectuer ce voyage. Il semble exister un différend au sujet des dépenses allouées aux Castors, par la CAHA.

Après discussion des problèmes de régie interne, la ligue a désigné MM. O'Donnell et Lefebvre pour la représenter lors de la réunion annuelle de la Q.A.H.A. qui sera tenue le 11septembre prochain, à Montréal.

En terminant, soulignons que M. O'Donnell avait demandé à Roger Bédard et Léonard Grondin d'assister à l'assemblée d'hier, au nom des Vics. Tous deux étaient présents.

Au sujet des nouvelles équipes, il semble que les démarches faites au cours de la "saison morte" ont été infructueuses à Victoriaville et à Sorel. Tout indique que la ligue Provinciale continuera ses activités à 5 clubs... si Granby revient...

Grondin a défait Racine 8 à 3

GRANBY - Dans la ligue Sr des Loisirs de balle-molle hier soir, Grondin a défait Racine au compte de 8 à 3. Racine n'a frappé que 4 simples: G. Arbour, P. Papineau, R. Chevalier et N. Brodeur. Pour les vainqueurs: A. Foisy, un double, B. Mercier, un simple et un double, A. Martel, 1 simple, J. P. Lapointe, 1 simple et un triple et Joe Degré, 1 simple. Le lanceur gagnant: J. Adams et le lanceur perdant, G. Papineau.

Dans la seule autre joute à l'affiche hier soir, Gaudreau a subi un échec contre Authier au compte de 7 à 5. Pour les perdants: P. Bois, un simple et un double, G. Côté, 3 simples, R. Roy, 2 simples, B. Gaudreau, un double, Langevin, un simple et Martin, un simple. Pour les vainqueurs, R. Boulerice, un simple et un double, J. Hébert, un simple, Gérald Lapierre, 2 doubles, A. L'Heureux, 2 simples, D. Daigle, 2 simples, A. Bessette, 1 simple, J. R. Côté, 1 double et A. Lessard, 2 simples. Le lanceur gagnant était G. Hudon et le perdant, R. Charron.

BALLE-MOLLE

LIGUE SR DES LOISIRS
HIER SOIR
GAS vs Sportifs, R.
Racine 3 Grondin 8
Gaudreau 5 Authier 7
DEMAIN SOIR
Authier vs Grondin, SE
GAS vs Gaudreau, D. 6.30
Sportifs vs Racine, D. 8.30
CE SOIR
LIGUE INDUSTRIELLE
Esmond vs Miner, D. 6.30
St-Paul vs Post-Office, D. 8.30
Clin d'Oeil vs Burlington, R.
Thor Mills vs Esso SE.

CLASSEMENT
LIGUE SR. DES LOISIRS

Grondin	11	6	647	-----		
Authier	10	7	588	1	---	
Sportifs	8	7	533	2	---	
Gaudreau	8	8	500	2	1/2	
GAS	5	9	357	4	1/2	
Racine	5	10	333	5	---	

KANSAS CITY VA BIEN DEPUIS LA JOUTE D'ÉTOILES

KANSAS CITY (PA) — Les Athletics de Kansas City, riches en jeunesse et rapidité, affichent une moyenne supérieure à .500 depuis la partie d'étoiles et leur gérant, Haywood Sullivan, les croient capables de continuer ainsi pendant la balance de la saison.

Depuis le mois dernier, les Athletics ont remporté 15 gains contre 14 revers, tout en s'approchant à une partie du Boston, installé en 9e place de la ligue Américaine.

Les protégés de Sullivan ont enregistré trois victoires en quatre matches contre les Orioles de Baltimore en fin de semaine, portant leur bilan à 9-5 contre les équipes de première division au cours de leur poussée.

En somme, Sullivan a amélioré beaucoup la situation depuis qu'il a pris les rênes de l'équipe en mai. Les As avaient alors encaissé 21 défaites au cours de leurs 26 dernières parties et les experts désespéraient d'eux.

LEON TETREAULT & FILS INC.
Quincaillerie
CADEAUX • JOUETS • SPORTS
• PEINTURE •
"Votre quincaillerie de confiance"
171 rue Champlain ST-JEAN Tél: 347-2022
157 rue Principale GRANBY Tél.; 372-5430

St-Jean ouvre sa saison de football dimanche le 15

ST-JEAN.- Une saison nouvelle au football prendra le signal de départ dimanche à St-Jean, alors que la Conférence de Football Junior du Richelieu lancera du même coup ses premières activités pour le calendrier 1965.

En effet, ce nouveau circuit qui réunit des équipes de St-Jean, Iberville, Farnham et Marieville en sera à sa saison initiale et sa formation a eu pour plaire à tous les amateurs de la région et aussi aux joueurs désireux de s'adonner à ce sport. On sait que dans la ligue, ce sont des jeunes de moins de 22 ans qui peuvent s'aligner pour les équipes en lice.

OUVERTURE A ST-GERARD

Les Broncs de St-Jean seront à l'oeuvre à cette occasion et l'opposition sera forte, puisque ce sera la puissante équipe des Ours d'Iberville qui viendra visiter les porte-couleurs du président Adrien Dandurand et de l'instructeur Denis Pétrin. La joute est cédulée pour 2 heures au terrain du parc-école St-Gérard. Des personnes de marque sont attendues.

Le président Dandurand nous condiait que c'était un terrain en très bonne condition qui accueillera les joueurs ainsi que les spectateurs qui pourront jouir du confort de nouvelles estrades pouvant accomoder plus de 500 personnes. La nouvelle peinture "acrylic" pour tracer les lignes sera bien accueillie pour remplacer la traditionnelle "chaux" qui était un certain ennui pour les joueurs.

Les Broncs ne pourront pas compter sur des uniformes neufs, mais on a tenté de les rafraîchir le plus adéquatement possible. En somme la direction du club local a posé des gestes concrets à date et ça devrait se poursuivre au cours de la saison.

LE CLUB DES BRONCS

L'instructeur Denis Pétrin et son assistant Réjean ont travaillé avec ardeur durant la période d'entraînement pour bâtir le club, et tenter d'inculquer des notions nouvelles aux recrues.

Pour les premières joutes, plusieurs tentatives seront faites avec un but précis que les Broncs seraient à leur meilleur vers les 3/4 de la saison; il y a du bon matériel, et aussi des jeunes qui veulent apprendre.

Le poste de quart-arrière serait une chose laissée entre les mains de Marc Dandurant, Pierre Poulin ainsi qu'au nouveau venu Marc Perron. Parmi les recrues qui ont bien fait au camp d'entraînement, mentionnons Vic Rouse, Allen Ramsay, André Duperron et tout particulièrement Hubert Pariseau qui serait un atout précieux à la ligne offensive.

Le jeune Alain Pétrin sera le nouveau centre alors qu'Alain Laporte quitte ce poste pour devenir un centre défensif. On compta sur les plus expérimentés comme Pascal Farella, Michel Raymond, Richard Vanslette, Gilson Lachance, André Trépanier, Michel Laurendeau entre autres pour donner le ton et y apporter un effort supplémentaire pour aider la cause des leurs.

Alors, aux amateurs de football, ouverture locale des Broncs de St-Jean qui reçoivent la puissante équipe des Ours d'Iberville, du groupe du président Jean Marcoux et de l'instructeur Ronald Toupin. Ce premier match suscite un vif intérêt, et l'action devrait être à son meilleur. Les Ours sont en grande forme avec les Michel Ménard, Lafontaine, Robert Savoie, et tout le groupe décidé à répéter leurs brillants exploits de l'an passé. La joute débute à 2 heures au terrain du Parc-Ecole St-Gérard.

Sport-O-Rama

avec

Réjean Brodeur

La dernière fin de semaine a été bien chargée dans le monde du sport. Et si ce n'avait été de la pluie, il y aurait eu encore beaucoup plus d'activités, surtout à Granby: 2 parties de baseball et le programme de courses à Granby Speedway remis.

Samedi, ce fut tout d'abord la traversée du lac St-Jean à la nage, remportée par l'Egyptien Abdel Latif Abou Heif (on a plus les noms qu'on avait..) en un temps presque record. Réjean Lacoursière s'est contenté encore une fois de la deuxième position. Un compatriote du vainqueur, Nabil Shasley s'est classé troisième en avant du hollandais volant, Herman Willemse. Ont suivi: l'américain Matuck, le canadien Cliff Lumsdon, le canadien Plunke, le canadien Couture, le canadien Jensen, Armand Cloutier et Robert Cossette ont également terminé l'épreuve. Yvan Daniel a dû abandonner à quelques milles de l'arrivée seulement. Le sport de la natation devient vraiment de plus en plus populaire et suscite beaucoup d'intérêt.

Les Alouettes de Montréal ont aussi fait leur ouverture de saison et comme c'est leur habitude plus souvent qu'autrement au cours des dernières années, ils ont subi une autre défaite. Si on regarde l'alignement des Alouettes, on y reconnaîtra plus personne à quelques exceptions près. Pouvez-vous nommer les joueurs qui étaient avec eux en 1960??? Ils sont plutôt rares. Le club montréalais ne tente de se renforcir qu'avec les restes des autres clubs de la ligue, ce qui n'est rien de bien plaisant pour les amateurs qui continueront quand même d'aller les voir évoluer. Après tout, seulement 7 parties, c'est vite joué, non?

Le Tour du St-Laurent a couronné le belge Henri Rick Pauwels, grand vainqueur dimanche à Québec. Même s'il n'a remporté aucune étape, il est sorti vainqueur grâce toujours à un rythme régulier qui lui a permi cette victoire. Ce ne fut cependant pas suffisant pour permettre à son équipe de remporter la victoire finale. C'est la Pologne qui s'est affirmée dans les dernières étapes, qui est sorti équipe victorieuse.

Pendant ce temps, les Twins du Minnesota ont décidé qu'ils voulaient s'échapper et bien prouver leur supériorité dans la ligue Américaine. Ils sont confortablement installés en tête avec encore 1 mois et demi avant la fin de la saison. Une jeune québecoise de 18 ans seulement s'est emparée des honneurs du championnat féminin du golf au Canada. Jocelyne Bourassa de Trois-Rivières a battu tout le monde pour prouver sa supériorité au golf. Aussi le Canada a décidé d'en finir une fois pour toutes avec les Etats-Unis en remportant pour une première fois en 8 ans, la coupe Amérique, symbole du championnat amateur de golf. Le Français Pierre Darmon s'est emparé pour sa part du championnat de tennis international de Québec. Jack Nicklaus s'est permis un autre gain important à Philadelphie. Au tennis senior, le Québec a battu l'Ontario 9 à 4. Et quoi encore...

Dans un autre ordre d'idées, je dois franchement avouer que le Suisse Pierre Dudan donne vraiment un numéro sensationnel. Pendant plus d'une heure seul avec son piano, il sait dérider ceux qui vont le voir. A le voir à la T.V. on dirait de lui qu'il est un 'je m'en foutisme". Mais c'est erroné. Il faut bien le voir en personne pour savoir l'apprécier. Et puis un grand de la chanson comme lui, s'arrête bien gentiment après son spectacle pour vous dire quelques mots. 'Mélancolie', 'Clopin clopan' sont de ses oeuvres qui l'ont fait connaître. C'est un monsieur bien sympa qu'il fera toujours plaisir de revoir.

Baseball

LIGUE PROVINCIALE

Granby	30	16	.652	-----
Acton Vale	30	16	.652	-----
Dr'Ville	29	19	.604	2 ---
Sherbrooke	29	19	.604	2 ---
Lachine	24	23	.511	6 1/2
Plessisville	21	27	.438	10 ---
Coaticook	19	29	.396	12 ---
Thetford	17	29	.370	13 ---
Québec	13	34	.277	17 ---

HIER SOIR

Granby 0 Acton Vale 1

Dr'Ville 7 Plessisville 11

CE SOIR

Lachine vs Granby

Thetford vs Acton Vale

Sherbrooke vs Dr'Ville (série 2 de 3).

LIGUE AMERICAINE

Minnes.	72	39	.649	-----
Baltim.	63	46	.578	8 ---
Clevel.	62	47	.564	9 ---
Chicago	59	49	.546	11 1-2
Détroit	59	49	.546	11 1-2
New York	56	57	.496	17 ---
Los Ang.	50	60	.455	21 1-2
Washing	48	64	.429	24 1-2
Boston	40	68	.370	30 1-2
Kansas C.	38	68	.358	31 1-2

Résultat:

Los Angeles 9 Cleveland 0

LIGUE NATIONALE

Los Angeles	65	48	.575	-----
San Franc.	61	46	.570	1
Milwaukee	61	48	.560	2
Cincin.	62	49	.559	2
Philadel.	58	53	.523	6
Pittsburgh	59	55	.51½	6 1-2
St-Louis	55	56	.495	9
Chicago	55	60	.478	11
Houston	47	64	.423	17
New York	34	78	.304	30 1-2

Résultats d'hier

Philadelphie 0 Houston 8

CENTRE PISCICOLE PROSPERE --La dernière mode dans le sport de la pêche en Colombie-Britannique a été inventée par M. et Mme Hans Lehmann de Port Coquitlam, qui offrent aux amateurs de pêche à la truite le privilège d'attraper des truites dans des piscines spécialement approvisionnées de truites arc-en-ciel pour les sportifs. Moyennant la somme de $3.50 les amateurs de pêche à la truite ont droit à six truites arc-en-ciel. Si les poissons refusent de mordre à la ligne, les propriétaires de Sun Valley Trout Farm se chargent de les capturer avec un filet. On aperçoit ici M. et Mme Lehmann en train de nettoyer des poissons pour un client. (Photo PC)

L'Alberta a pris une avance

WINNIPEG (PC)—Grâce au 70 de Keith Alexander, L'Alberta a pris une avance de huit coups sur le champion actuel la Saskatchewan, hier, après 18 des 38 trous en vue de la coupe Wellingdon, emblème du championnat provincial par équipes.

Les quatre membres de l'équipe albertaine, en quête de leur troisième titre dans cette compétition, ont compilé un total de 296 en comparaison des 304 des représentants de la Saskatchewan.

L'Ontario et le Manitoba se partagent le troisième rang avec des 308, suivis de la Colombie-Britannique avec 309, du Québec avec 317, de la Nouvelle-Ecosse avec 321, du Nouveau - Brunswick-Ile-du - Prince - Edouard avec 323, de Terre-Neuve avec 354, à sa première présence dans ce tournoi.

Le tournoi a eu lieu en même temps que les rondes de qualification en vue du championnat canadien de golf amateur sur le parcours Pine Ridge.

Individus

Alexander, avec son 70, et Ted Homenuik, de Winnipeg, furent les deux seuls golfeurs qui ont amélioré la normale 72. Homenuik a roulé un 71.

Les autres représentants de l'Alberta sont Bob Wylie, avec un 74; Doug Silverberg, avec un 75; et Ray Rhoades, avec un 77.

Le champion amateur actuel Nick Weslock, de Toronto, a roulé 73 au profit de l'Ontario, suivi de Cary Cowan avec un 76.

AUCUNE SURPRISE AU CHAMPIONNAT DE TENNIS CANADIEN

TORONTO (PC) — Un joueur américain qui s'est retiré des championnats canadiens de tennis hier est susceptible d'une suspension.

On n'a enregistré aucune surprise lors de la première journée du tournoi, mais les organisateurs des championnats ont reçu un avertissement à la dernière minute de Mike Belkin, de Miami Beach.

Ce dernier a fait savoir au dernier moment qu'il se retirait pour cause de maladie. On soupçonne qu'il souffre d'un rhume.

En somme, Belkin se serait rendu coupable de deux infractions par sa façon d'agir et serait ainsi menacé de suspension.

La plupart des favoris qui ont participé à la première ronde des simples masculins et féminins l'ont emporté tel que prévu.

Belkin avait perdu en finale devant son compatriote Bill Lenoir samedi, lors du championnat international de l'Ontario.

Ce dernier a éliminé Pierre Lamarche, de Montréal, 6-4, 6-2, 6-0 hier.

Les autres favoris sont Ron Holmberg, de Dallas; Robert Bédard, de Lennoxville; l'Allemand Detlev Nitsche et le Mexicain Jamie Subirats.

Chez les dames, la favorite est l'Américaine Julie Heldman, suivie de sa compatriote Patricia Cody, de la championne canadienne junior Faye Urban et de Vickie Berner, de Vancouver.

La championne actuelle Benita Senn, de Toronto, défendra son titre, mais le champion Roy Emerson est absent.

COURSES au RICHELIEU

1ère course 65 NG $2,000 CD Trot 1 mille Bourse: $1,400

Prix:

3 Chief Corsica	14.20	7.00	3.00
2 Fiash Dares		8.30	3.80
4 Fighty Freight			2.50

2ième course 65 NW $2,000 CD amble 1 mille Bourse: $1,400

Prix:

7 Billy Bayana	12.00	3.90	3.50
6 King Sherry		3.00	2.90
5 Checkit			5.40

3ième course à réclamer CD amble 1 mille Bourse: $1,100

Prix:

4 Dell Cash	7.70	4.00	3.00
6 Dicky Dean		6.90	3.00
1 Hal Bars			1.50

4ieme course à réclamer CD amble 1 mille Bourse: $1,500

Quiniella: 1-5 $8.70

Prix:

1 C Jmcklyo	3.60	2.60	2.30
3 Colonel Stone		3.60	2.70
7 Shafter Diamond			3.00

5ième course 3 ans STK Trot 1 mille Bourse: $3,634

Prix:

3 Scotty Dear	6.70	2.60	2.50
1 Bunny Mir		2.50	2.00
5 Belle Frost			3.30

6ième course 65 NW $1,500 CD amble 1 mille Bourse: $1,100

Prix:

3 Cornelia Adios	11.10	4.40	2.90
2 Meadow Byrd		3.20	2.50
5 The Castle Marmic			2.90

7ième course à réclamer CD Trot 1 mille Bourse: $1,000

Quiniella: 4-6 $22.00

Prix:

4 Convention	14.40	9.40	4.60
6 Virgne's Jimmie		3.60	3.90
5 Ronald's Girl			14.40

8ième course à réclamer HDCP amble 1 mille Bourse: $1,800

Prix:

5 J S Dale	12.00	5.50	4.40
7 Rhythm Man		3.80	3.00
2 Leo M Wann			5.80

9ième course 65 NG $2,000 CD amble 1 mille Bourse: $2,000

Prix:

4 Lemontrealer	6.50	3.80	3.40
7 Well Away		2.40	5.90
6 Delaway			6.70

10ième course 65 NW CD $2,000 amble 1 mille Bourse: $1,400

Exacta: 6-3

Prix:

6 Adam Hanover	6.50	4.80	4.40
3 Lynden Mac		5.50	6.70
5 Silly Boy			9.80

PARIS: 434,884

ASSISTANCE 7898

Jusqu'au 19 septembre pour la truite

QUEBEC (PC) — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gérard Cournoyer, a annoncé hier que la saison de pêche à la truite mouchetée, brune, arc-en-ciel et moulac, ainsi qu'à la truite de mer, à la truite rouge du Québec et à l'omble arctique, est prolongée jusqu'au 19 septembre au lieu du 15 comme annoncé auparavant.

Cette mesure a été prise afin de permettre cette pêche durant une fin de semaine de plus.

Toutefois cette mesure ne s'applique pas à la pêche dans les parcs et les réserves du Québec, qui est soumise à une réglementation particulière.

Les amateurs pourront également faire la pêche à la ouananiche, au saumon atlantique et au saumon sebage jusqu'au 19 septembre.

Quant à la saison de la pêche à la truite grise ou la truite de lac, le ministre a fait savoir qu'elle se terminera à la date prévue, soit le 30 septembre.

Tony OLIVA s'est retrouvé

NEW YORK (PA) — Tony Oliva, des Twins de Minnesota, a remplacé avantageusement Killebrew, tout en s'approchant du premier rang chez les frappeurs dans la ligue Américaine.

Oliva a remporté le championnat l'an dernier, à ses débuts sous la grande tente, avec une moyenne de .321. Il y a un mois, ses chances de répéter son exploit semblaient minces car il affichait une moyenne de .275 en comparaison de .340 par le meneur Carl Yastrzemski, du Boston.

Il a toutefois augmenté sa fiche de 32 points depuis, la portant à .307, ce qui lui a permis de rejoindre son coéquipier Jimmie Hall et Brooks Robinson, du Baltimore, au troisième rang, à 15 points du meneur.

Yastrzemski a perdu 16 points la semaine dernière et sa moyenne est tombée à .322. Felix Mantilla, du Boston, occupe la deuxième place avec une fiche de .310.

Rocky Colavito, du Cleveland, domine les producteurs de points du circuit avec un total de 78. Il domine également les cogneurs de circuits en compagnie de Killebrew et Willie Horton, du Detroit, qui ont aussi cogné 22 circuits. On sait que Killebrew a subi une dislocation au coude la semaine dernière et il sera encore inactif pendant une autre semaine.

Ligue Nationale

Willie Mays, du San Francisco, s'est avéré le frappeur le plus fructueux chez les meneurs de la ligue Nationale la semaine dernière. Il a cogné six circuits en augmentant son total en tête à 30. De plus, il est passé du quatrième au second rang des frappeurs avec une poussée de 14 coups sûrs en 30 essais. Ce gain de 12 points a porté sa moyenne à .328.

Cependant, Roberto Clemente, du Pittsburgh, a augmenté son avance en tête avec un gain de deux points, lui procurant une fiche de .343 grâce à 10 coups sûrs e 27 apparitions au bâton.

Par contre, Han Aaron, du Milwaukee, est descendu au troisième rang avec une fiche de .323.

Pete Rose, du Cincinnati, est monté au quatrième rang avec une moyenne de .321 tandis que Don Clendenon, du Pittsburgh, perdait deux places à .317.

Deron Johnson, du Cincinnati, domine les producteurs de points de la LN avec un total de 92.

Cleveland blanchi 9-0

CLEVELAND (PA) — Le lanceur Dean Chance a alloué un deux buts et les Angels de Los Angeles ont battu les Indiens de Cleveland 9-0 dans la ligue Américaine hier soir.

Chance, qui a 8 victoires contre 8 défaites, a accordé des simples à Billy Moran dans la première manche et à Chuck Hinton dans la troisième. Il a jetiré neuf joueurs au bâton et alloué deux buts sur balle.

Les Angels ont frappé trois coups de circuit aux dépens du lanceur de relève Lee Stange. Joe Koppes a frappé à cette occasion son premier coup de circuit dans les ligues majeures. Joe Addock en était rendu hier soir à son 10e et Willie Smith à son 13e.

Le lanceur Sam McDowell des Indiens a été retiré de la partie après la cinquième manche, après avoir retiré cinq joueurs au marbre.

Los Ang. 002 221 200—9 13 0

Clevel. 000 000 000—0 2 0

HON 9 et Azcue. G-Chance 8-8. P-McDowell 12-8. Cir: LA-Koppe 1 Adcock 10 Smith 13.

Philadel. 000 000 000—0 4 3

Houston 401 002 01x—8 10 0

Burdette, Roebuck 3 Mahaffey 6 Baldschun 8 et Dalrymple; Roberts et Brand, Triandos 9. G-Roberts 6-7. P - Burdette 2-5.

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

Washington (Ortega 11-11) à Chicago (John 9-5), soir.

Kansas City (Talbot 10-6) à Detroit (Wickersham 5-9), soir.

Los Angeles (Lopez 11-9) à Cleveland (Stange 5-3 ou Kralick 3-8), soir.

Minnesota (Katt 10-8) à New York (Ford 13-8), soir.

Baltimore (Pappas 10-5 et J. Miller 3-2) à Boston (Lonborg 6-13 et Monbouquette 8-12), soir.

LIGUE NATIONALE

Chicago (Ellsworth 12-8) à Cincinnati (Nuxhall 8-3), soir.

St-Louis (Gibson 14-8) à Milwaukee (Cloninger 15-8), soir.

Philadelphie (Bunning 13-7) à Houston (Bruce 7-14), soir.

New York (Jackson 5-15) à Los Angeles (Koufax 19-4), soir.

Pittsburgh (Cardwell 10-5) à San Francisco (Marichal 17-8).

SUITE DE

ICI ET LÀ DANS LES SPORTS

si elles ont été mal interprétées....M. Allyson devrait s'informer avant d'accepter les $25 de Jacques....

....ET LE DRAPEAU

Le "clou" des deux dernières semaines fut sans contredit la décision du Conseil municipal de faire enlever le drapeau américain au stade Laval. Voilà un geste provocateur qui n'a d'autre but que de susciter une "guerre" avec nos amis d'outres frontières. Qu'est-ce qu'une telle décision peut apporter à une ville qui se veut prospère, si ce n'est que la haine des Américains envers Granby. Il ne faut pas oublier qu'il y a environ 60 Américains qui jouent au baseball dans la ligue Provinciale, et que ce geste "officiel" n'a pas sa place dans une Cité qui se dit prospère, démocratique et qui désire aller de l'avant en profitant, dans l'avenir, de la venue à Granby d'industries américaines..C'est un geste incensé qui n'a certes pas été pensé avant d'être posé...Souhaitons qu'on revise cette désicion. Partout aux Etats-Unis on voit le drapeau canadien affiché ici et là...Est-ce que Granby a déclaré la "guerre" aux Etats-Unis, pour baffouer ainsi leur drapeau...? Il n'est pas question de vouloir lécher le drapeau américain, voir même l'honorer... Mais, le civisme est une foule de petites choses...et la présence d'un drapeau américain au stade Laval est une de ces petites choses qui ne nuisent pas, mais qui font plaisir aux visiteurs et touristes..

....ET NOTRE ARENA

Il fut aussi fortement question de l'aréna de Granby au cours des derniers quinze jours. La Ville a décidé d'acheter l'aréna et de la rénover au point de la rendre méconnaissable. Inutile de vous dire que cette décision nous a réjouit, au point de féliciter le Conseil qui semble disposer à penser aux sportifs.

Mais, la même question revient sur le tapis, à savoir si notre aréna sera prête à temps pour la saison de hockey...Nous demeurons convaincus que si les Vics et le hockey mineur disparaissent la nouvelle aréna sera bien inutile, car il faudra des années pour reconstruire ces organisations. C'est pourquoi nous demandons une autre petite faveur au Conseil: Hâtez les choses autant que possible, dès que le gouvernement de Québec aura approuvé la décision. Il y a certainement possibilité d'effectuer les réparations urgentes, et ne pas retarder la saison de hockey.

Il existe toujours la possibilité de voir les Vics commencer leur saison à l'étranger, et revenir au bercail dès que tout sera terminé. Drummondville a tenté cette expérience lors de la construction de sa nouvelle aréna, et le tout a très bien fonctionné.

Il n'est pas impossible qu'un nouveau groupe soit prêt à prendre les Vics dès maintenant si on leur assurerait l'ouverture de l'aréna pour la fin de novembre ou le début de décembre...Nous supplions le Conseil municipal de faire vite, si possible, dès que Québec aura rendu sa décision...après quoi nous ne parlerons plus de cet épineux problème qui aurait été réglé en avril dernier si les Confrères de Peanut St-Onge avaient accepté dès lors son idée...

....HOCKEY

Dans le domaine du hockey, la ligue Provinciale tenait une importante assemblée hier après-midi, à Sherbrooke. D'importants développements étaient prévus....

....BASEBALL

En dernière heure, on nous apprenait que les Cardinaux de Granby jouent à Granby ce soir, contre Lachine, et demain soir, ils visitent les Mineurs de Thetford-Mines...

....DEMAIN

Demain, nous parlerons des majeures, et aussi du fameux Tour du St-Laurent qui a pris fin dimanche à Québec...En terminant, je voudrais remercier très sincèrement Réjean Brodeur pour l'excellent travail qu'il a fait durant ces derniers "15 jours" qui furent très chargés, c'est le cas de le dire.

SUITE DE

ACTON TRIOMPHE

vants et rapides. Il fut le héros des siens Pietrewitz n'a rien à se reprocher, si ce n'est ce but sur balles accordé à Corbeil à la 8e manche, de la victoire.

Granby 000 000 000 0 2 0

Acton V. 000 000 01x 1 4 1

Pietrewitz et Testa; Corbeil et Carter.

POUR LES AMATEURS DE COURSES -- Cette scène est prise en Angleterre. Les connaisseurs peuvent s'en rendre compte à voir l'herbe qui sert comme piste de course.

Statistiques de la ligue Commerciale de St-Jean

ST-JEAN - - - La fin de la cédule régulière de la ligue de fast-ball Commerciale de St-Jean, permettait au statisticien Roméo Dupuis de produire le travail des équipiers des quatre clubs du circuit Gérard Pépin. Voici donc le bilan de chacun des joueurs de la ligue.

SPORTS- L.M.L.

	Pj	Ab	Cs	2b	3b	C	Moy.
Choquette Norm.	13	39	15	2	1	3	.538
Brossard Gilles	15	51	18	2	1	4	.490
Huard Denis	9	28	9	1	2	0	.429
Huard Yvan	7	22	6	1	0	2	.409
Bonneau Alain	14	46	13	3	1	0	.370
Thibodeau Jacques	9	30	10	1	0	0	.367
Charette Pierre	12	38	9	0	3	1	.342
Godin Jacques	15	38	10	2	0	0	.316
Godin Serge	17	49	10	1	0	3	.286
Cardinal Gilles	10	28	8	0	0	0	.286
Godin André	13	35	7	1	0	0	.229
Degongre Ronald	9	26	4	1	0	0	.192
Larose Paul		21	2	1	0	0	.143
Fournier Claude	5	11	5	0	0	0	.455
Ouimet Normand	1	2	0	0	0	0	.000
Godin Jean	4	10	4	0	0	0	.400
Garceau	2	0	0	0	0	0	.000

R. BESSETTE & FILS

	Pj	Ab	Cs	2b	3b	C	Moy.
Lacroix Laurent	17	35	12	0	0	1	.371
Grégoire Alain	15	49	9	3	3	2	.347
Boudreau Béline	9	25	6	2	0	0	.320
Bessette Jean	10	29	7	0	2	0	.310
Caron Jacques	8	14	4	0	0	0	.286
Choquette Pierre	16	47	11	1	1	0	.277
Grenier Denis	13	37	7	1	2	0	.270
Farella Pascal	17	56	11	2	1	1	.268
Roy Olivier	16	38	10	0	0	0	.263
Tremblay Pierre	7	16	4	0	0	0	.250
Roy Gilles	12	36	7	1	0	0	.222
Clouâtre Claude	16	45	8	0	0	0	.200
Phaneuf Robert	15	43	5	2	1	0	.186
Lacroix Normand	1	4	1	0	0	0	.250

MARCHE ECONOMIQUE

	Pj	Ab	Cs	2b	3b	C	Moy.
Savoy Jean-Guy	17	60	17	3	3	1	.400
Meunier Jos.	15	39	10	1	2	2	.385
Savoie Claude	15	51	14	1	3	1	.373
Duclos Marcel	15	50	13	2	0	3	.360
Trahan Bernard	10	26	5	1	1	0	.269
Hébert Réal	7	20	5	0	0	0	.250
St-Pierre Gilles	17	52	11	0	0	0	.211
Savoie Pierre	14	39	6	1	0	1	.205
Savoie Alfred	15	49	10	0	0	0	.204
Savoie Robert	9	25	4	0	0	0	.160
L'Archevêque Serge	7	12	2	0	0	0	.156
Labonté Normand	7	20	0	1	0	2	.150
Régnier Marcel	4	9	0	1	0	0	.111
Godin Michel	1	2	0	0	0	0	.000

SENECAL B.Q.

	Pj	Ab	Cs	2b	2b	C.	Moy.
Daignault Robert	14	45	14	4	1	0	.422
Lacroix Réjean	6	16	5	0	0	1	.375
Fortin Charles	15	51	17	1	0	1	.373
Martel Jacques	9	27	8	1	0	1	.370
Picard Germain	9	28	8	0	0	1	.321
Senécal Paul A.	11	32	8	2	0	0	.313
Guimond J. Paul	6	16	3	2	0	0	.313
Therrien André	8	29	6	2	0	0	.276
Beaudin Ferdinand	12	38	8	0	0	2	.263
Lebrun Pierre	10	28	5	1	0	0	.214
Benoit J.-Paul	5	14	2	1	0	0	.214
Bessette Réal	6	14	3	0	0	0	.214
Lacroix Gaétan	18	56	11	0	0	0	.200
Senécal Henri	15	45	9	0	0	0	.200
Provencher Larry	9	31	6	0	0	0	.194
Guérin Serge	3	6	1	0	0	0	.166

RAFRAICHISSANT ??? --- Par le temps qui court au Québec, on aimerait bien se retrouver à tous les instants du jour en aussi bonne posture que ces messieurs le sont. Dans l'eau ou près. C'est une scène prise à Vancouver.

UN JEUNE GOLFEUR QUI PROMET: JACKIE BRYANT

HALIFAX (PC) — Jackie Bryant a dû dépenser de l'argent cette année pour améliorer ses coups au golf, mais le golf canadien en bénéficiera probablement un jour.

Le jeune golfeur de 19 ans, de Dartmouth, a remporté la couronne junior de Nouvelle-Ecosse et fut l'un des compétiteurs du championnat national l'an dernier. Ses performances lui ont permis d'obtenir une bourse partielle à l'université d'Houston, où se trouve l'une des douze écoles de golf professionnel des Etats-Unis.

Mais cet argent n'a défrayé qu'une partie de ses dépenses personnelles et de ses cours. Bien que personne n'obtienne une bourse complète, le jeune Bryant a demandé qu'on lui accorde un plus que ce qu'il a reçu l'an dernier. "J'attend toujours une réponse", a-t-il dit.

Entre-temps, il va tenter d'améliorer sa moyenne en participant au tournoi interprovincial dont l'enjeu est la coupe Willingdon et qui commence le 9 août à Winnipeg.

Bryant s'est mérité une place dans l'équipe de la Nouvelle-Ecosse en remportant le championnat amateur de sa province. Il est le plus jeune golfeur à jamais obtenir ce titre. Puis, pour le plaisir de la chose, il a participé à une ronde de 72 trous destinée à choisir les autres membres de l'équipe. Il s'est classé troisième avec des moyennes de 70,74, 68 et 71 pour un grand total de 283.

Venant du club Brightwood de Dartmouth, qui se tient maintenant depuis deux ans sur le terrain d'Ashburn de Halifax, Bryant est le premier golfeur des provinces de l'Atlantique à obtenir une bourse aux Etats-Unis.

19e rang

Il a failli gagner le championnat junior canadien durant trois années consécutives. En 1964, il a perdu à Charlottetown aux mains de Jim Sced de Vancouver.

"Il m'a battu sûrement", déclare-t-il, mais je lui ai donné une bonne leçon l'année précédente dans les demi-finales."

A Houston, on l'a placé au 19e rang sur l'équipe de 28 joueurs. Un autre Canadien fait partie de l'équipe: il s'agit de Bob Jamieson, de Peterborough, en Ontario. Au printemps, Bryant s'était haussé au 6e rang.

"Je ne fais que pratiquer et jouer, jouer et pratiquer", précise-t-il pour expliquer son amélioration.

Il est persuadé que cette sorte d'entraînement est nécessaire pour obtenir des succès en tant que professionnel car, selon lui, "75 pour cent des pros des Etats-Unis viennent directement de ces collèges".

Il juge que le climat du Canada n'est pas favorable en général à l'établissement d'écoles du genre, "mais la Colombie britannique pourrait en avoir une".

Bryant pourrait obtenir l'aide financière des autorités provinciales et d'autres organisations de golf pour l'aider à continuer ses études à Houston, mais cela pourrait compromettre son statut d'amateur. Entre-temps, il espère que l'université de Houston lui accordera une bourse plus généreuse.

Au sujet de l'avenir, il affire: "Je jouerai professionnel si je crois faire assez d'argent en le faisant."

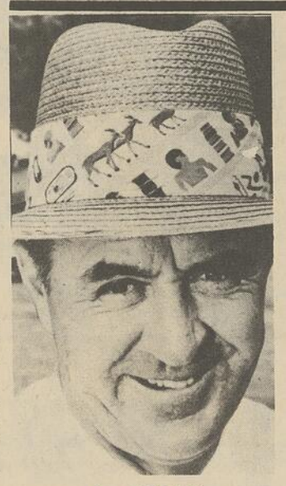

Sam SNEAD

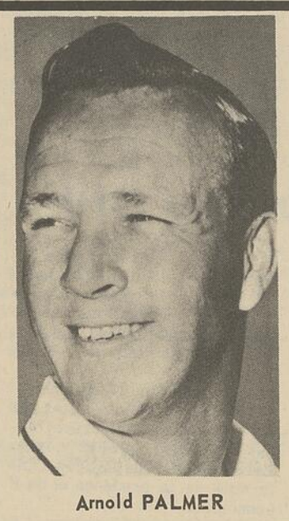

Arnold PALMER

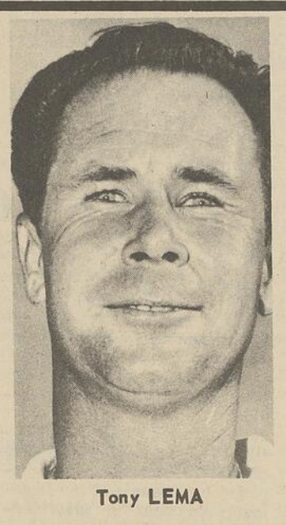

Tony LEMA

CES TROIS GOLFEURS font toujours parler d'eux au circuit américain. Le Roi des dernières années, Palmer n'est plus l'ombre de lui-même. Champagne Lema célèbre toujours ses victoires au champagne et Monsieur Snead est l'un des vétérans encore bien actif.

Le cas BRYAN WATSON

OTTAWA (PC)—Bryan Watson sait ce que veut dire le mot insécurité.

Le joueur de défense de 168 livres a passé par trois équipes de la Ligue nationale de hockey dans une seule année.

C'est pourquoi il suit des cours à l'université Carleton.

"Je crois qu'une personne dans ma position doit avoir autant d'instruction qu'il est possible," a-t-il dit. "L'avenir dans le sport professionnel est incertain."

Mais ceci ne signifie pas qu'il manque de confiance dans sa capacité de continuer à évoluer dans la LNH.

D'abord propriété des Canadiens de Montréal, il a été échangé à Chicago et fut plus tard recueilli par les Red Wings de Détroit, après que les Black Hawks l'eurent laissé aller au repêchage.

A la suite du départ de Marcel Pronovost et d'Al Langlois, Bryan croit que ses chances de faire partie de l'équipe régulière des Red Wings sont excellentes.

L'ancien joueur des Petes junior de Peterborough a raison d'espérer. L'an dernier, il a été envoyé aux As de Québec, de la Ligue américaine de hockey pour y prendre de l'expérience et il a fait équipe avec Doug Harvey qui lui a enseigné certaines tactiques défensives relatives à la mise en échec et au contrôle du disque.

A l'université Carleton, le jeune homme de 22 ans, originaire de Bancroft, en Ontario, tente d'obtenir son diplôme en sciences politiques au cours de ses vacances.

ADRIEN BIGRAS, assistant professionnel au Club de golf Ste-Dorothée, (à gauche) reçoit ici des mains de Paul Bédard de la Brasserie Carling, une montre spécialement gravée à l'occasion de sa qualification au Championnat Mondial Carling 1965 de $200,000 Bigras qui s'est mérité l'honneur et le privilège de participer au tournoi le plus riche au monde, gagnant l'Omnium du Québec les 2 et 3 juillet, fait partie du groupe de sept golfeurs canadiens qui représenteront notre pays au Club de golf Pleasant Valley, à Sutton, Mass., du 19 au 22 août. Il est le premier professionnel québécois à participer au Championnat Mondial Carling et sera parmi les 150 meilleurs golfeurs au monde à prendre le départ au Club Pleasant Valley.

Les Bolduc, Wilky et Lavigne à Acton le 14

ACTON VALE (AC) - Le nouvel administrateur du Palais du Quilleur d'Acton Vale, le populaire quilleur professionnel Gaby Bolduc, invite tous les quilleurs et quilleuses d'Acton Vale et de la région à la Grande ouverture de l'établissement pour une nouvelle saison de quille le 14 août prochain, soit samedi, à 8 hres 30 p.m.

Rencontre d'exhibition

A cette occasion, Gaby nous a appris qu'une rencontre hors-concours de grande classe sera au programme; en effet, François Lavigne et André Wilky formeront équipe pour affronter les frères Guy et Gaby Bolduc. Ce sera certes une rencontre à ne pas manquer pour les adeptes de quilles car ces 4 quilleurs sont très connus dans le domaine professionnel des quilles.

Invités

Parmi les principaux invités à cet évènement, il y aura le curé de la paroisse M. l'abbé Zoile Lussier, S. H. le maire J.E. Gagnon, de nombreux journalistes ainsi que les organisateurs de ligues de quilles.....

Projets

Le nouvel administrateur Gaby Bolduc ébauche déjà plusieurs projets pour 1965-66; en effet, il sera à la disposition des intéressés pour des leçons de quilles; en plus, il songe à organiser des ligues Maison pour le début de septembre ainsi que des ligues d'après-midi pour les dames et des ligues mixtes le soir.

Spéciaux

On sait que le Palais du Quilleur a ouvert ses portes samedi dernier et déjà on y voit de nombreux spéciaux avantageux pour la prochaine saison surtout en ce qui a trait aux parties de pratiques. Gaby Bolduc attend la visite de tous les quilleurs et ceux qui seraît intéressés à le devenir.

DONC NE MANQUEZ PAS LE MATCH LAVIGNE-WILKY VS LES BOLDUC.

Les nageurs canadiens ont pris les devants

BLACKPOOL, Angleterre (Reuter) — Les nageurs canadiens ont pris les devants dans la course aux championnats britanniques de nage hier, première journée de ces compétitions.

Trois Canadiens seront au nombre des finalistes dans les 440 verges, style libre, tandis que quatre Canadiennes se sont assuré une place en finale de la même compétition chez les nageurs.

Sandy Gilchrist, d'Ocean Falls, a réussi le meilleur temps de qualification en 4:27.2, soit une seconde de mieux que le champion actuel, le Sud-Africain Geoff Grylls.

Les autres Canadiens qui se sont qualifiés sont Ron Jacks, de Vancouver, et Ralph Hutton, d'Ocean Falls.

Les quatre Canadiennes disputeront le championnat des 440 verges à une Sud-Africaine et une Anglaise.

Paul Nadeau a brillé

ACTON VALE (AC) - Lorsque nous mentionnions que l'Amicale St-André causerait des surprises avant longtemps, nous ne nous étions pas trompé de beaucoup puisque l'artilleur Paul Nadeau a conduit ce club à une victoire de 7- 2 en n'allouant seulement 3 hits aux Colts dans la 2e joute de la série semi-finale de la ligue de balle-molle Amicale-Sénior du président Claude Roy. Les deux clubs sont maintenant sur un pied d'égalité dans la série.

Pour l'Amicale St-André, Yves Lamoureux a cogné un triple tandis que le pilote Camil Beaudoin a réussi 2 simples. Georges Asselin, Gaston Bernard, Aimé Dumaine et J.L. Beaunoyer ont obtenu chacun un simple.

Pour les Colts, Jules Maurice a claqué 2 simples cependant que Raymond Tremblay récoltait l'autre coup sûr.

Maintenant que la série est égale, les chances de vaincre dans les autres joutes semblent partagées et la tension grandira dans les deux camps à mesure que la série se poursuivra. Même si l'Amicale l'emportait, pourrait-elle faire face aux Aigles en finale ?? Certains prétendent que oui... L'avenir seul décidera...

Pierre Darmon est vainqueur à QUÉBEC

QUEBEC (PC)—Le Français Pierre Darmon a remporté, hier après-midi, la grande finale du tournoi international rotation du club de tennis des Employés civils de Québec en triomphant de son adversaire américain Ron Holmberg par 7-5 et 7-5.

C'est grâce à son sens d'anticipation et à sa finesse que Darmon a réussi à vaincre Holmberg alors que ce dernier se montrait un peu lent sur un court passablement détrempé par les orages de la journée.

Darmon s'était mérité la première place au classement général de la semaine en devançant Holmberg par un set.

Dans la finale consolation qui mettait aux prises le Brésilien Ronald Barnes et le Mexicain Rafael Osuna, la palme est revenue à Barnes grâce à des victoires de 6-3 et 6-4.

Les deux vedettes ont présenté du jeu très spectaculaire durant tout le match, mais l'offensive de Barnes a surpassé celle d'Osuna. A la suite de la compilation de tous les matches de la semaine, le Brésilien s'était classé troisième tandis qu'Osuna le suivait en quatrième place.

Le tournoi qui s'est terminé hier avait débuté lundi. Robert Bédard et Bobby Wilson, d'Angleterre, y ont aussi pris part.

La balle mouillée fait parler

NEW YORK (PA)—La balle mouillée a été déclarée illégale il y a 45 ans, mais les frappeurs soutiennent qu'elle est utilisée plus souvent aujourd'hui qu'à n'importe lequel temps depuis 1920.

Partout dans les majeures, les gérants accusent les lanceurs d'utiliser ce lancer illégal.

Gene Mauch, du Philadelphie, affirmé que 25 pour cent des lanceurs s'en servent dans la ligue Nationale. Bobby Bragan, du Milwaukee, soutient que chaque équipe aligne au moins deux lanceurs qui utilisent la balle mouillée.

Al Lopez, du Chicago, croit que l'usage de ce lancer a augmenté de 30 pour cent au cours des cinq dernières années.

Les équipes rivales prétendent que Whitey Ford, des Yankees, possède la meilleure balle mouillée dans la ligue Américaine. Ses émules seraient Don Drysdale, des Dodgers, et Bob Shaw, du Milwaukee, dans la ligue Nationale.

Un lanceur s'en sert surtout dans des situations corsées, soit contre un bon frappeur qui a deux prises contre lui alors que des coéquipiers sont sur les sentiers. Le lancer tombe soudainement en arrivant au marbre si bien que le frappeur n'a aucune chance de le cogner.

La sanction contre un tel lanceur est le chemin des douches dans le match et une suspension de 10 jours. Nelson Potter, des Browns de St.Louis, fut le dernier coupable pris en flagrant délit en 1944.

Coupables

Il semble que quelques uns des meilleurs lanceurs se rendent coupables d'une telle infraction.

Dans la ligue Nationale, on mentionne les noms de Bob Friend et Don Cardwell, du Pittsburgh; Dick Farrell, du Houston; Larry Jackson et Bob Buhl, du Chicago; Bob Purkey, du St.Louis; Jim Bunning, Ed Roebuck et Lew Burdette, du Philadelphie. Ron Perranoski et Johnny Podres, des Dodgers; Roger Craig, du Cincinnati, et Bob Sadowski, du Milwaukee.

Pedro Ramos, des Yankees, et Orlando Pena, du Detroit, ont nié les accusations portées à leur endroit en prétendant qu'il s'agissait d'un lancer cubain qu'ils avaient développé.

Parmi les autres lanceurs mentionnés dans la ligue Américaine, on note Ronnie Kline, du Washington; Larry Sherry, du Detroit, Earl Wilson, du Boston, Frank Lary et Hoyt Wilhelm, du Chicago, qui ont tous nié l'usage de la balle mouillée.

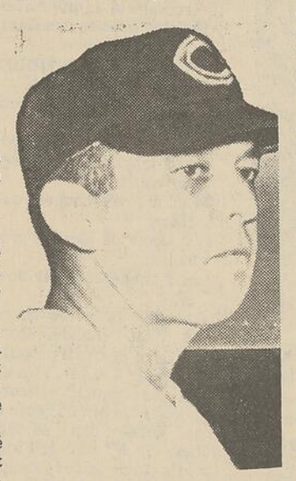

Bobby BRAGAN

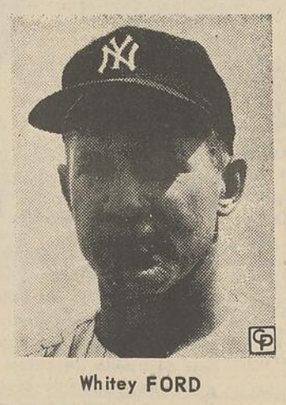

Whitey FORD

A L'OMBRE DE L'ORFORD

JEUDI 6h.45 p.m.-SAMEDI 11h.45 a.m.
C.H.E.F. 1450 KC/s Granby
Jeunesses Musicales du Canada

SERVEZ DES SANDWICHS DE FANTAISIE LORS D'UNE RECEPTION A LA MAISON

Après une réunion, on sert ordinairement quelque chose de simple, comme du pain aux raisins ou des biscuits. Mais pour certaines occasions, par exemple lorsqu'on rend hommage à une personne ou qu'on fête l'anniversaire d'une autre, on désire servir quelque chose d' un peu plus recherché qu'un simple goûter.

Des sandwichs de fantaisies et des petits gâteaux sont alors l'article idéal, ils donnent un petit air de fête et sont parfaits pour de telles occasions Et, contrairement à ce que plusieurs dames s'imaginent, les sandwichs de fantaisies sont très faciles à préparer. Voici les instructions pour la préparation de deux variétés de sand wichs.

SANDWICHS EN RUBANS

Les sandwichs en rubans sont très simples à préparer et font de très belles assiettes de sandwichs. Ils se prêtent facilement à la réalisation de magnifiques arrangements de couleurs. Il faut pour cela employer pour la garniture, du fromage à la crème de n'importe quelle saveur et coloré de la teinte désirée. Vous pouvez aussi vous servir de n'importe quelle garniture à tartiner, depuis le beurre d'arachides et des dates hachées jusqu'aux pâtés de viande ou de fruits de mer.

Utilisez du pain blanc et du pain brun coupé en tranches uniformes. Le pain tranché vendu dans le commerce est parfait pour ces sandwichs, bien que le pain à sandwich tranché sur le long constituent la meilleure solution.

Empilez quatre à six tranches de pain, en alternant les couleurs, et en étendant de la garniture entre chaque tranche. Les couches de garniture peuvent être toutes les mêmes ou variées. Lorsque vous avez terminé, appuyer légèrement sur la pile de tranches de pain de façon à en faire un bloc bien compact. Enveloppez le tout dans du papier de cuisine et faites bien refroidir au réfrigérateur.

Un peu avant de servir, enlevez le papier, et, avec un couteau très affilé coupez la croute. Découpez les sandwichs en tranches uniformes et coupez chaque tranche en deux, en diagonale.

SANDWICHS EN DAMIERS

Malgré l'aspect compliqué des sandwichs en damiers, ils sont très facile à préparer. Formez un bloc de sandwichs, comme pour les sandwichs en rubans, et utilisez le même nombre de tranches de pain blanc et de pain brun, de façon qu'il y ait une tranche pain blanc au-dessous et une tranche de pain brun dessus.Il est à noter que deux tranches de chaque couleur suffisent pour obtenir des sandwichs de grosseur parfaite.

Après avoir fait refroidir les sandwichs au réfrigérateur, enlevez la croute et coupez le bloc de sandwichs en tranches de la même épaisseur que celle des tranches du pain. Reformez le bloc en retournant toutes les deuxièmes tranches de façon à ce que les tranches de pain brun soient sur les tranches de pain blanc, et vice versa. Tartinez ensuite les tranches avec la garniture et remettez en place au fur et à mesure

Un bloc de sandwichs en rubans donne deux blocs de sand wichs en damiers. Pour attendre la réception, placez le tout au réfrigérateur.

Prochain mariage

ST-IGNACE DE STANBRIDGE (DNC) - Le mariage de M. Pierre Chagnon, de St-Césaire, fils de M. et Mme Dominique Chagnon, et de Mlle Armande Godin, de St-Ignace de Stanbridge, fille de M. et Mme Wilfrid Godin, sera béni le 21 août prochain, en l'église paroissiale de St-Ignace de Stanbridge.

Quatre religieux rendent visite à leur mère

ROXTON FALLS (DNC) - Mme Adrien Parent, de Roxton-Falls a eu la visite de quatre de ses filles qui sont religieuses de la Providence, et de son fils qui est frère de la Charité. Ce sont: les Révérendes Soeur Paul Joseph (Germaine), de Portland Orégon; Soeur Cécile-Marie (Gilberte) de Astoria, Washington; Soeur Adrien de la Providence (Isabelle) de Hull; Soeur Gérard-Pascal (Gabrielle) de Cartierville; et le Révérend Frère Paul-Emile Parent, directeur au Mont-St-Antoine, à Montréal.

Ils ont passés trois semaines dans leur famille.

Nouveau-nés à St-Damase

ST-DAMASE (DNC) - M. et Mme Réal Guillet (Olivette Lussier) sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Philippe, Jean.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Philippe Lussier, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Paul Viens (Solange Lafrance) sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Louis, Stéphane.

Le parrain et la marraine sont M. Euclide Viens et Mlle Lise Viens.

M. et Mme Marc Jodoin (Gisèle Lalumière) sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Eva, Suzanne, Jany.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme René Jodoin, grands-parents de l'enfant.

Si VOTRE DENTIER bouge

FASTEETH, une poudre améliorée, à saupoudrer sur votre dentier (haut et bas), le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni pâte, ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH est une formule alkaline (non acide). Ne sûrit pas dans la bouche, assainit l'haleine. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

HORNER CLEANING
32 Lansdowne Granby
TEL.: 372 - 5907
• NETTOYAGE : Tapis et meubles
• VENTE, POSE, REPARATION : Tapis
• NOUVEAUTES : Draperies
• DECORATION INTERIEURE par DIPLOMEE

FLEURS pour toutes OCCASIONS:
. NAISSANCE
. MARIAGE
. HOPITAL
. RECEPTIONS
. MORTALITE
. TELEGRAPHIEES
Mme GILBERTE LOISELLE
FLEURISTE
3 2 Papineau
GRANBY
TEL: 378-1191

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Les événements vous aident à réaliser vos projets sentimentaux, beaucoup plus tôt que vous l'espériez. Attention à vos sautes d'humeur; elles pourraient vous créer des ennuis.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Il semble que des gens obstinés s'acharnent à vous imposer leur pensée. Dans le domaine du coeur, les mésententes sont possibles.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Ne parlez pas de vos projets personnels. Imprévu agréable dans la soirée. Ne refusez pas les invitations qui peuvent vous parvenir.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) L'existence vous paraît particulièrement agréable aujourd'hui; évitez cependant un excès d'optimisme qui pourrait vous entraîner à des excès.

22 juillet au 21 août (LE LION) Ne laissez pas les événements vous détourner des problèmes qui méritent toute votre attention. Vous échangez des impressions joyeuses.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Des difficultés peuvent surgir aujourd'hui, mais seront de courte durée si vous savez faire preuve de diplomatie. Une personne de l'autre sexe vous conseille dans le bon sens.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Des influences planétaires vous aident à resserrer des liens d'amitié avec des personnes dont vous appréciez les mérites. Il n'y a rien à reprendre de ce que vous avez fait.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Ne vous tourmentez pas si des retards se produisent concernant des nouvelles que vous attendez. Ne vous prononcez pas trop vite. Visite agréable.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Ne faites pas de dépenses inconsidérées, même si vous en avez les moyens Les planètes vous engagent dans la voie de la prudence et de l'économie.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Bref voyage en perspective. Cette période vous semble favorable surtout dans les projets se rapportant a des déplacements ou de l'amélioration.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Un peu de fatigue doit se faire sentir; il serait bon de vous accorder le repos dont vous avez besoin. Vous recevez des nouvelles qui vous sont agréables.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Aujourd'hui, évitez soigneusement toute discussion et ne divulguez aucun secret. Il y aura un imprévu agréable au cours de la soirée.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vous êtes doué d'un caractère bizarre, difficile à comprendre. Vous gaspillez des talents remarquables en éparpillant vos efforts de façon non contrôlée. Tout vous intéresse, mais pas assez longtemps. Vous aimez l'aventure, vous vous liez très facilement, c'est ce qui vous vaut de nombreux amis. Il semble bien que vous ferez certaines expériences malheureuses avant de vous fixer définitivement.

PATRONS DE LA VOIX DE L'EST

Un petit chandail avec les manches séparées que vous pouvez porter avec une manche trois-quart ou sans manche. Vous aimerez l'avoir tout au long de l'année et vous vous en servirez autant pour le sport que pour les soirées. Le motif est très simple à crocheter. Le patron s'obtient dans les grandeurs 32-34; 36-38; 40-42; 44-46; inclusivement. Le prix modique du patron et des instructions est de 50 cents

Un élégant chandail qui complètera très bien votre garde-robe d'automne fera en même temps votre joie. Vous serez charmante et vous pourrez le porter dans n'importe quelle circonstance. La coupe est très droite et les manches aussi. Il est fait au crochet et le motif est très simple. Le patron s'obtient dans les grandeurs: 32-34; 36-38; 40-42; 44-46, inclusivement. Le prix modique du patron et des instructions est de 50 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres) à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 136 rue Principale, Granby. Ecrivez très lisiblement (de préférence en lettres moulées) vos noms, adresse, grandeur désirée.
Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies.

La Voix Féminine

VOTRE FAMILLE RAFFOLERA DU POULET À LA CHINOISE

Lorsque vous preparerez votre liste d'achat ne négligez pas la volaille car elle est disponible à prix avantageux l'année durant et se prête à des variations innombrables. En effet, les comptoirs de volailles sont remplis d'oiseaux de toutes sortes et de toutes les grosseurs, ce qui peut porter à confusion au départ. Que peuvent cacher sous leur appellation poulets à griller et à frire, poulets à rôtir, et poules?

Il est indéniable que les poulets à griller et à frire et les poulets à rôtir sont les plus connus. Par contre que sont les poules et comment les apprête-t-on? Les économistes ménagères ont pensé vous donner une classification de la volaille tout en vous en donnant une brève explication.

Les poulets à griller et à frire sont de jeunes oiseaux de 6 à 10 semaines, pesant jusqu'à 4 livres.

Les poulets à rôtir sont âgés de 10 semaines à 7 mois et pèsent plus de 4 livres. Les oiseaux de haute qualité sont gras et dodus.

Les poules sont des femelles adultes qui ont pondu; âgées de plus de 7 mois, elles pèsent 3 livres et plus. L'extrémité postérieure du bréchet est rigide. Elles sont moins tendres que les poulets. On peut les braiser, les bouillir ou les rôtir à couvert.

De nos jours, le poulet à griller et à frire est de beaucoup le plus populaire. Cependant, si vous avez la chance de vous procurer une poule à prix avantageux , vous pouvez l'apprêter de façon originale. Par exemple, la plupart des canadiens raffolent de la cuisine chinoise. La poule se prête très bien à ces variations orientales. Voici une recette de " chow mein" au poulet et aux amandes (lequel peut aussi s' apprêter avec de la poule)

"CHOW MEIN" AU POULET ET AUX AMENDES

3 c. à table de gras ou d'huile.
1½ tasse d'oignons hachés grossièrement
2 c. à table d'amidon de mais
1 c. à thé de sel
1 c. à table de sucre
2 tasses de bouillon de poulet ou
2 cubes de bouillon concentré dissous dans 2 tasses d'eau bouillante
2 c. à table de sauce soya
3 tasses de poulet, cuit en dés
2 tasses de céleri tranché en diagonale
1 piment vert moyen, coupé en lanières de ¼ pouce
½ livre de champignons tranchés,
OU 1 boîte (10 onces) de champignons tranchés, égouttés
1 boîte (28 onces) de fèves germées égouttées
½ tasse d'amendes grillées

Dans une grande poêle, sauter l'oignon au gras, 3 à 5 minutes. Mélanger amidon de mais, sel et sucre; mouiller d'un peu du bouillon pour obtenir une pâte lisse. Verser le reste du bouillon et la sauce soya dans la poêle. Ajouter l'amidon de mais et cuire en remuant, jus qu'à ce que la sauce épaississe. Ajouter poulet, céleri, piment et champignons. Mijoter à couvert, 5 à 8 minutes, en remuant de temps en temps. Ajouter les fèves germées et réchauffer. Saupoudrer d'amandes grillées. 6 portions.

Un ensemble d'hiver pour votre petite fille qui la couvre de la tête aux pieds. Cette création a été conçue et taillée dans une version tout à fait féminine avec un capuchon La jaquette et le capuchon sont parsemés de délicates petites fleurs brodées, et le pantalon est en même fourrure avec les mitaines et les chaussons détachables. Ce modèle se retrouve dans le rose, bleu poudre, marine, rouge et aqua.

LES DAMES DE L'U.C.F.R. ONT FAIT UN BEAU VOYAGE

ST-IGNACE DE STANBRIDGE (DNC) - Un groupe de dames de l'U.C.F.R., de St-Ignace de Stanbridge sont allées en voyage organisé à Montréal. Après avoir admiré les beautés artistiques de la grande salle de la Place des Arts, elles ont visité la Place Ville-Marie, le Chalet de la Montagne et le Lac des Castors, où elles ont pris le diner.

Dans l'après-midi, le groupe s'est rendu au Jardin des Merveilles, et par la suite elles ont été admises au Café Provincial pour participer à l'émission La Dame de Coeur.

Trois dames ont remporté des prix, ce sont Mmes Paul Duhamel, Maurice Audette, Roger Labonté. Un arrêt au musée des Nains et au Miracle Mart a complété le voyage. Toutes les dames sont revenues enchantées d'une journée aussi bien remplie.

La mode ouvre cette année une nouvelle porte dans le domaine du vêtement pour enfants. Cette jaquette pour jeune enfant est faite de longs poils et de style très jeune avec capuchon, et des poches garnies de cuir. Le pantalon qui est très confortable pour l'enfant qui joue dans la neige est fait de suède de coton et de cuir. Cet ensemble se retrouve dans les teintes de bleu et marine; rouille et brun, beige et brun, et rouge et marine.

Salade à pastilles

On voit des pastilles partout cet été dans les jardins, les tissus à robes, le linge de maison et même les aliments. Voici une salade à pastille qui nous vient du Bureau canadien des Produits du lait. Elle se fait d'avance et se garde au réfrigérateur. C'est un mets parfait pour un repas léger et une excellente façon d' ajouter des protides au menu.

La salade à pastilles sur fond vert est à base de gelée de lime en poudre. La guimauve, le fromage à la pie et les noix y font les pois contrastants.

SALADE A PASTILLES
(6 portions)

1 paquet (3 on) de gelée en poudre à la lime
1 1/2 tasse d'eau chaude
2 1/4 tasses de fromage à la pie tamisé
24 guimauves coupées en morceaux
1/2 tasse de noix de grenoble hachés
1 c. à soupe de zeste de citron râpé

Dissoudre la gelée en poudre dans l'eau chaude. Refroidir pour faire épaissir; incorporer le fromage à la pie. Faire prendre légèrement. Incorporer guimauves, noix et zeste de citron. Verser dans un moule à gâteau de 8" carré. Faire refroidir bien ferme; couper en carrés et servir sur des feuilles de laitue.

M. et Mme Luc GERMAIN dont le mariage a été béni récemment en la chapelle des Pères Trinitaires, à Montplaisant. La mariée, Mlle Micheline Richer, est la fille de M. et Mme Philias Richer, de Granby. M. Germain est le fils de M. et Mme Arthur Germain, de Granby. Les nouveaux époux habitent Granby.

(Photo Studio La Liberté)

M. et Mme Gérard LUSSIER ont célébré récemment leur mariage en l'église Ste-Thérèse de Cowansville. Mme Lussier (Marie-Paule Godin) est la fille de M. et Mme Léopold Godin, de Cowansville. Le marié est le fils de M. et Mme Marcel Lussier, de St-Dominique. Les nouveaux époux habiteront St-Pie.

(Photo: Studio Eclair)

RÉUNION ANNUELLE DES MEMBRES DE L'ÉGLISE UNIE

STANBRIDGE EST (DNC) - L'assemblée annuelle des membres de l'Eglise Unie à la vieille église de pierres des champs à Stanbridge Ridge a réuni non seulement les paroissiens de Stanbridge Est qui étaient les organisateurs, mais ceux de Bedford, Riceburg, Pearcetown, Dunham, Frélishsburg, Fordyce, Mistic et Cowansville.

En l'absence du Révérend M.C. Corshill, MM. Bruce Didd et Frank Lansden ont présidé l'assemblée. Il y a eu lecture des prières et chants. L'assistance s'est joint au choeur de l'Eglise Unie pour les cantiques.

La chapelle a été généreusement décorée de fleurs apportées par les membres. Il y a aussi eu présentation d'un régistre pour visiteurs par Mmes Thomas Baker, Fred Cook, et Stanley Saule.

Les membres de Stanbridge Est en ont profité pour souhaiter l'aurevoir à Mme Roy Fortin, et M. et Mme Robert Blakeslee qui partent pour un séjour de 2 ans en Australie, ou M. Blakeslee dirigera les travaux de construction d'une usine de feutre.

Chacun avait apporté son goûter, et l'après-midi s'est terminé par un pique-nique

La CROIX-ROUGE agit en votre NOM!

Robert, 15 mois et Daniel, 4 ans sont les enfants de M. et Mme Jean Ménard, de Farnham.

(Photo: Studio Lavigne, Granby)

LE JEUNE CERF 'IRA' ne cherche pas une caresse de M. W.E. Honey, de la Commission des Services publics de Waterford, Ontario. L'animal veut plutôt s'emparer de la friandise que M. Honey tient dans sa bouche. 'Ira' est l'un des 35 cerfs qui habitent aujourd'hui un parc, propriété de la commission. Cet organisme décidait, en 1942, d'acheter 8 cerfs dont la présence assurerait l'élimination des mauvaises herbes sur le site de l'usine de distribution de l'eau.

Toutes les causes ont été ajournées au 16

ST-JEAN -- Les causes du district judiciaire d'Iberville ont été ajournées au 16 août prochain, hier, au Palais de justice de Saint-Jean, par le magistrat André Régnier.

La raison est que Me Jean Frédérick, procureur de la couronne du district, est présentement en vacances pour quelques jours.

Le substitut du ministre de la Justice mérite certes cette courte période de vacances, à cause du travail accompli depuis sa nomination.

C'est un fait absolu, la criminalité a augmenté sans cesse dans le district judiciaire d'Iberville depuis cinq ans.

Il est rare que les lundi au Palais de justice de Saint-Jean soient libres, à cause de cette multitude plainte.

Le rôle d'hier matin, a été reporté à lundi prochain.

Les cause inscrites sur ce rôle étaient les suivantes: François DeCarlo, Eddy Peters, Louis J. Duchesnay, Yolande Juteau et Gérard Lemaire, furent remises au 16 août.

Quant à celle d'Evangéliste Riendeau, de St-Rémi, le juge André Régnier, l'a fixé au 23 août pro-forma, à la demande même du procureur de l'inculpé, Me Perdriau.

COMPARUTIONS

Par ailleurs, deux comparutions se sont déroulées devant le magistrat André Régnier.

Roger Raymond, 50 ans, de Saint-Jean a été accusé d'avoir attenté à la pudeur d'un jeune homme de la région de Granby.

Son enquête préliminaire a été ajournée au 16 août.

Enfin, Georges Sorel, 51 ans, de St-Grégoire, s'est présenté devant le juge Régnier, hier, pour avoir eu des rapports sexuels avec une sexuagénaire, de Ste-Brigide, une alliénée mentale.

Aucun cautionnement n'a été accordé à cet homme et il devra demeurer aux cellules de la prison en attendant de subir son enquête préliminaire.

Au cours d'une conversation avec l'officier en charge de la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean, le sergent Maurice Dinelle, ce dernier nous a relaté cette affaire morbide.

Les agents de la Sûreté provinciale du bureau locale ont dû passer de nombreuses heures pour parvenir à découvrir des indices leur permettant de procéder à l'arrestation de cet individu.

Le sergent Maurice Dinelle et l'officier-enquêteur, Rémi Lapointe méritent une large part de succès dans cette affaire de moeurs.

Ils furent aidés par le Dr Roger Poirier, de l'Unité sanitaire de Saint-Jean.

Le sergent Dinelle a décrit cet acte dégoûtant.

La victime vivait presque dans un état primitif, au moment de sa découverte par les agents de la Sûreté provinciale de Saint-Jean.

Depuis lors, elle fut transportée dans une institution dans la métropole pour recevoir les traitements requis.

Libéraux au pouvoir pour 19 ans

OTTAWA (PC) — M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures croit que le parti libéral gardera le pouvoir pendant 19 ans et demi.

Invité au cours d'une conférence de presse à dire s'il croyait en la nécessité d'élections générales, le ministre a déclaré:

"Je n'en vois nullement la nécessité", s'empressant cependant d'ajouter qu'il ne favorisait pas la "permanence gouvernementale".

"Ayant subi neuf élections, a-t-il déclaré je suis devenu allergique à cette sorte de chose".

C'est alors qu'il a rappelé que les libéraux avaient déjà gardé le pouvoir pendant 22 ans, soit de 1935 à 1957. Et il a terminé en disant: "Le présent gouvernement se maintiendra au pouvoir pendant 19 ans et demi".

2,000 RADIOS AMATEURS d'Allemagne fédérale, de Berlin-Ouest, de France, de Suisse, de Grande-Bretagne, des des pays Scandinaves et des Etats du Benelux se sont donnés rendez-vous à la Pentecôte, au pied de la Tour radio de Berlin. On célébrait à cette date le 40e anniversaire de la radio amateur en Allemagne. Une occasion qui a permis de constater à quel point ce "hobby" est répandu dans le monde: on a délivré 400,000 licences, dont 15,000 en République fédérale. Les membres de ce grand "club" se donnent des noms particuliers. On y trouve les "HAM" (les vétérans) et les "YL" (young ladies) qui participent de manière croissante aux activités du club. On compte par exemple 200 femmes en Allemagne qui se passionnent pour la radio et leurs "collègues" masculins sont toujours heureux de recevoir d'elles un message par la voie des ondes, le fameux "88" en morse, qui veut dire "meilleures amitiés et bons baisers". La réunion des radios amateurs se déroulait à Berlin sous le patronage du maire de la ville, M. Willy Brandt. Le "clou", de la manifestation: une "chasse au renard" consistant à se mettre à la poursuite d'un émetteur mobile à l'aide de récepteurs radiogonio-mètres.

400 athlètes participeront à la grande olympiade

ST-JEAN -- C'est mercredi, soit le 11 août, à 1 h. 30 p.m. de l'après-midi, que se déroulera au Parc-école St-Gérard-Majella, la grande olympiade annuelle des terrains de jeux de la cité de Saint-Jean.

Il s'agit en l'occurence de ce grand événement olympique auquel participeront plus de 400 athlètes des six terrains de jeux.

L'olympiade aura lieu à la piste d'athlétisme du Parc-école Saint-Gérard.

Les épreuves olympiques débuteront vers 2 h. 15 p.m.

Les six parcs de la ville seront représentés dans toutes les épreuves qui comprennent des sauts en hauteur et en longueur, le lancement du poids et le lancement du disque, des courses de 25-35-50-60-75-100 verges en plus des courses à relais de 400 verges avec quatre membres par équipe.

Les participants à l'olympiade sont choisis à la suite de l'élimination dans chaque parc.

Depuis le début des vacances, le moniteur d'athlétisme a visité régulièrement les terrains de jeux et des centaines de jeunes garçons et jeunes filles se sont entrafnés quotidiennement en vue de l'olympiade.

Les vainqueurs des différentes épreuves recevront des trophées.

Trois trophées spéciaux seront attribués: le premier: au parc gagnant de l'olympiade et les deux autres, aux meilleurs athlètes-masculin et féminin.

Ces trois trophées seront attribués aux vainqueurs selon un système de points accordés pour chaque épreuve.

L'olympiade se terminera vers les 5 h. p.m. et les jeunes retourneront dans leur parc respectif.

En cas de pluie, l'olympiade sera remise au lendemain ou surlendemain; soit jeudi le 12 ou vendredi le 13 août 1965.

Nous invitons les parents à venir encourager leurs jeunes lors de cette olympiade.

Des classes préfabriquées à St-Jean et à Iberville

ST-JEAN - La Commission scolaire régionale Honoré Mercier tient à la disposition des contracteurs désireux de soumissionner, les plans et devis nécessaires pour la construction de huit classes préfabriquées à Saint-Jean et huit autres à Iberville.

C'est dire que pour la rentrée de septembre il faut improviser des classes où loger les élèves des cours secondaires qui plus tard, occuperont ces bâtiments neufs.

Cependant, il est considéré que les procédures de financement après le choix d'un contracteur, seront assez rapides, et que dès la fin du présent mois, les travaux pourraient débuter.

En ajoutant à cela les six semaines nécessaires à l'érection et à l'adjonction des services d'eau, d'égout et d'électricité requis pour ces bâtiments préfabriqués, ce ne serait qu'une période de logement provisoire de quelque 6 semaines.

Mais, vue le retard apporté par le ministère de l'Education du Québec dans la communication des résultats scolaires de l'année passée, les responsables de la Régionale Honoré Mercier sont fort embarrassés quant à savoir le nombre d'élèves qu'ils doivent prévoir pour la prochaine rentrée.

Cela implique aussi qu'il est actuellement impossible de retenir les services des professeurs nécessaires à l'enseignement des cours secondaires.

Un fait certain, chaque année, à la dernière heure, des changements s'effectuent. Des professeurs sont remplacés pour diverses raisons, d'autres sont engagés en vertu de leurs spécialisations etc... Ce n'est donc pas un problème neuf, mais cependant un handicap supplémentaire qu'il faudra aplanir.

Des classes seront ouvertes pour l'enfance exceptionnelle

ST-JEAN -Le Service de l'enfance exceptionnelle ayant présenté à la dernière assemblée de la Commission régionale Honoré Mercier, son rapport sur le dépistage des sujets sur le territoire, les responsables ont pris la décision d'ouvrir, dès septembre, des classes qui leur seraient destinées.

Il est vraisemblable que ces classes seront situées dans quatre localités de la Régionale soit: Henryville, Lacolle, Saint-Jean et Iberville.

Selon les locaux pouvant être mis à leur disposition, le nombre et le genre de spécialités des professeurs qui pourront être engagés à cette époque de l'année ainsi que les catégories d'enfants qu'il sera possible d'admettre dans ces classes nouvelles, le nombre d'élèves admis différera.

Il est actuellement envisagé de créer des classes pour les enfants répondant aux normes les classant dans la catégorie des "lents" et des déficients mentaux "légers".

Ces enfants, inadaptés dans les classes traditionnelles pourront dans les classes crées à leur intention y développer en même temps que leur personnalité propre, les dons qu'ils ont pour certaines matières, et, ainsi, accéder à l'apprentissage d'un métier qui leur permettra de vivre plus tard, fort honorablement.

SUITE DE:

LE CONSEIL...

auraient voulu ramener le montant d'emprunt à $50,000, quitte à en faire plus tard d'autres afin de compléter les travaux, où, actuellement, ils se montrent de moindre urgence.

Conformément au règlement établissant quelle portion de rues et quelles rues seront touchées par ce dernier, un résolution fut prise séance tenante afin d'autoriser M. Jean C. Béland à émettre les demandes de soumissions, qui seront rendues par les contracteurs intéressés, avant le 6 septembre prochain, au bureau de l'Hôtel de ville d'Iberville.

Pour la date du 16 août, une motion a fixé la convocation d'une assemblée publique pour la présentation du règlement 328 aux contribuables et pour l'adoption définitive de cet important règlement.

Tous les Ibervillois curieux de savoir si enfin ils pourront, par tous les temps sortir de leur propriété, sans se mouiller les chaussures, sont cordialement invités, par le conseil de ville à assister à cette assemblée qui aura lieu de 7 hres p.m. à 9 hres p.m.

L'assemblée ne s'est pas déroulée sans discussion, à plusieurs reprises les échevins parlèrent un peu "haut", ce qui veut dire, pour les contribuables, que les membres du conseil assis autour de cette table, ont à coeur de défendre les intérêts de leurs concitoyens, chacun selon son sens propre des affaires et son simple bon sens.

SUITE DE:

MESSAGE DIOCÉSAIN...

Communier à la peine de nos frères

La souffrance de nos frères nous afflige profondément et nous souhaitons ardemment le jour ou le dialogue remplacera l'oppression le jour où les peuples s'aimeront et où tous pourront honorer librement leur Seigneur. Dieu est maître de l'Histoire, Il tient en sa main les coeurs des humains, supplions-Le à l'occasion de la grande fête de l'Assomption de Marie afin que nos freres, membres de l'Eglise du silence, soient forts dans la foi et que leurs persécuteurs découvrent la vérité et l'amour. Et afin de manifester concrètement notre supplication et aussi notre solidarité avec ceux qui souffrent pour leur religion, j'invite ceux de mes diocésains qui le pourront à s'imposer un jeûne volontaire la veille de l'Assomption, samedi le 14 août. Ce geste inspiré par la foi nous aidera à acquérir le sens de l'Eglise et une charité vraiment universelle. Puisse notre mère du ciel écouter nos prières et prodiguer ses faveurs à ceux qui suivent son Fils sur la voie douloureuse du Calvaire.

Avec ma cordiale et paternelle bénédiction."

Dans un Québec qui s'affirme...

LE RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC

en vigueur le 1er janvier 1966

La loi du Régime de rentes du Québec vient d'être adoptée par la Législature provinciale. Ses dispositions principales entreront en vigueur le 1er janvier 1966.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des points essentiels du régime de rentes que cette loi établit:

A qui le Régime s'applique:

Le Régime de rentes du Québec s'applique, d'une façon générale, aux personnes âgées de 18 à 70 ans qui retirent de leur travail un revenu supérieur à $600 par année.

A quoi le Régime donne droit:

Le Régime de rentes du Québec protège les participants et leurs dépendants contre la perte de revenu résultant de la retraite, de l'invalidité ou du décès du soutien principal de la famille.

Dans la pratique, cette protection se traduit par le paiement de diverses prestations dont voici la liste:

- **Rente de retraite**
- **Rente d'invalidité**
- **Rente de veuve**
- **Rente de veuf invalide**
- **Rente d'orphelin**
- **Prestation de décès**
- **Rente d'enfant à charge d'un cotisant invalide**

A quoi le Régime oblige:

Pour avoir droit aux prestations, il faut remplir certaines conditions et avoir contribué au Régime.

Chaque travailleur est tenu de verser des contributions sur ses gains cotisables, c'est-à-dire sur la partie de son revenu provenant exclusivement du travail et comprise entre $600 et $5,000 par année.

La contribution d'un travailleur salarié représente 1.8% de ses gains cotisables; l'employeur paye une contribution identique pour son employé.

Un travailleur à son compte contribue à raison de 3.6% de ses gains cotisables.

Celui qui gagne plus de $5,000 par année ne verse pas de contributions sur la partie de son revenu qui dépasse ce montant.

Vous pourrez obtenir des renseignements plus complets au moyen de brochures et de dépliants que nous mettrons à votre disposition prochainement.

Le président,

Robert De Coster, c.a.

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

CASE POSTALE 5200, QUÉBEC 2, P.Q.

LES ANNONCES CLASSEES DE LA VOIX DE L'EST: *UN SERVICE D'AMI*

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
COMPTABLE AGREE
135, Principale FR. 2-4821
GRANBY (10-1-64)

Dr Jacques Brodeur
Chirurgien-Dentiste
20 St-Antoine Sud
Granby Tél.: 378-2233
(29758)

GEO.-H. DUREAULT
LL.B., C.R.
AVOCAT
Edifice Banque Canadienne Impériale de Commerce
80 rue Principale
Granby Tél. 372-5431
(J-N-O)

Cartes d'affaires

PRETS
en 1ère et 2ème hypothèque
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels
- Prêts pour ville et campagne

Intérêts 6¾%, 25 ans, ristourne de 3%.
JEAN-PAUL MATTON
NOTAIRE
238, rue Principale, Granby
TEL.: 378-4112
(29773)

ARGENT A PRETER
1ère et 2ième hypothèques sur :
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

provenant de :
- Particuliers
- Compagnies d'assurances
- Compagnie de fiducie

TAUX COURANT
S'adresser à :
JACQUES NOISEUX ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237 RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3327
(29542)

- Terre à parterre et remplissage
- Gravier à ciment et sable à vendre
- Ouvrage de bélier mécanique et chargement de camion avec chargeur, capacité 3 verges.

Prix modiques
J. P. AUCLAIR
CAMIONNEUR
Ste-Cécile de Milton
Rang Mawcook
Tél. 378-6871.
(28902)

PUITS ARTESIEN
Besoin D'EAU rapidement ?
Nous pouvons creuser votre puits en l'espace d'une journée et celà à prix régulier.
OES DRILLING
KNOWLTON. TEL.: 243-6454
ou (si ça ne répond pas) téléphonez frais virés: Valleyfield 373-4472.
(29905)

GRANBY
TEL.: FR. 2-5433

4 Propriétés à vendre

PROPRIETE à deux logements, 1er plancher 8½ pièces, 2e plancher 6 pièces, chauffage central, garage chauffé attenant, situé à 175 Dufferin. Pour informations, signalez 263-3593 Cowansville (frais renversés). (29656)

17 Terrains à vendre

A VENDRE: 2 terrains. S'adresser le samedi à tél. 378-4570. (29888)

20 Terres ou fermes à vendre

WEST-SHEFFORD : Ferme 200 acres, maison, grange, rivière, érablière, route pavée, aubaine: $15,000,00. S'adresser à Luc Marchessault, West-Shefford, tél.: 372-7944. (30007)

23 Logements à louer

27a COURT: 3 pièces plus solarium, $42 par mois. — 197 a PRINCIPALE: 3 pièces, $40 par mois. — 110 ALEXANDRA: 4½ pièces, moderne, chauffé, $95 par mois. — 63 CENTRE: 3 pièces, chauffé, $55 par mois. — AUSSI BOIS SEC à vendre, pour foyer. S'adresser : Mme R. Vadnais, 79 Lorne, tél.: 372-3850. (29835)

24 Logements demandés

ON DEMANDE logement de 5 pièces, assez moderne, propre, situé dans le centre de la ville, non chauffé, prix raisonnable, pour 2 personnes adultes. Ecrire à Case no 4027 La Voix de l'Est, Granby. (30039)

25 Appartements à louer

APT. 3 pièces, genre logis, situé à 39 Gill, comprenant salon, chambre, cuisine et salle de bain complète, galerie, etc. Entièrement meublé et chauffé. S'adresser 31 Gill, tél.: 372-4318. (29936)

APT 1½ pièce à louer, entièrement meublé et chauffé. Pour informations, s'adresser à 37 Gill, tél.: 372-4318. (29935)

APTS de 1-2 et 3 pièces, meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désiré, situés au centre de la ville. S'adresser: 253 Ave du Parc. Tél. 372-4121 ou 91 Paré aprés 6.00 P.M. (28191)

APT 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, chambre de bain, ménage fait à neuf, entrée privée, grand solarium avec moustiquaires, bien situé pour bureau ou maître d'école, près de l'hôpital Notre-Dame. Endroit tranquille. Libre immédiatement. S'adresser à 385 Notre-Dame, tél. 378-5609. (30057)

27 Chambres à louer

CHAMBRE pour une ou deux personnes, bas prix, tous les services incluant téléphone, douche, poêle, 220 volts, réfrigérateur etc. Entrée libre. Signalez: 378-6414. (30053)

ATTENTION !
Personne veuve sans enfant désire louer chambre pour 2 personnes âgées ou institutrices.
Aussi apt 1½ pièce, meublé. Situés à 255 Reynolds. Signalez: 378-5761. (29966)

30 Chambres et pensions à louer

ATTENTION !
Garderais filles et garçons en pension, bon chez-soi, accès à tous les services de la maison tel que téléphone, télévision etc. Pour plus de renseignements s'adresser à 167B Principale, tél. 372-5249. (30052)

62 Lingerie, mercerie

ATTENTION : pour la rentrée des classes, nous vendons jupes grises, blazers, pantalons, blouses, serviettes de cuir. Aussi 20 à 50% de réduction sur marchandises d'été. Mme Juliette Simard, 439 Blvd Leclerc. Tél.: 378-3084. (30017)

88 Restaurants

A LOUER : Restaurant complet, tout équipé, aucun investissement requis, rénovation et ménage complet faits à neuf. Très attrayant et bien situé sur rue Principale, Granby. Spécialités: repas complets et repas légers. S'adresser tél.: 372-3363, 372-4320 ou 378-8456. (29837)

90 Décoration intérieure

AVIS — DRAPERIES
Adressez-vous à Mme J. O'Neil pour des draperies de choix telles que fibre de Verre, Arnel ou coupons à 0.39c la verge. Plein jour, toile de qualité, tous les accessoires à tentures.
15 ROBINSON NORD
Tél. 378-4392
(30006)

98 Divers

A 73 DRUMMOND vous trouverez un assortiment complet de manteau de Suède
(DAIM)
dans les tons de Brun, Rouge, Vert, Jaune, Beige, Bleu. Prix à partir de $89. chez LEMOINE FOURRURE, 73 Drummond, tél. 372-3811. (29952)

AVIS A TOUS MES CLIENTS ELECTROLUX
Veuillez prendre note que pour vente et services, mon nouveau numéro de téléphone est
372-7447
GERARD GARIEPY
162 Paré Granby, P.Q.
(30012)

98a) A vendre - Divers

COUPE DE BOIS — Belle ferme, construite près du lac et village. Tél.: Lawrenceville, 535-6600. (29923)

AUBAINES : Fournaise à l'huile genre annexe 50,000 B.T.U.; Sableuse Black & Decker strap 3". Ford 53, standard, moteur parfait, carrosserie remise à neuf, peinture neuve, intérieur très propre; Dodge 56, automatique, 6 cylindres, bon état, 4 portes. Le tout à très bon prix. Téléphoner à 378-7763 ou 378-2431. (29953)

A VENDRE set de salon, télévision, 2 lits, bureau, laveuse à vaisselle, carosse, chaise haute, 2 bassinettes et nombreux autres articles. S'adresser à 43 Robinson Nord. Tél. 378-4015. (30059)

ATTENTION !
Vente d'écoulement.
Beau choix de draperies de 24c à $1.00 la verge.
S'adresser à :
POULIN DRAPERIES
Surplus de Manufacture
573 Blvd Boivin, Tél.: 378-4596
(29958)

110 Femmes demandées

Recherchons DIX FEMMES pouvant travailler à la maison à TEMPS PARTIEL, le soir ou les fins de semaine, pour collaborer à la campagne de publicité nationale d'un important fabricant de produits de beauté. Ecrivez à STUDIO GIRL COSMETICS, Dépt. SA047, 840 Avenue Lafleur, Montréal 32. (30050)

111 Hommes demandés

EXCELLENTE opportunité pour celui qui aimerait faire carrière dans la vente. Territoire disponible: St-Armand, Pike River, etc. Pour informations, écrire à Charles Mireault, 765 Principale, Granby, Tél.: 378-4975. (29926)

OPERATEURS de pelle avec expérience demandés. Tél.: 378-5885. (30030)

111 Hommes demandés

ON DEMANDE 3 opérateurs d'expérience pour machine à "chenille" pour l'équipe de nuit. Bonnes conditions de travail, bon salaire, assurance-groupe. S'adresser à Boîte Postale 247, Granby. (30010)

ON DEMANDE commis livreur, 17 à 25 ans, ayant une 10e année, honnête, doit savoir conduire camion. S'adresser à 180 St-Antoine Nord, Granby. (29927)

112 On demande

PROFESSEUR privé demandé pour 1 élève de 6e année et deux de 8e année. Pour informations, appelez 378-8811. (30023)

114 Représentantes

DES FRAIS SCOLAIRES A REGLER ?
Contribuez au budget familial
Gagnez avec Avon
Ecrivez à C.P. 112
Outremont 8.
(29898)

118 Services de bonnes

BONNE demandée du lundi au vendredi pour ouvrage général de maison et garde de 3 enfants. Signalez: 378-2516. (30047)

125a) Autos à vendre

A VENDRE : Volkswagen 1961, en parfaite condition, bas millage, 4 pneus neufs, radio et support pour skis. Signalez: 372-7840. (25722)

CHEVROLET 1964, d'un particulier, en très bonne condition, très bas prix. Cause de vente: départ. S'adresser à tél.: 539-2901. (29928)

142 Maisons à vendre

WEST-SHEFFORD, grande maison, eau, électricité, route pavée, 1 acre de terre, $6,000. S'adresser à Luc Marchessault, West-Shefford, tél. 372-7944. (30008)

BUNGALOW 5½ pièces, rue Ste-Cécile, tél. 378-2019. (30015)

BUNGALOW neuf, paroisse St-Joseph, peu de comptant, paiement mensuel $79.56 moins remboursement provincial de 3%. Informations, 525 Blvd Leclerc, tél.: 378-3343. (29772)

MAISON 5 pièces avec garage, terrain 60 x 160 pieds boisé et terrain adjoint 60 x 150 pieds. (L'eau, égout et trottoirs amenés). Située dans bon endroit tranquille, à vendre. Ensemble à prix raisonnable. Cause: Départ. Occasion exceptionnelle. Tél. 372-6551 après 4.00 p.m. (29862)

MAISON pour être déménagée comme chalet ou pour être démolie, contenant quantité de bons matériaux, à très bas prix. S'adresser à 273 Montcalm, Granby. (30054)

BUNGALOW
de 5 pièces, construction de 4 ans, terrassement et parterre bien fini, beau terrain, situé à 471 St-Hubert. S'adresser sur les lieux ou
TEL.: 378 - 6242
(29805)

MAGNIFIQUES BUNGALOWS
RISTOUNES
Bungalows modernes 5 pièces, excellente construction, modèles les plus récents, prix les plus bas. Un léger montant initial pour votre titre de propriétaire et versements mensuels (moindres qu'un loyer) variant de $52.00 à $60.00 avec tous les BENEFICES DE 3% DE RISTOUNE. Devenez propriétaire dans Granby ou soyez propriétaire privilégié (non taxé) aux limites extérieures de la cité. Désirez-vous visiter et comparer ? Voyez:
GERARD LEMIEUX
Contracteur
CHEMIN WATERLOO
TEL.: 372-2080
(24376)

142a) Maisons à louer

MAISON seule 4 pièces plus salle de bain, système de chauffage, grand terrain, situé à 427 St-Charles Sud. S'adresser sur les lieux, tél. 378-2455. (30058)

148 Gardiennes d'enfants

PRENDRAIS à la maison privée, des jeunes enfants à la semaine, au mois ou à l'année. S'adresser à tél.: 536-2935 St-Césaire. (30025)

ST-JEAN
TEL.: FI. 7-7596

7 Commerces à vendre

RESTAURANT - EPICERIE — Loyer $40 par mois, chauffé. Inventaire si désiré. S'adresser à : 240, 4ème Avenue, Iberville. (29608)

BELLE BOULANGERIE de campagne à vendre ou à échanger. Bon chiffre d'affaires. S'adresser à: 346-4970. (29605)

23 Logements à louer

LOGIS de 5 pièces dans un bas à louer. S'adresser à: 219 Boveri, St-Jean, Tél.: 347-5137. (29604)

142 Maisons à vendre

BEDFORD
Maison de chambres de 18 pièces, comprenant 11 chambres meublées avec lavabo et toutes les commodités. Peut aussi servir comme foyer pour personnes âgées. Invitation spéciale à visiter. S'adresser 14 rue River, Bedford. Tél.: 248-2864. (30051)

COWANSVILLE
TEL.: 263-2988

87 Entrepreneurs

ROYAL ELECTRIQUE Enr., contracteur électricien, réparations et installations, à résidence, commerce et industrie. — S'adresser à Cowansville, tél.: 263-3844 ou Mansonville, tél.: 292-5878. (29527)

125a) Autos à vendre

GO-KART de course à vendre, moteur McCulloch MC 70 aussi Morris 850, 1962, station wagon, en parfaite condition. Signalez : 263-2573 Cowansville après 4:30 P.M. (30031)

BRIGHAM — A VENDRE : Plymouth 1958, 2 portes, H.P.T. Fury, en très bonne condition, moteur spécial. S'adresser à tél.: 263-3144. (29526)

142b) Maisons à vendre

A VENDRE — Maison duplex No 238 - 240 Rivière. S'adresser à tél.: 263-1590. (28450)

LA MUNICIPALITE
DU VILLAGE
DE STE-PUDENTIENNE

Comté de Shefford,
Province de Québec.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

TRAVAUX D'AQUEDUC

Des soumissions seront reçues par la Municipalité du Village de Ste-Pudentienne jusqu'à 5 heures p.m. heure avancée de l'Est, mardi le 16 août 1965 pour les fins ci-haut mentionnées.

Les formules de soumissions, plans et devis peuvent être obtenues en s'adressant au secrétaire-trésorier, M. Robert L. Delorme, Village de Ste-Pudentienne (Roxton Pond).

Chaque soumission concernant l'exécution des travaux précités devra être accompagnée d'un chèque certifié, fait à l'ordre de la Municipalité du Village de Ste-Pudentienne, pour un montant d'au moins 10% du montant de la Soumission.

La Municipalité du Village se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers le/ou les soumissionnaires.

Robert L. Delorme,
Secrétaire-Trésorier.
Village de Ste-Pudentienne,
le 9 août 1965
(30044)

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE.:

La Municipalité du Canton de Potton vendra à l'enchère la partie du lot 56, comprenant 2 acres plus ou moins. Cette vente aura lieu à la Salle Municipale le 25 août 1965, à 2.00 p.m., le montant exigé pour l'ouverture de cette vente sera de $200.00.

Il est entendu que la Municipalité ne fournira aucun droit de passage pour se rendre à ce terrain puisqu'il est situé de l'autre côté du ruisseau Ruiter, et de plus la Municipalité ne fournira aucun titre sur ce lot, et l'acheteur s'il désire obtenir des titres devra les obtenir par la cour et payer lui-même les frais judiciaires.

Donné à Mansonville, ce 3e jour d'août, mil neuf cent soixante et cinq.

J. E. Lessard
Secrétaire-Trésorier
(30005)

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Gérant du Bureau, Ministère des Travaux Publics, 1631 ave Delorimier, Montréal 24, P.Q.

et portant la mention: "SOUMISSION POUR BALCON et ECHELLE DE SAUVETAGE — EDIFICE FEDERAL — GRANBY, P.Q.

seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est), le mercredi 25 août 1965.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de: Gérant de District, Gestion des Immeubles, 1631 ave Delorimier, Montréal 24, P.Q., et on peut les consulter au bureau de Poste de Granby, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de Cotret
Gérant du Bureau
65-203P (30049)

QUEL EST L'EFFET DU MILIEU SUR LE DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL?

MONTREAL (PC)—Le département de psychologie de l'université McGill procède à des expériences dans le but de déterminer l'effet du milieu sur le développement intellectuel.

Ces expériences permettront peut-être de remplacer par de nouvelles méthodes les tests de quotient intellectuel qu'on fait subir aux enfants dans certaines écoles.

On choisit comme sujet de ces expériences des enfants du même âge chronologique et mental venant de milieux défavorisés, de milieux moyens et de milieux à l'aise de la métropole.

Selon le Dr George A. Ferguson, directeur du département de psychologie, ces expériences ainsi que celles auxquelles on procède aux Etats-Unis portent à croire que l'ambiance qui entoure l'enfant dès son très bas âge est des plus importants pour son développement intellectuel.

Bien qu'il considère les résultats obtenus jusqu'à maintenant dans ces expériences comme non concluants, le Dr Ferguson est d'avis qu'un milieu de privation précoce peut avoir des effets néfastes permanents sur le développement intellectuel.

Nouveaux critères

Auparavant, on croyait que le quotient intellectuel d'un individu était déterminé biologiquement et constituait à ce titre un facteur fixe, alors que maintenant on estime que le milieu joue un rôle plus important que l'hérédité sur le développement du quotient intellectuel.

Estimant que les tests psychologiques auxquels on soumet les enfants dans les écoles, les cliniques et ailleurs sont essentiellement des tests de "performance", le Dr Ferguson en conteste la valeur.

"Ils ne nous permettent pas, explique-t-il, de différencier l'individu intellectuellement peu brillant à cause du milieu de celui peu intelligent à cause d'une pauvre capacité biologique.

'L'importance de cette distinction est évidente, et il faudrait mettre au point des méthodes pour faire ce genre de différentiation. Il est non moins évident que si nous voulons faire fructifier à plein toutes nos ressources intellectuelles nous ne saurions tolérer une situation dans laquelle foule de gens, ne peuvent jouer un rôle constructif dans la société parce qu'ils ne sont pas en possession de tous leurs moyens intellectuel en raison des contingences du milieu."

Le Dr Ferguson affirme qu'une nouvelle théorie de l'intelligence semble se faire jour, de même qu'une nouvelle façon de considérer le quotient intellectuel.

Mécanisme de transfert

"Le quotient intellectuel se définit par l'âge mental divisé par l'âge chronologique multiplié par 100. Le rapport âge mental sur âge chronologique mesure le taux de croissance mentale.

"A titre d'exemple, prenons un enfant de sept ans et un autre de 10 ans qui ont pourtant tous deux 10 ans d'âge mental. Il est bien évident que le premier s'est développé à un rythme plus rapide que le deuxième. Un processus est intervenu à un rythme accéléré chez l'un, par rapport à l'autre. A notre avis, le processus en cause est un processus de transfert."

Le Dr Ferguson voit dans ce processus un moyen d'expliquer la facilité d'assimilation d'un enfant par l'utilisation qu'il fait de ses connaissances déjà acquises pour en acquérir d'autres.

Le premier enfant, explique-t-il, a une facilité de transfert plus considérable que le deuxième. Il est en mesure d'apprendre davantage en peu de temps à cause de cette aptitude.

La théorie du transfert de l'intelligence, de dire encore le spécialiste, envisage le quotient intellectuel comme une mesure de taux. Le quotient intellectuel est d'autant plus élevé qu'il y a meilleure facilité de transfert.

Il estime que les travaux menés à l'université McGill sur la relation entre l'intelligence et la faculté de transfert ouvre de nouvelles voies sur la façon de mesurer l'intelligence humaine.

"Les méthodes auxquelles on recourt actuellement pour mesurer l'intelligence humaine n'ont pas changé de façon marquée depuis 25 ou 30 ans. Nombreux sont les raffinements technologiques qui ont été mis au point et les nouveaux champs d'application qui ont été explorés, mais la façon d'aborder le problème n'a pas changé essentiellement depuis plusieurs années.

"Mais nous étudions la possibilité, de façon très expérimentale, de trouver de nouvelles voies d'évaluation de l'intelligence humaine en déterminant la faculté de transfert dans des situations différentes."

Canada,
PROVINCE DE QUEBEC,
Distribt d'Iberville.

Dans la Cour Supérieure
District d'Iberville
No. 14,513
O. COUPAL INC., corps politique faisant affaires à Henryville, district d'Iberville,
Demandeur
vs
OMER POIRIER et GERARD CLOUATRE, faisant affaires sous les nom et raison sociale de: POIRIER & CLOUATRE, domiciliés à Sabrevois, district d'Iberville,
Défendeurs

Il est ordonné aux Défendeurs de comparaître dans le mois. Saint-Jean, ce 20 juillet 1965
Jean-Paul Guillet
Député Protonotaire C.S.
(30048)

L'Age d'or de Hollywood

HOLLYWOOD (PA)—Cette décennie commença sous l'emprise de la crise économique, puis se termina au son des tambours de la guerre. Et au cours des années 1930, la citadelle des illusions connut sa période la plus active dans le domaine des créations.

Durant ces dix années, ce fut l'Age d'or de Hollywood, la capitale du cinéma.

Chaque semaine, les deux tiers de la population des Etats-Unis envahissaient les cinémas, comparativement à un cinquième aujourd'hui. Les cinéphiles étaient charmés par les babillages précoces de Shirley Temple, envoûtés par la fougue virile de Clark Gable, et pétrifiés par la glaciale beauté de Greta Garbo.

Et l'événement dominant de cet âge d'or fut "le film parfait" qui remporta huit Oscars et le plus grand succès d'affiche: "Gone With The Wind".

Plusieurs des vedettes de l'époque sont disparue: Gable, Gary Cooper, Humphrey Bogart, Dick Powell, Charles Laughton, Jeannette MacDonald. . .

Mais d'autres vivent encore pour nous rappeler cette période et voici quelques-unes de leurs opinions.

Les causes de l'essor

Quelles furent les causes du succès de l'industrie cinématographique? Pourquoi y eut-il tant de grandes vedettes? tant de beaux films?

Rosalind Russell: l'industrie venait de sortir de l'enfance et commençait à fonctionner. Je crois que l'un des facteurs importants de son succès fut la jeunesse de ses participants, artistes ou producteurs. La ville était remplie de l'excitation et de la rivalité des jeunes.

Gary Grant: N'oubliez pas que les gens avaient pris l'habitude du cinéma dans les années 1930. Ils allaient au ciné au moins une fois la semaine, parfois plus souvent. Et maintenant, l'Américain moyen ne va voir un film qu'une fois par mois.

Bing Crosby: Les films parlants venaient de commencer et ce fut le son qui ouvrit tout un nouveau champ d'action: les comédies musicales, par exemple. Beaucoup d'artistes dont Fred Astaire, Dick Powell, moi-même et d'autres n'auraient jamais fait de cinéma sans films sonores.

Travail agréable

Quelle était l'atmosphère des grands studios à cette époque? Etait-on bienveillant ou autrement?

Henry Fonda: Au début, j'ai eu la chance de ne pas travailler dans un grand studio. Puis je fus prêté. Et je me rappelle de Darryl Zanuck qui m'avait promis que je tournerais dans un tas de films si je signais un contrat à long terme. Je signai mais je ne fis partie d'aucune grande production.

ATTENTION ! ATTENTION !
FINI LES VACANCES
Tous ceux intéressés à faire beaucoup d'argent d'ici Noël ou qui désirent un emploi stable dans une compagnie réputée.
—Nouveau produit sur le marché
—Une nécessité absolue au foyer
Minimum $120.00 par semaine plus chances d'avancement et avantages sociaux.
S'adresser Hôtel Mt-Shefford et demandez M. Jean.
Mercredi le 11 août à 2.00 p.m. ou 7.00 p.m. précise.
(30045)

ON DEMANDE UN MAGASINIER
—Certificat d'études supérieures requis
—Expérience un atout mais non indispensable
Faire application à M. N.P. Elson
LINES BROS
Lewis St. Waterloo
(30038)

LES ANNONCES CLASSEES
PERMETTENT D'ECONOMISER

SOIT par leur service
SOIT par les aubaines
peu dispendieux et spéciaux
et qualifié qu'elles renferment

CONFIEZ-Y VOS PROBLEMES DE LOGEMENT, BONNE, EMPLOI, VENTES, ACHATS etc.

MOTS CROISES

— No 2229 —

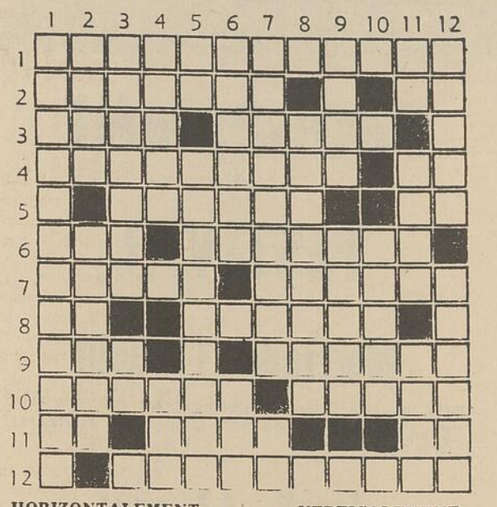

HORIZONTALEMENT

1—Qui a de la prétention.
2—Engraissement des bestiaux à l'étable par les farineux. — Préfixe.
3—Conspuai. — Inspecteur général de l'Administration en mission extraordinaire (abr).
4—Etoffe de coton, claire, très légère et très apprêtée. — Fin d'infinitif.
5—Oxyde de fer — De la gamme.
6—Textile. — Femme célèbre de Russie.
7—Etoffe à reflet changeant. — Provoqua l'ionisation.
8—Idem. — Ouverture du nez.
9—Lequel. — Qui a perdu ses dents.
10—Vase où les malades urinent. — Suivre une action en justice.
11—Fin d'année. — Précèdent les autres. — Règle double.
12—Hésitations.

VERTICALEMENT

1—Qui concernent les yeux.
2—Battit quelqu'un (de coups) violemment. — Sel de l'acide iodhydrique.
3—Langue indienne du Paraguay. — Deux.
4—Qui rend service — Qui n'est pas vêtue.
5—Possédé. — Qui rend moins grave.
6—Inflammation de l'iris. — Pluriel de "lieu".
7—Bénéficiaire d'un legs. — Sym. du scandium.
8—Se dit du baromètre à boite métallique vide.
9—Feu Saint-.... — Que nous apportons en naissant (pl).
10—Contestent.
11—Tellement. — Espaces de temps. — Direction.
12—Introduit.—Reconnus vrai.

SOLUTION DU PROBLEME No 2228

■ **Horizontalement:** 1. Thermistance; 2. Eolien — Ali; 3. Nuit — Tétière; 4. Artère — Agrès; 5. Ire — Angine; 6. La — Ait — Sénat; 7. Enlia — Mt; 8. Enveloppe; 9. Maisons — Nets; 10. Est — Intrus; 11. Née — — Erre; 11. Re — Tuer; 12. Sode — Réa; 12. Ra — Setters.

■ **Verticalement:** 1. Tenaillement; 2. Hourra — Nase; 3. Elite — Eviter; 4. Rite — Anes; 5. Me — Raillons; 6. Intention — Os; 7. Apside; 8. Tâtais — Net; 9. Alignement; 10. Nièrent 10. Est — Intrus; 11. Née — — Erre; 11. Re — Tuer; 12. Eres — Tressas.

Les prix du marché

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h. ce matin au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Bleuets: $8 les 16 pintes, $3 les 12 chopines.

Pommes: jaune transparente petites $2 à $2.25, grosses $2.75 à $3.25, rouges hâtives, et Melba $4.00. Duchesse $2.99 le minot.

Aubergines: $3.75 à $4 le demi minot.

Blé d'inde: .30 à .35 la douzaine.

Celeri: $2.75 le cageot de 18 ou 24, $1 à $1.50 la douzaine, petits .75 la douzaine.

Betteraves: .50 à .75 la douzaine de paquets, $1.75 les 50 livres.

Brocoli: $2.50 à $2.75 la douzaine.

Carottes: .50 de paquet, $2.25 à $2.50 les 50 livres, $3.50 les 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres.

Chicorée et escarolle: $1 le cageot de 16.

Choux: $1.25 à $1.50 les 18, rouges ou frisés $2.25 le cageot.

Choux de Bruxelles: $6 les 16 pintes.

Choux chinois: $1.75 à $2 la douzaine.

Choux fleurs: $2.25 à $2.75 la douzaine.

Concombres: $1 la douzaine, suivant la qualité.

Courges: marrow $1.50, Hubbard $2.75 à $3 la douzaine, zucchini $2 la boîte.

Epinards: $1.75 à $2 le minot, $1.75 à $2 les 12 cellos de 10 onces.

Fèves: jaunes ou vertes à $1 les 20 livres.

Laitue: en feuilles, Boston et Romaine $1 les 2 douzaines, Iceberg $1.00 à $1.25 le cageot de 18.

Navets: no 1 $1.15 à $2 le sac de 50 livres, .40 à .50 la douzaine, $2.00 à $2.25 le minot.

Oignons: du printemps .35 à .45, gros $1 à $1.10 la douzaine de paquets.

Patates nouvelles: $1.75 à $2.00 les 50 livres, lavées $2.50 le minot, de terre noire $1.35 à $1.40 les 50 livres.

Persil: .40 à .50 la douzaine de paquets.

Poireaux: .50 à .60 la douzaine.

Radis: .50 à .60 la douzaine de paquets, en cellos, $2 les 30 cellos de 6 onces.

Tomates: rouges $2.25 à $2.50, roses $3.50 à $3.75, la boîte.

MONTREAL PC - Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 50; A-gros 49; A-moyen 42; A-petits 28; B 32; C 26.

Beurre: arrivages courants, non admissible: 92: 54 5-8; 93: 55 5-8.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 40; coloré 40 1-4.

Pommes de terre: prix de gros, Québec nouvelles $1.75 à $2 les 50 livres, Ontario, nouvelles $4.25 à $4.50 les 75 livres, $2.75 à $3.00 les 50 livres .72 à .74 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs 14 3-4 à 16 1-2, procédé par rouleau, no 2 en sacs: 14 à 15; autre catégorie pour nourrissage 13 à 13 1-2. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 11 à 12. Poudre de lait 4 1-2 cents.

SUITE DE

LA BATAILLE DE

inefficace à l'intérieur des terres.

Le téléphone

Le système de détection qui a véritablement permis de vaincre les Allemands comprenait en plus du radar les lignes de téléphone reliant les postes de radar et les unités d'observation à l'intérieur des terres aux quartiers généraux et aux postes de commande des différents secteurs.

Les communications air-sol étaient constantes entre les pilotes et les postes de secteur, au moyen de la radio.

Le fardeau de la bataille a été assumé par les 26 escadrilles du groupe 11, disséminées sur le sud-est de la Grande-Bretagne sous le commandement du vice-maréchal de l'air K.R. Park. Au plus intense de la bataille, certains pilotes ont pris le ciel trois ou quatre fois par jour.

On a par la suite cherché noise à Park parce qu'il dépêchait de simples escadrilles pour affronter des formations ennemies considérables. Il s'est défendu en soutenant que le temps ne permettait pas d'organiser et de coordonner trois ou quatre escadrilles avant l'interception.

Dans ces duels aériens frénétiques les pilotes de la RAF ont réappris la plupart des trucs découverts la génération précédante au dessus des Flandres: l'attaque surprise en surgissant du soleil ; surveillance constante dans le rétroviseur; tir corrigé; et la maxime "ne jamais combattre seul".

Toutes ces tactiques viennent de ce que les batailles aériennes sont une forme de lutte dans laquelle il s'agit de surprendre l'ennemi par derrière et de lui tirer dans le dos.

Plusieurs des pilotes qui ont appris la leçon dans le combat ont perdu leur première gaieté. En vérité il n'y avait rien de chevaleresque dans toute cette affaire.

15 morts et 37 blessés

SAIGON (AFP)—Le bilan de l'accident du chasseur bombardier B-57 qui s'est écrasé vendredi à Nhatrang, au centre-vietnam, est de 15 morts, 10 Vietnamiens, quatre Françaises et un Américain, et 37 blessés, (huit Américains et 29 Vietnamiens).

Trois bombes non explosées demeurent encore sur les lieux du désastre et il est possible que l'on découvre d'autres cadavres.

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

MARDI	MERCREDI	JEUDI
9.00 Mire	12.00 Musique	
12.00 Musique	1.55 Téléjournal	9.00 Mire
1.55 Téléjournal	2.00 Long métrage	12.00 Musique
2.00 Long métrage	3.30 Long métrage	1.55 Téléjournal
		2.00 Long Métrage
3.30 Long métrage		
5.00 Bobino	5.00 Bobino	3.30 Long Métrage
5.30 Des fourmis et des hommes	5.30 Grangallo et Petitro	5.00 Bobino
	6.00 Denis la petite peste	5.30 Au clair Soleil
	6.30 Téléjournal	6.00 Mes trois fils
6.00 Mes trois fils		
6.30 Téléjournal		6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport	6.50 Nouvelles du sport	6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui	7.00 Aujourd'hui	7.00 Aujourd'hui
	8.00 Le Millionnaire	8.00 Cinéma de Paris
8.00 Lucille Dumont	8.30 La Cité sans voiles	
8.30 Les Barons de la Pègre		9.30 Les Fables de LaFontaine
9.30 Le Train bleu		
10.00 Intérêt et principal	9.30 Le Bonheur conjugal	10.00 Sérénade
	10.00 Signé Berthe et Blanche	10.30 Téléjournal
10.30 Téléjournal	10.30 Téléjournal	
10.45 Supplément régional		10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport	10.45 Supplément régional	10.54 Nouvelles du sport
11.00 Ciné-Club	10.54 Nouvelles du sport	11.00 La Main dans l'ombre
	11.00 Cinéma	12.00 La Toile d'araignée

CFTM CANAL 10

MARDI	MERCREDI	JEUDI
	11.00 Mire Musique	
11.00 Mire	11.15 36-24-36	11.00 Mire
11.15 36-24-36	11.30 Aventures d'outre-mer	11.15 36-24-36
11.30 Scotland Yard	12.00 Bien L'Bonjour	11.30 Les quatre justiciers
12.00 Bien L'Bonjour	1.15 Programme Double	12.00 Bien l'bonjour
1.15 Programme Double		
		1.15 Programme double
3.00 Programme Double	3.00 Programme Double	3.00 Rome ville ouverte
4.30 Les P'Tits Bon'hommes	4.30 Les P'tits bon'hommes	4.30 Les P'tit bon'hommes
5.30 Aventure	5.30 Aventure	5.30 Aventure
6.00 Télé-Métro	6.00 Télé Métro	
6.50 Sport Images	6.50 Sport Images	6.00 Télé-Métro
		6.50 Sport-Images
7.00 Dernière Heure		7.00 Dernière Heure
7.15 Ciné-Roman	7.00 Dernière heure	7.15 Ciné-Roman
7.30 Le Saint	7.15 Ciné Roman	
8.30 Monsieur Banco	7.30 Arrêt	7.30 Mot de passe
9.00 La Belle époque	8.30 Le Coeur sur la main	8.00 A la catalogne
	9.00 Jeux d'hommes	8.30 Cinéma Kraft
9.30 Ciel d'été		10.00 Relevez les manchettes
10.00 Réal Giguère illimité		
10.45 En première page	10.00 Emile Genest	
	10.30 Yves Christian	10.30 Mon coeur est un violon
10.55 La Couleur du temps	10.45 En première page	10.45 Dernière Heure
11.00 La ronde des sports	10.55 La couleur du temps	10.55 La couleur du temps
11.15 Cinéma	11.00 La ronde des sports	11.00 La ronde des sports
12.40 Fermeture	11.15 Cinéma	11.15 Cinéma
	12.40 Fermeture	12.40 Fermeture

CHLT CANAL 7

MARDI	MERCREDI	JEUDI
9.30 Mire et Musique	9.30 Mire et Musique	
10.00 Pipe de Plâtre	10.00 Pipe de Plâtre	9.30 Mire et Musique
10.30 T.V. Roman	10.30 T.V. Roman	10.00 Les jeunes en orbite
11.00 Coq au 7	11.00 Coq au 7	10.30 T.V.Roman
12.00 Les Hommes Volants	12.00 En vedette	11.00 Coq au 7
12.30 Première Edition	12.30 Première Edition	12.00 En vedette
12.45 Midi Sport	12.40 La Météo	12.30 Première Edition
12.40 La Météo	12.45 Midi Sport	
12.45 Midi Sport		12.45 Midi Sport
1.00 Votre Pot Pourri	1.00 Votre pot Pourri	1.00 Votre pot pourri
2.00 Cinéma d'été	2.00 Cinéma D'Eté	2.00 Cinéma d'été
3.30 Long Métrage	3.30 Long Métrage	3.30 Long métrage
5.00 Bobino	5.00 Bobino	5.00 Bobino
5.30 Mes Trois Fils	5.30 Grand Gallo et Petitro	5.30 Les Boucaniers
6.00 Les boute-en train	6.00 1-2-3- les Aristos	6.00 Les Boute-en-Train
6.30 Télébulletin	6.30 Télébulletin	6.30 Télébulletin
6.45 La Météo	6.45 La Météo	6.45 La météo
6.50 Edition Sportive	6.50 Edition Sportive	6.50 Edition sportive
7.00 Les Beaux Parleurs		7.00 Le courrier de:
7.30 Police des Plaines	7.00 Sur le Gril	7.30 Festival des chorales
8.00 Lucille Dumont	7.30 Qui dit vrai?	8.00 Cinéma de Paris
8.30 Les Barons de la Pègre	8.00 Le millionnaire	9.30 Les Fables de Lafontaine
9.30 Le Train bleu	8.30 Cité sans voile	10.00 Sérénade
10.00 Intérêt et principal	9.30 Le Saint	10.30 Téléjournal
10.30 Téléjournal	10.30 Téléjournal	10.45 Supplément régional
10.45 Supplément régional	10.45 Emile Genest reçoit	10.54 Nouvelles du Sport
10.54 Nouvelles du Sport	11.15 Cinéma 7	11.00 Cinéma 7
11.00 Cinéma 7	12.30 Fermeture	12.30 Fermeture.

CBMT CANAL 6

MARDI	MERCREDI	JEUDI
1.21 Today on CBMT	1.21 Today on CBMT	1.20 Today on CBMT
1.27 News and Weather	1.27 News and Weather	1.26 News and Wather
1.30 Luncheon Date	1.30 Luncheon Date	1.30 Luncheon Date
2.30 Movie Matinée	.230 Movie Matinée	2.30 Movie Matinée
4.01 Vacation Time	4.01 Vacation Time	4.01 Vacation Time
5.00 Dr. Who	4.30 Sunshine Semester	5.00 Survival
5.30 Take 30	5.00 Dr. Who	5.30 20/20
6.00 Fine and Dandy	5.30 Quest Under Capricorn	6.00 Sports Guesses and Guests
6.30 Across Canada	6.00 The Farmer's Daughter	6.15 Tee to Green
7.01 Sports with Doug Smith	6.30 Across Canada	6.30 Across Canada
7.30 Focus "The Ski Pro"	7.25 Sports with Doug Smith	7.01 CBC Evening News
8.00 Jack Benny	7.30 Provincial Affairs: N.U.	7.25 Sports with Doug Smith
8.30 Hollywood Talent Scout	7.45 Mr. Fix-it	7.30 Candid Camera
9.30 Front Page Challenge	8.00 Swing Ding	8.00 Gomer Pyle U.S.M.C.
10.01 CBC Newsmagazine		
	8.30 Perry Mason	8.31 Portrait
	9.30 Festival	9.00 The Defenders
	10.30 NFB Film	10.00 The Rogues
10.30 Other Voices	11.00 CBC TV News	11.00 CBC TV News
11.00 CBC TV Nes		
11.14 Viewpoint		
11.21 Final Edition	11.14 Viewpoint	11.14 Viewpoint
11.29 Sports Final	11.21 Final Edition	11.20 Final Edition
11.36 Tuesday Showtime	11.29 Sports Final	11.28 Sports Final
	11.36 Movie Cavalcade	11.34 The Sullavan Brothers

CFCF CANAL 12

MARDI	MERCREDI	JEUDI
1.30 The sound of Twelve	1.30 The Sound of Twelve	1.30 The Sound of Twelve
1.45 Meditation Newsroom 12	1.45 Meditation Newsroom	1.45 Meditation Newsroom 12
2.00 The Liberal Arts	2.00 The Liberal Arts	2.00 The Liberal Arts
2.30 The Pierre Berton Show	2.30 The Pierre Berton Show	2.30 The Pierre Berton Show
3.00 People in Conflict	3.00 People in Conflict	3.00 People in conflict
3.30 It's Your Move	3.30 It's Your Move	3.30 It's your move
4.00 Surprise Party	4.00 Surprise Party	4.00 Surprise party
4.30 The Mickey Mouse Club	4.30 The Mickey Mouse	4.30 The Mickey Mouse club
5.00 Family Theatre	5.00 Family Theatre	5.00 Family Theatre
6.30 Pulse	6.30 Pulse	6.15 Channal 12 Stakes
7.00 The Littlest Hobo	7.00 No time for Sergeants	6.30 Pulse
7.30 Let's Sing Out	7.30 Bourbon Street Beat	7.00 The Munsters
8.00 Petticoat Junction	8.30 Sunset Theatre	
8.30 The Andy Williams Show	10.30 Wednesday Night at the Races	7.30 My Favorite Martian
9.30 Peyton Place	11.00 National News	8.00 Sunset Theatre
10.00 Alfred Hitchock		9.30 Branded
		10.00 The Jack Paar Program me
11.00 National News		
11.15 Pulse	11.15 Pulse	11.00 The National News
11.35 Nightcap	11.35 Pajama Playhouse	11.15 Pulse
12.00 Newsroom 12 Meditation	1.00 Newsroom 12 Meditation	11.40 Pajama Playhouse

RADIO MENU

CHEF 1450 au cadran

MARDI

6.54 Début des émissions
6.55 Information Gén.
7.00 Radio Sacré Coeur
7.05 Bonjour Cultivateurs
7.15 Bien L'Bonjour
7.35 Bien L'Bonjour
8.10 Loisirs 65 avec Huguette
8.20 Bien L'Bonjour
8.33 Bien L'Bonjour
8.55 Information Gén.
9.00 L'Heureux Matin
9.33 Opinions
9.50 En époussettant Mme
10.33 Nos marchands vous appellent
11.00 Chansons canadiennes
11.33 Chansons canadiennes
12.10 En dînant
12.30 Bruits de ma ville
12.40 Bruits de ma ville
1.00 Détente
1.33 Les Regards Féminins
1.55 Information Gén. & Prov.
2.00 Les Regards Féminins
2.33 Album des artistes
3.00 Music Hall Eclair
3.33 Album des artistes
3.55 Information Gén. & Prov.
4.00 Club 1450
4.33 Club 1450
4.55 On offre on demande
5.33 Club 1450
6.10 Pour Vous
6.45 Radio Sacré Coeur
6.55 Information Gén. & Prov.
7.00 Hit Parade
7.33 Hit Parade
7.55 Information Gén. & Prov.
8.00 Rendez-vous musical
8.55 Information Gén.
9.00 Le Jazz et ses adeptes
9,15 Rythme et danse
9.33 Rythme et danse
9.55 Information Gén. & Prov.
10.00 Rythme et danse
10.15 Fascination
10.33 Fascination
10.45 Radio Journal & Sports
10.58 Pensée du soir
11.00 Fermeture du poste

Il meurt en plaidant

PUNNICHY, Sask. (PC)—Me Jérémie-Georges Crépeau, de Saskatoon, est mort subitement vendredi à l'âge de 44 ans, au moment où il plaidait une cause devant un tribunal à Punnichy.

Me Crépeau, qui était le frère du député de Montréal-Mercier à l'Assemblée législative, M. Jean-Baptiste Crépeau, et de Me Paul Crépeau, professeur à la Faculté de droit de l'université McGill, avait mérité en Saskatchewan une forte réputation en qualité de procureur de la défense dans les causes criminelles.

Il était natif de la Saskatchewan où il avait terminé ses études en 1947.

MOCO

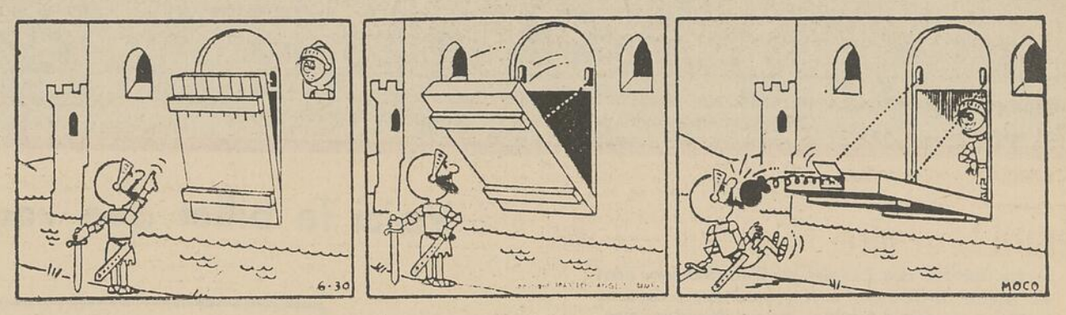

FERDINAND

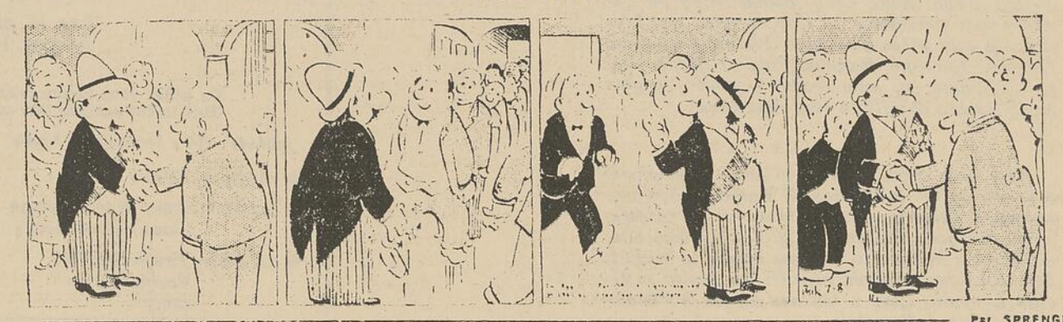

Par SPRENGEN

PHILOMENE

Par WINSLOW MORTIMER

LE CHEVALIER MASQUE

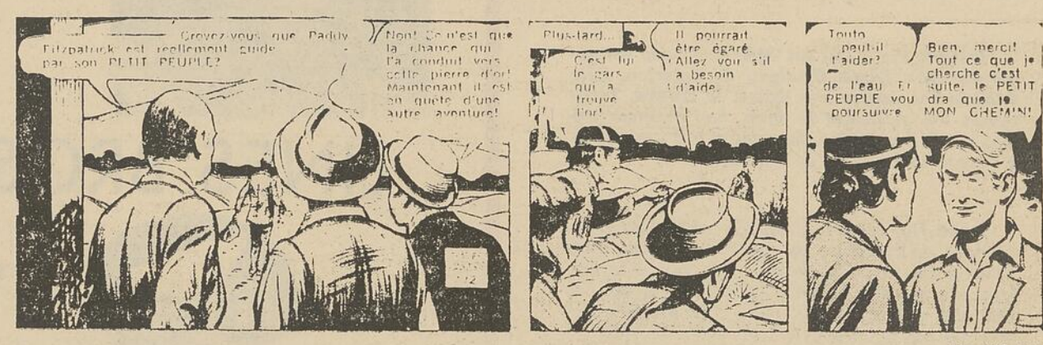

Par LEE FALK

LE FANTOME

Par Fred STRIKEN

LARRY BRANNON

CAPITAINE BONVENT

PILOTE TEMPETE

BON SUCCES AUX CANDIDATES

Le Service des Loisirs de Waterloo Inc. dont M. André St-Georges est le nouveau président organise un grand festival qui se déroulera mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche prochains. Ce festival sera clôturé par le couronnement d'une reine. Cinq jeunes filles de Waterloo sont candidates au titre de reine des Loisirs. Ce sont Mlles Lise Arès, Pierrette Gingras, Jocelyne Lacasse, Suzanne Page et Diane Roy. La candidate qui aura réussi à vendre le plus grand nombre de billets sera élue reine.

Mlle Lise Arès, âgée de 19 ans, est employée à la Burlington Industries de Waterloo. Ses passe-temps favoris sont la danse et le cinéma; aussi elle joue aux quilles, au badmington; elle s'adonne à la natation et aime suivre le hockey. Ses chanteurs préférés sont Gilles Brown et Michel Louvain. Lise a fait ses études à l'école Sacré-Coeur de Waterloo.

Mlle Pierrette Gingras qui est âgée de 19 ans, travaille à la Caisse Populaire de Waterloo. Elle emploie ses loisirs à la danse, au cinéma et à la lecture. Elle pratique la natation et joue aux quilles. Elle aime bien se rendre voir une partie de hockey. Harry Belafonte est l'idole de Pierrette. Elle a fait ses études au collège commercial Létourneux de Granby.

Une autre jeune fille qui envie le titre de reine des Loisirs de Waterloo est Jocelyne Lacasse, Jocelyne, âgée de 17 ans, est employée chez Slack Brothers de Waterloo. Elle s'adonne à la lecture, la danse et le cinéma. Ses sports favoris sont les quilles, le badmington. Elle aime bien entendre les chansons de Donald Lautrec. Elle a fait ses études à l'école Sacré-Coeur. de Waterloo.

Suzanne Page, qui est âgée de 17 ans est employée chez Lines Brothers de Waterloo. Elle emploie ses loisirs à la danse, le cinéma, la natation, les quilles et le patin. Son chanteur préféré est Gilles Brown. Suzanne a fait ses études à l'école Sacré-Coeur de Waterloo.

Diane Roy qui est employée au Magasin Continental de Waterloo, est âgée de 16 ans. Elle aime la danse et le théâtre. Ses sports favoris sont les quilles, le patin et le badmington. Son chanteur préféré est Elvis Presley. Diane a fait ses études à l'école Sacré-Coeur de Waterloo. Elle est membre du corps de majorettes de Waterloo "Les Fauvettes".

Voici le billet que vous pourrez vous procurer

FESTIVAL DES LOISIRS DE WATERLOO

Les 14 et 15 août 1965
August 14 and 15 1965

Ce billet vous donne droit au tirage de
This ticket entitles you to a drawing of **$50.00**

Samedi - 14 - Saturday - Arena

- 8.00 p.m. BINGO
- 11.00 p.m. Danse avec orchestre / Dance with orchestra
- 12.00 p.m. Tirage du $50.00 / Drawing of the $50.00

Dimanche - 15 - Sunday - Arena

2.00 p.m. Couronnement de la Reine des Loisirs par Sa Majesté Pauline 1ère / Crowning of the Queen by Her Majesty Pauline 1st
3.00 p.m. Remise des trophées / Remittance of trophies
Autres attractions / Additional attractions

Ce billet vous donne droit à 12 tours de BINGO / This ticket entitles you to 12 turns of BINGO — Prix du billet — Ticket 75c

PROGRAMME DU FESTIVAL

Mercredi, 11 août

Film dans la cour du collège: Le nouveau film "Blanche Neige", de Walt Disney (en couleurs), à 9 h. p.m.

Jeudi, 12 août

Promenade en voiture, départ au collège, Danse en plein air avec les G.T.O., à 8 h. 30, dans la cour du collège.
Feu de camp à 9 heures.

Vendredi, 13 août

Courses de bicyclettes à 6 heures.

Samedi, 14 août

Bingo à l'aréna de Waterloo à 8 heures. De nombreux prix seront attribués. Danse avec les G.T.O. à 11 heures. A Minuit tirage du $50.

Dimanche, 15 août

Parade des duchesses à 2 heures, conduites par les Fauvettes de Waterloo. Couronnement de la reine des Loisirs à l'aréna à 3 heures. Remise des trophées, autres attractions.

PROFITEZ DE DOUZE TOURS DE BINGO GRATUITS EN ACHETANT UN BILLET DE LA DUCHESSE DE VOTRE CHOIX: Lise Arès, Burlington Industries; Pierrette Gingras, Caisse Populaire; Jocelyne Lacasse, Slack Brothers; Suzanne Page, Lines Brothers et Diane Roy, Magasin Continental.

BONNE CHANCE A TOUTES

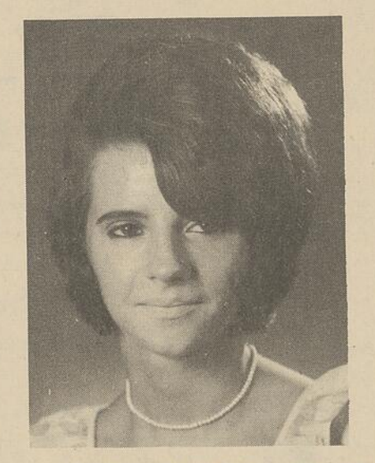

Nous sommes heureux de souhaiter bonne chance à Mlle SUZANNE PAGE, qui se présente au titre de reine des Loisirs de Waterloo. La direction et les employés de Lines Brothers de Waterloo s'unissent pour lui offrir leurs meilleurs voeux.

LINES BROS (Canada) LTD

Thistle OF CANADA — Tri-ang SCALEXTRIC

RUE LEWIS WATERLOO

La direction et les employés chez Slack Brothers de Waterloo désirent offrir leurs meilleurs voeux de succès à leur consoeur JOCELYNE LACASSE, qui se présente au titre de reine des Loisirs de Waterloo, tous lui souhaitent de régner sur la ville de Waterloo.

SLACK BROS. LTD

WATERLOO

BONNE CHANCE A LISE ARES. Ce souhait est adressé par la direction et les employés de Burlington Industries de Waterloo à Lise qui convoite le titre de reine des Loisirs de Waterloo.

BURLINGTON INDUSTRIES (Canada) LTD

Plan de Waterloo

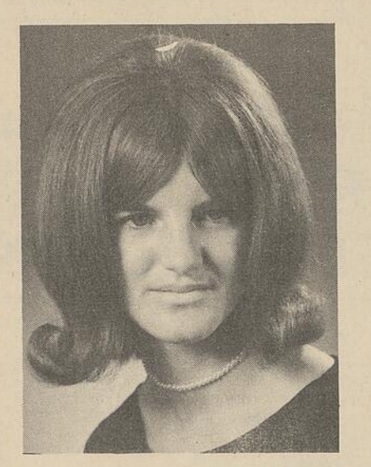

Nos meilleurs voeux de succès à DIANE ROY, candidate au titre de reine des Loisirs de Waterloo. Ce voeu est de la part de la direction et des employés du Magasin Continental de Waterloo. BONNE CHANCE DIANE.

MAGASIN CONTINENTAL

M. Roger Pelletier, gérant

625, Principale — Waterloo — 539-2055

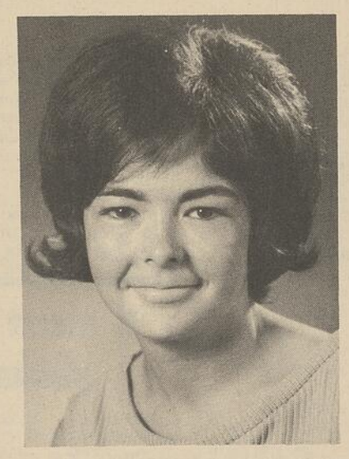

Mlle PIERRETTE GINGRAS est candidate au titre de reine des Loisirs de Waterloo. Les employés de la Caisse populaire et les sociétaires sont heureux de lui offrir leurs meilleurs voeux de succès pour ce concours.

CAISSE POPULAIRE ST-BERNARDIN

428, Principale — Waterloo — 539-1023